

Trimestriel

N° 20

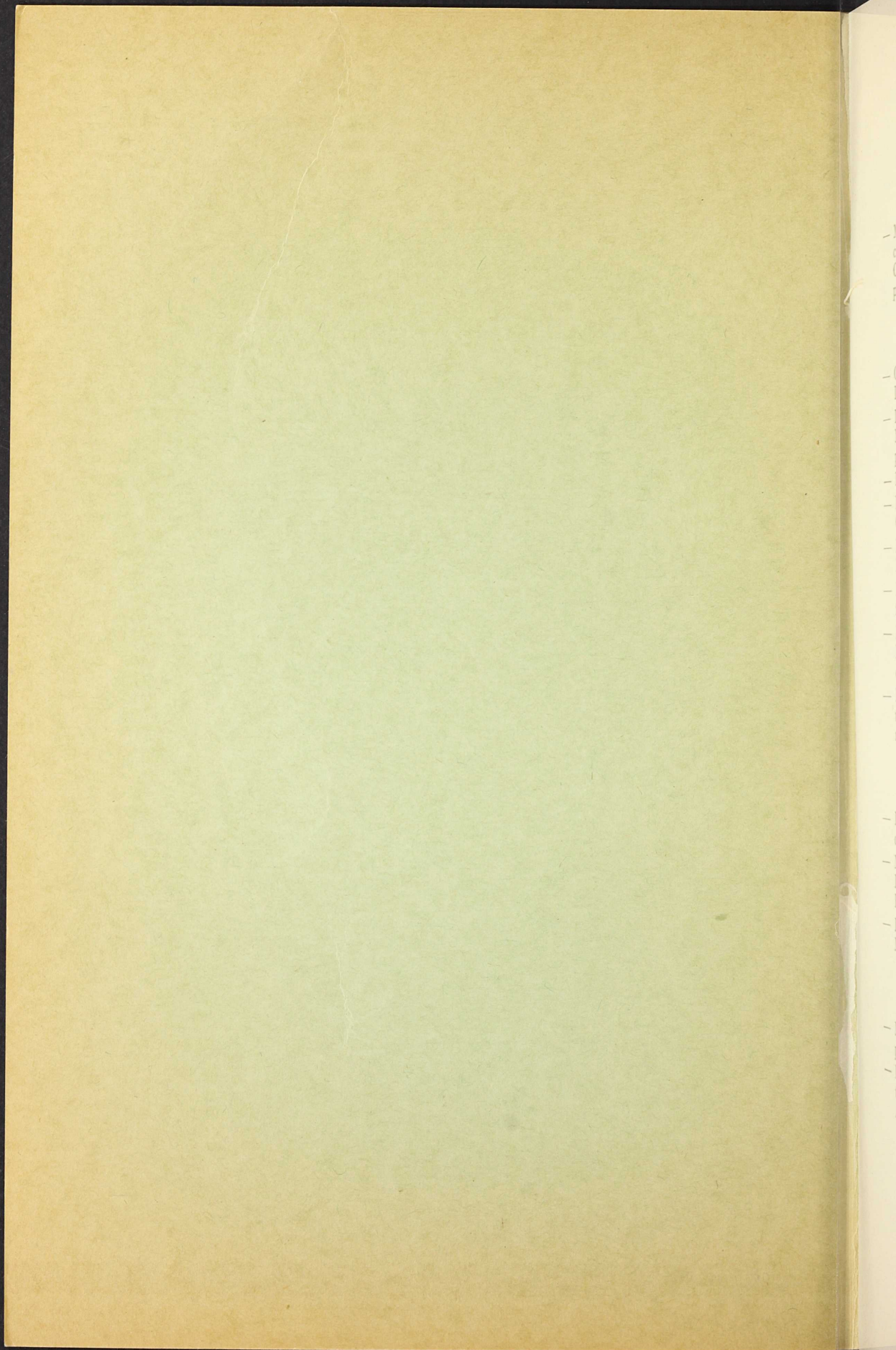
110^e Année

1^{er} trimestre 1966

BULLETIN
DES
Sociétés archéologiques
D'EURE-ET-LOIR

CHRONIQUES 2

Publication conjointe des
Société archéologique d'E.-et-L.
Société dunoise d'archéologie



CHRONIQUES 2

- Maurice Jusselin, Archiviste honoraire d'Eure-et-Loir, membre correspondant de l'Institut. Notice biographique par M. Marcel Couturier, Président de la Société archéologique d'Eure-et-Loir, p. 3.

ÉTAT DES FOUILLES

- Où en est l'archéologie antique dans le département d'Eure-et-Loir (partie sud), par M. le chanoine André Nouel, p. 13.
- Les fouilles de Montgastéau à Saint-Denis-les-Ponts, par M. André Haricot, professeur au Cours Vincent à Châteaudun, p. 15.
- L'amphithéâtre de Chartres, p. 18.
- Le chantier de la rue des Bouchers à Chartres, par M. Pierre Charpin, professeur au Lycée Marceau, p. 26.
- La nécropole mérovingienne de Fontaine à Ouerre, par M. et M^{me} Marcel, Marie-Josèphe Lepage, p. 40.
- Monnaies franques en argent trouvées à Ouerre, par M. Jean Lafaurie, Directeur d'études à l'École des Hautes Études, p. 49.
- Explorations de galeries souterraines, par M. l'abbé Pierre Nollent, Président de la section française du Centre International de Recherches Anhistoriques, p. 55.
- Le trésor de Fontaine-Simon, par M. Jean Duplessy, Conservateur au Cabinet des Monnaies et Médailles de la Bibliothèque nationale, p. 58.

LE PATRIMOINE ARTISTIQUE

- Les Monuments Historiques, par M. Louis Esnault, architecte des Bâtiments de France, p. 63.
- Nouvelle présentation de la Mise au tombeau à l'église Saint-Laurent de Nogent-le-Rotrou par M. Jean Pochon, Vice-Président des Amis du Vieux Nogent et du Perche, p. 67.
- Les peintures à fresque de Trancrainville et d'Allaines, par M^{lle} Marguerite Migeon, p. 69.

MANIFESTATIONS RÉGIONALES

- Mai 1965. — C.I.R.A. *Journée d'information à Artenay*, sous la présidence de M. Broens, par MM. P. Nollent et F. Hervet, p. 73.
- Printemps 1965. — *Marcel Proust* — Exposition à la Bibliothèque nationale, par M. Pierre Larcher, Secrétaire général des Amis de Marcel Proust, p. 76.

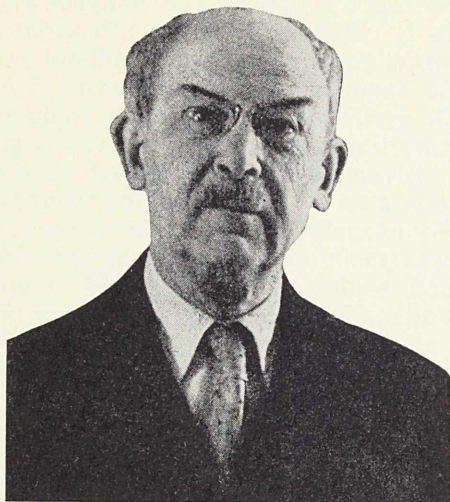
- Juin 1965. — *Architectes visionnaires* — Exposition aux Archives départementales d'Eure-et-Loir, par M. Jean Mallon, Directeur des Services d'Archives d'Eure-et-Loir, p. 78.
- 16 janvier 1966. — *A la mémoire de Jean de Salisbury*. Apposition de plaques près la cathédrale de Chartres, par M. l'abbé Edouard Jauneau, chargé de recherches au C.N.R.S., p. 79.
- Printemps 1966. — *L'exposition Hetzel à la Bibliothèque nationale (de Balzac à Jules Verne)*, par M. Marcel Dessal, Conservateur du Musée de la Ville de Dreux, p. 83.
- Avril-Mai 1966. — *Exposition Jules Hetzel, son temps, son œuvre, ses amis*, à la bibliothèque municipale de Chartres, par M. Georges Carré, professeur au Lycée Marceau, p. 86.
- Juin 1966. — *Hommage à René Bellanger. Hetzel et son temps. De la Préhistoire aux Temps Mérovingiens (Collections Véber et Hervé)* au Musée de la ville de Dreux, par M. Jean Lelièvre, Vice-Président de la Société archéologique d'Eure-et-Loir, p. 87.

THÈSES EN SORBONNE

- *Recherches sur les structures sociales de Châteaudun, 1525-1789*, par Marcel Couturier. Thèse de doctorat de 3^e cycle. Faculté de Paris, Novembre 1965, p. 88.
- *Saint-Étienne-du-Mont à la Mi-XVII^e siècle. Mémoires d'un curé génovéfain*. Étude critique de texte. Jeanne Ferté, éditeur. Thèse complémentaire de doctorat ès lettres. Faculté de Paris 1964, p. 90.
- *Guillaume de Conches. Glosae super Platonem*. Édouard Jauneau, éditeur. Diplôme de l'École des Hautes Études, V^e section, Sciences philosophiques, 1964, p. 94.

BIBLIOGRAPHIE

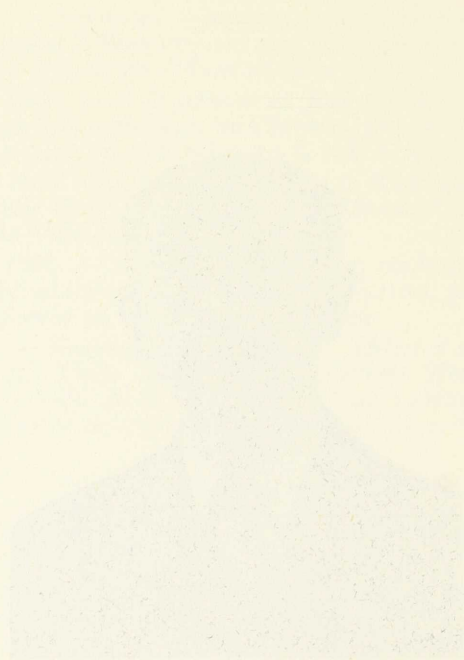
L. Charpentier : *Les mystères de la cathédrale de Chartres* (Le Bureau). — Y. Delaporte : *Les trois Notre-Dame de la cathédrale de Chartres* (Pierre Bizeau). — J. Gallerand : *L'érection de l'évêché de Blois. 1690-1697* (Pierre Isambert). — R. Vaultier : *Le Folklore pendant la guerre de Cent Ans, d'après les Lettres de Rémission du Trésor des Chartres* (Jean Fournée). — G. Prache : *Un village d'Ile-de-France, Boutigny-sur-Opton, à travers dix siècles d'histoire* (Jean Lelièvre). — R. Galopin : *Nogent-le-Roi, Coulombs, Lormaye. Guide historique et touristique* (Jean Lelièvre). — A. Tissier : *Collin d'Harleville, chantre de la vertu souriante. 1755-1806* (Georges Carré). — C. Pichois : *Philarète Chasles et la vie littéraire au temps du romantisme* (Georges Carré). — Th. Prince-Falmagne : *Un marquis du Grand Siècle, Jacques-René de Brisay de Denonville, gouverneur de la Nouvelle-France. 1637-1710* (Philippe Siguret). — H. Hiboust : *La seigneurie de Glapion et les descendants de Guérin de Glapion, Grand Sénéchal de Normandie en l'an 1200* (Roland Lefèvre).



MAURICE JUSSELIN

Archiviste honoraire d'Eure-et-Loir
Membre correspondant de l'Institut

NOTICE BIOGRAPHIQUE



MAURICE JUSSELYN

NOTICE PAR L'AUTEUR

Le 7 septembre 1964 Maurice Jusselin, archiviste honoraire du département d'Eure-et-Loir, Membre correspondant de l'Institut (1) s'éteignait à Chartres à l'âge de quatre vingt deux ans, au terme d'une terrible maladie. Il avait gardé jusqu'au bout une intelligence intacte et sa fin exemplaire achevait une vie qui à beaucoup d'égards le fut aussi. Nous voudrions évoquer succinctement l'homme et son œuvre, dire quels soucis le guidèrent et l'ampleur des travaux qu'il entreprit.

Maurice Jusselin était né à Paris le 16 janvier 1882 et toute sa jeunesse se déroula dans la capitale. C'est à cette chance qu'il attribuait lui-même sa vocation et le brillant succès de ses études : sa curiosité enfantine le conduisit naturellement vers les musées, les bibliothèques. Élève au célèbre Lycée Louis-le-Grand il compta parmi ses condisciples des personnalités qui devaient illustrer par la suite l'érudition française. Arrivé en quatrième, il partageait déjà avec quelques-uns des curiosités de chercheur. Parce qu'un de ses professeurs étudiait le sanscrit, il en aborda les éléments et nous avons eu en main les manuels et les carnets de notes conservés depuis cette époque. Deux années plus tard une dissertation historique sur la Fronde, fidèlement conservée, fut le départ d'une quête qui dura toute sa vie : jusqu'à la fin il collecta des documents sur ces Etats généraux de la Fronde dont la monarchie avait finalement évité l'ouverture (3). A ce moment sa voie était tracée : il entrerait à l'École Nationale des Chartes.

Il le fit, en 1902. Il devait en sortir avec le prix de thèse, déjà célèbre (4). En effet, élève de seconde année, il avait

(1) Officier de la Légion d'Honneur, commandeur de l'ordre des Palmes Académiques, officier de l'ordre des Arts et Lettres, chevalier du Mérite Agricole.

(3) Environ six mois avant sa mort Maurice Jusselin nous a donné l'ensemble du dossier, après avoir constaté qu'au cours d'une étude rapide effectuée dans le cadre des travaux du Centre de recherches sur la civilisation de l'Europe moderne nous avions redécouvert la plupart des documents qu'il avait trouvés une cinquantaine d'années plus tôt.

(4) Sa thèse de l'École des Chartes sur les *Origines de l'impôt public en France*, jamais publiée, constituait un travail énorme dont bien des parties seraient originales actuellement encore. Les manuscrits et les notes subsistent apparemment complets mais il semble que Maurice Jusselin n'ait jamais abordé la rédaction définitive : il nous a plusieurs fois affirmé que la partie rédigée à l'École n'était qu'un travail provisoire. Il semble que le manuscrit 69 bis de la bibliographie n'ait, de la même façon, été pour lui qu'un travail partiel et provisoire.

publié un article sur les notes tironiennes (5) qui le plaça d'emblée au niveau des grands paléographes européens (6). Jamais au cours de sa longue existence il ne devait abandonner l'étude de cette écriture disparue vers la fin du haut moyen-âge (7). En cette fatale année 1964 il restait seul à pouvoir la lire. La mort le faucha alors qu'il tentait d'achever un dictionnaire qu'un autre érudit, Paul Legendre, n'avait pu terminer avant de disparaître (8). Mais Maurice Jusselin ne fut pas qu'un paléographe : l'examen de sa bibliographie éclaire intensément les grandes orientations de son activité. Jusqu'en 1908, à deux minces exceptions près (9), on relève uniquement des travaux de paléographie et d'histoire d'intérêt national ou international. Puis les sujets d'intérêt local, souvent étroitement chartrain, occupent une place grandissante et l'emporteront définitivement à partir de 1912. Ces recherches sont au début centrées sur la cathédrale et les problèmes du Moyen âge. Les manuscrits subsistants de cette époque (10), les confidences qu'il nous a faites, attestent qu'alors la cathédrale constitue sa préoccupation principale. La bibliographie rend compte de façon imparfaite de son activité intellectuelle en cette période; elle laisse seulement deviner des difficultés (11) et montre le déplacement progressif des centres d'intérêt, l'élargissement intellectuel qui caractérisait le vieux savant que nous avons connu. L'incomparable paléographe, le chartiste est devenu sur la fin de sa vie un spécialiste de l'histoire locale de la Révolution et du XIX^e siècle. Comment pareille transformation a-t-elle pu se produire? Peut-on tenter d'expliquer cette évolution?

Il faut pour cela retourner au jeune homme ardent et fier nommé le 19 novembre 1907 archiviste d'Eure-et-Loir sur la recommandation de René Merlet, son prédécesseur (12), qui

(5) Numéro 1 de la bibliographie.

(6) La partie conservée de la correspondance montre des relations étendues dès cette époque.

(7) La bibliographie comprend trente titres sur les notes tironiennes ou sujets connexes, le dernier concernant en 1964 le dictionnaire inachevé. Le travail accompli a été en réalité plus étendu car beaucoup de recherches n'ont pas donné lieu à publication et ne sont plus attestées que par quelques notes peu lisibles.

(8) Ce travail avait été demandé à Maurice Jusselin par l'Institut.

(9) Numéros 12 et 21 de la bibliographie.

(10) Maurice Jusselin a détruit une partie de ses notes.

(11) Les numéros 61 *bis* et 77 *bis* n'ont jamais vu le jour. Il semble que Maurice Jusselin les ait détruits avant de mourir. Une partie a été reprise dans les publications ultérieures en particulier 291.

(12) Maurice Jusselin était très fier de ce fait et souffrit beaucoup que l'application des règles de la fonction publique ne permette plus cette sorte de patronage.

n'avait pas voulu présider à l'installation des Archives dans le bâtiment du séminaire Saint-Charles réoccupé par le Département lors de la Séparation de l'Église et de l'État (13). Il arrivait avec son immense curiosité, son intelligence exceptionnelle, une santé et une résistance physique à toute épreuve. Il trouva à Chartres l'exemple des deux archivistes précédents qui avaient consacré toutes leurs forces à l'étude du passé local (14). Il y découvrit aussi un dépôt d'archives d'une grande richesse, une très importante bibliothèque municipale et un musée déjà ancien. La cathédrale d'abord, puis le souvenir d'hommes qui furent grands dans la tourmente révolutionnaire s'imposèrent à lui.

Tous ces éléments devaient marquer sa vie et un autre encore : il y avait à Chartres une école d'aviation et le jeune archiviste put bientôt piloter (15). Sa qualité d'aviateur l'amena à effectuer la première photographie aérienne de la cathédrale. Le photographe et son appareil coururent, paraît-il, grand risque de passer ce jour-là par dessus bord. La guerre de 1914 le vit à bord d'un bombardier et il participa au raid historique sur Ludwigshafen (16). Il devait cependant terminer le conflit comme archiviste du service de santé, à la suite d'accidents matériels dus à sa mauvaise vue (17). Cet abandon d'une activité qu'il aimait passionnément l'affecta au plus haut point. Il faut chercher là une raison de l'évolution de sa personnalité. Après la guerre il se limite à des recherches locales et ne rédige pas tous les travaux d'intérêt général amorcés avant le conflit. Même dans le domaine des notes tironiennes aucun plan ne guide plus son travail. Très conscient de sa valeur, il supporte mal les critiques et les objections. Il n'effectue pas les mises au point qui lui sont suggérées et renonce de ce fait à voir paraître dans des publications d'audience mondiale certains de

(13) Le bâtiment du séminaire Saint-Charles était propriété du département depuis la période révolutionnaire mais il avait été remis à la disposition de l'Église au début du XIX^e siècle.

(14) Lucien Merlet, archiviste d'Eure-et-Loir de 1852 à 1893 et René Merlet, fils du précédent, par la suite archiviste à Vannes. La bibliographie de Lucien Merlet comprend 216 numéros, celle de son fils 68 pour sa période chartraine.

(15) Nous n'avons pas retrouvé de brevet de pilote dans les dossiers.

(16) La carte utilisée lors de ce raid a été remise par la famille au Musée de l'Armée de l'Air.

(17) Il ne nous a jamais parlé de ce fait que nous avons appris par un de ses petits neveux, actuel possesseur des carnets intimes. Par contre il nous a conté plusieurs mésaventures dues à sa myopie, comment, par exemple, il faillit un jour descendre dans une mare couverte de lentilles d'eau qu'il prenait pour le pré cherché en vue d'un atterrissage de fortune.

ses travaux (18). Le repliement sur Chartres est définitif lorsqu'en 1924 il refuse de poser sa candidature au poste de professeur de paléographie à l'École des Chartes pour lequel il avait été pressenti (19). C'était dommage sans doute pour la paléographie et l'enseignement mais quelle chance pour Chartres et la connaissance de son passé !

De 1920 à 1924, malgré les graves difficultés de publication dues aux suites économiques de la guerre (20), ont paru vingt quatre ouvrages, articles ou notes, dont l'énorme *Histoire des églises Saint-André et Saint-Nicolas de Chartres* (21). Les manuscrits conservés permettent d'affirmer que durant cette seule période Maurice Jusselin avait accumulé des matériaux suffisants pour une vie normale d'érudit. Beaucoup ne seront jamais utilisés; en particulier il renonce finalement à mener à bien ses projets sur l'histoire de la cathédrale. C'est dommage peut-être que, par délicatesse, il n'ait pas voulu opposer son jugement d'archiviste aux conceptions de chercheurs qui avaient pu faire connaître le résultat de leurs travaux avant lui. La connaissance des bases documentaires de l'histoire du monument y a certainement perdu (22). Mais ce renoncement s'accompagne d'une réorientation très nette après 1924.

C'est en cette année qu'il achète à son prédécesseur la belle vue panoramique de Chartres par Sargent, conservée à présent au Musée des Archives départementales (23). A partir de ce moment la collection de gravures commencée avant la première guerre mondiale devient une de ses préoccupations majeures : systématiquement il se porte acquéreur de toutes les œuvres concernant le passé local pour constituer une collection très complète

(18) La correspondance conservée fournit plusieurs exemples de ce fait, en particulier les lettres de Maurice Prou. Maurice Jusselin nous avait dit lui-même son désaccord avec certaines conceptions qu'on aurait voulu lui imposer. Il n'admettait pas les concessions aux goûts des lecteurs et s'inclinait de mauvaise grâce devant les exigences économiques.

(19) Nous n'avons pas retrouvé le double de la lettre de refus qu'il aurait conservé. Deux fois, à plusieurs années de distance, il nous en indiqua le sens en des termes identiques: « la place d'un archiviste est dans un dépôt d'archives ».

(20) Les sociétés savantes et autres organismes désintéressés ont perdu le plus clair de leur puissance de publication par suite de la montée rapide des prix. Le même phénomène s'est produit à la suite de la seconde guerre mondiale.

(21) Numéro 97 de la bibliographie.

(22) Il avait utilisé beaucoup des manuscrits de la bibliothèque détruits en 1944. Il a brûlé une partie des notes prises par lui considérant leur utilisation par un autre impossible.

(23) Numéro 92 du catalogue du Musée des Archives départementales.

destinée à devenir par don propriété publique (24). Parallèlement il constitue sa bibliothèque avec le même souci de perfection (25). Il consacra à cette double collection presque toutes ses ressources et renonça, pour y parvenir, au train de vie que son traitement lui aurait permis.

La possession de la belle œuvre de Sergent joua un rôle dans l'orientation de ses travaux. Elle fut le point de départ de la recherche de toutes les œuvres de Sergent ; elle suscita l'étude de la vie de l'artiste, de celle du général Marceau et de proche en proche de toute la période révolutionnaire. C'est à ce moment aussi que, par l'entremise de Raoul Brandon, Maurice Jusselin obtient l'accès aux archives du Grand-Orient de France, alors qu'il n'était pas Franc-maçon et ne l'a jamais été (26). L'étude de la franc-maçonnerie en vue d'une œuvre qu'il ne publiera pas (27), sera désormais une de ses préoccupations constantes. Elle le conduisit à aborder le XIX^e siècle; la « *Petite histoire de la bibliothèque...* », dernière de ses grandes œuvres d'intérêt local, viendra administrer la preuve qu'il excellait dans ces recherches difficiles. Ce travail avait été entrepris sur les sollicitations de la municipalité de Chartres. Antérieurement la grande étude sur l'« *Administration du département sous la Révolution* (28) » résulta des encouragements du président du Conseil général. Le rôle du préfet Jean Moulin fut analogue dans la préparation de l'exposition des souvenirs de la Révolution française et de son catalogue (29). L'étude sur *Les imagiers et cartiers à Chartres* vint de relations avec des collectionneurs parisiens et la mise au point du dictionnaire de notes tironiennes répondait à une demande de l'Institut. On pourrait citer un grand nombre d'œuvres mineures qui ont vu le jour de la même

(24) Son intention de donner à un organisme public n'a jamais sérieusement varié. Les circonstances ont finalement joué un grand rôle dans le partage du fonds entre Bibliothèque municipale et Archives départementales.

(25) A titre d'exemple il acquit les quatorze éditions connues de l'histoire de Chartres de Sablon, toutes les éditions de la coutume de Chartres sauf une, etc...

(26) Par souci de ne pas rompre avec l'Église.

(27) Dans la crainte de gêner diverses familles chartaines dont certains membres avaient été maçons, il a toujours retardé cette publication. Dans les dernières semaines de sa vie, il nous a plusieurs fois exprimé le regret de ces atermoiements. La publication des textes sur une loge de Dreux (bibliographie numéro 333), résulte d'une présentation hâtive suscitée quelques mois avant sa mort par la lecture d'un ouvrage polémique sur la franc-maçonnerie drouaise.

(28) N° 179 de la bibliographie.

(29) N° 222 de la bibliographie. Maurice Jusselin nous a plusieurs fois dit comment, de quelques coups de crayon, le préfet donna forme au projet d'affiche proposé par l'archiviste.

façon. Maurice Jusselin pensait qu'un érudit est au service de la société dans laquelle il vit et qu'il ne peut refuser de satisfaire aux besoins culturels de ses contemporains. Il sacrifia très lucidement à cette conception du devoir quelques-unes de ses ambitions intellectuelles.

La recherche historique était pour lui le complément obligatoire de son métier d'archiviste et il la considérait comme un devoir de son état. Il avait de celui-ci une très haute opinion et des exigences à la mesure de cette opinion : l'archiviste devait tout savoir du passé local. Ce savoir est à la disposition du public, c'est-à-dire, pour lui, des vrais chercheurs, de ceux qui s'attachaient au passé de ce coin de France plus que des simples curieux ou de ceux qui lui demandaient seulement une illustration de leurs idées. Il ne concevait pas qu'un archiviste puisse être en mesure de rendre ces services de façon efficace sans avoir manié lui-même toutes les liasses de son dépôt. Sa résistance physique lui permit cette tâche écrasante. Ce contact intime avec les archives fut d'ailleurs fécond : il lui fournit, au hasard de la manipulation des documents, sans recherche spéciale, la matière d'une grande part de son œuvre et en explique le volume matériel. C'est à ce travail pénible que Maurice Jusselin dut aussi d'avoir compris l'un des premiers l'importance primordiale des archives d'enregistrement et des archives notariales que les chercheurs de la moderne histoire sociale ont depuis découvertes.

Cette connaissance du passé, liée à sa position d'archiviste, le désignait naturellement pour un certain nombre de fonctions qui demandent culture historique et érudition sans défaut. Il fut conservateur des Antiquités et objets d'art pour le département (30) ; il occupa rapidement une place prééminente à la commission qui administrait la bibliothèque municipale de Chartres (31) ; il remplit bientôt les fonctions de conservateur du musée de la ville. Le préfet l'appela à siéger à la Commission des sites et à celle de l'urbanisme lors de sa création. Il fit partie enfin de la Commission diocésaine d'art sacré. Toutes ces fonctions officielles, bénévoles ou semi-bénévoles, lui imposèrent un travail considérable. Il parvint à connaître les richesses du Musée et surtout de la Bibliothèque aussi bien que celles du dépôt d'archives dont il avait la garde. Sa position de conser-

(30) En novembre 1911.

(31) Nommé membre du comité d'Inspection et d'achat des livres le 13 janvier 1910.

vateur des objets d'art et l'exemple de son prédécesseur l'amènèrent à des recherches sur l'archéologie locale : il fut tout naturellement désigné pour préparer le fascicule *Eure-et-Loir* de la *Forma Orbis Romani*. Sept gros cahiers de notes constituent actuellement le résultat de cet énorme travail qui ne fut hélas pas rédigé.

Lorsque les circonstances l'exigèrent il se dépensa sans compter. Après la destruction de la Bibliothèque en 1944 il assumait, avec le chanoine Delaporte, l'énorme tâche d'identifier et classer les débris des manuscrits. Il s'imposa ensuite, malgré l'âge qui venait, les trajets quotidiens ou bi-quotidiens entre son domicile de l'avenue d'Aligre et la rue Saint-Pierre, pour diriger la reconstitution des fonds.

Mais de toutes les besognes qu'il assumait à Chartres une lui tint particulièrement à cœur. Il s'était fait admettre membre de la *Société archéologique* lors de l'assemblée générale du 16 janvier 1908, deux mois après son installation à Chartres. Dès le 14 mai 1908 il pouvait déposer sur le bureau une étude sur les bustes d'empereurs romains du château d'Anet (32). Au mois de novembre de la même année il entra dans l'une des commissions de la société (33). En janvier 1911 il fut nommé membre du bureau : il le sera constamment jusqu'à sa nomination de président d'honneur en 1963.

Il accéda à la présidence pour la première fois en 1929 et fut réélu chaque fois que les statuts le permettaient. Désormais il joue un rôle essentiel dans la vie de la Société. Il fut après la seconde guerre mondiale l'un des artisans de l'accord avec la ville de Chartres : la société y perdit ses biens mais elle ne risquait plus désormais de ralentir ses publications faute de ressources. Maurice Jusselin avait trop souffert de ne pouvoir divulguer rapidement certains de ses travaux et la sécurité obtenue par l'accord avec la ville justifiait à ses yeux tous les sacrifices. Ce résultat lui imposa d'ailleurs un effort immense pour assurer la préparation des bulletins : dans les années qui suivirent la guerre, bien peu d'érudits en effet s'intéressaient au passé local et il lui fallut souvent écrire les textes et en assurer l'édition. Il n'abandonna cette tâche qu'au moment où il lui sembla que des jeunes pouvaient prendre la relève. Il sut alors, s'effacer pour laisser à ses successeurs toute liberté d'orienter la société dans des directions nouvelles.

Il accepta une seule fonction bénévole en dehors de ses compétences directes : la présidence des Délégués cantonaux. Plusieurs

(32) N° 21 de la bibliographie.

(33) Commission chargée d'un travail sur les vitraux de la cathédrale.

membres de sa famille avaient servi l'École publique. Depuis les lointaines années de son arrivée à Chartres, où il allait chaque été présider quelques distributions de prix dans les villages des environs, il s'intéressait à l'école. Il voyait en elle un facteur d'unité nationale et, sans être toujours compris, il utilisa l'influence que lui donnait cette position à la tête des délégués cantonaux pour atténuer toute action susceptible d'aggraver le divorce entre l'école publique et une partie de la nation.

Maurice Jusselin écrivit lui-même : « la bibliographie d'un archiviste n'est pas l'image de toute sa vie » (34). L'importance de la sienne traduit bien le rythme de travail de cet homme qui, à plus de quatre-vingts ans, consacrait encore chaque jour une douzaine d'heures à la recherche historique. Mais cet aspect sévère de sa conception du devoir laissait place à des côtés peu connus de son personnage. Sa vitalité physique s'exprima avant 1914 par la présence sur les champs d'aviation et par les longues randonnées qu'il fit toujours à bicyclette à travers le département à l'occasion de ses inspections d'archives. Au retour de la guerre il acquit un terrain dans le haut de la rue des Grandes-Filles-Dieu et tous les voisins admiraient les splendides planches de légumes et les arbres fruitiers de « l'archiviste ».

Comme il ne pouvait évidemment consommer seul la récolte d'un grand jardin ses amis en profitèrent. En effet cet homme au caractère original et puissant, à la verve caustique redoutée de beaucoup, était un ami délicat et fidèle. Loin de sa famille, isolé par le niveau de ses préoccupations intellectuelles, il livra aux privilégiés qui eurent sa confiance le meilleur de lui-même. Cette image de l'hôte éblouissant et attendu doit être évoquée à côté du souvenir de l'érudit austère. Ce grand chartrain à la personnalité étonnante accorda au travail plus qu'aucun devoir ne l'aurait exigé mais l'ampleur de son œuvre scientifique ne le détourna pas des ses contemporains. Sa connaissance des hommes du passé lui permettait des jugements sûrs et rapides, et il sut toujours nuancer d'indulgence ce que leur expression avait de trop dur. C'est aux générations futures de chercheurs plus qu'à sa propre gloire qu'il pensa en faisant à la collectivité le don généreux de ses travaux et de ses collections. Cet acte conscient d'un homme au soir de sa vie, sa profonde honnêteté, sa générosité, méritent l'hommage qui lui est rendu aujourd'hui.

Marcel COUTURIER.

(34) Bibliographie des travaux de Maurice Jusselin, Préface, p. 7.

ÉTATS DES FOUILLES

Où en est l'archéologie antique dans le département d'Eure-et-Loir (partie Sud)

Celui qui voudrait faire le point des recherches préhistoriques et gallo-romaines dans le département (au moins dans sa partie Sud, la seule que je connaisse) pourrait tout d'abord se reporter à une étude récente que j'ai publiée dans la *Revue archéologique du Centre* (1964) : « Les travaux archéologiques de synthèse concernant la préhistoire et l'époque gallo-romaine pour la région du Sud du Bassin parisien ». On y remarque que, depuis la précieuse « Statistique archéologique de l'Eure-et-Loir » de M. de Boisvillette (1864) et certaines études de moindre importance, le zèle s'est ralenti. Un effort récent a permis d'établir pour notre région une carte gallo-romaine qui concerne la partie beauceronne de l'Eure-et-Loir, de composer une synthèse locale sur la civilisation néolithique et les origines gallo-romaines, et de publier divers inventaires ayant trait aux collections préhistoriques de Beauce, aux cachettes de l'Âge du Bronze, aux monuments mégalithiques et aux polissoirs. Tel est le point duquel il faut partir si l'on veut aller plus avant.

A ces travaux d'ensemble, il faut ajouter une multitude de découvertes de détail, dont quelques-unes ont paru soit dans le *Bulletin de la Société dunoise*, soit dans le *Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais* ou celui des *Naturalistes orléanais*, tandis que d'autres trouvailles sont encore inédites. Il s'agit, pour ce qui est de la préhistoire, de la récolte d'un nombreux matériel lithique, composé surtout de haches néolithiques, et provenant de communes groupées autour de plusieurs centres, tels que Auneau (et Aunay, Gué-de-Longroy, Denonville, Béville, Quarville, Sainville, etc.), Chauffours, Marboué (et Conie), Nottonville (et Civry, Varize, Villiers-Saint-Orien), Le Mée (et Thiville), Terminiers, Poupry...

On doit particulièrement signaler des poignards en silex du Grand-Pressigny (Alluyes, Boisville-la-Saint-Père), des bracelets en schiste (Nottonville, Chauffours), des haches-marteaux perforées (Oinville-Saint-Liphard et Alluyes), des haches dites géantes (de 0,25 m ou plus; Sainville, Courbehaye, Guillonville, Terminiers, Baigneaux), une hache taillée en silex perforée (Houville-la-Branche), des meules à grain néolithiques (Baigneaux, Nottonville), des polissoirs portatifs

(Baigneaux, Thiville, Varize, Saumeray), une hache de bronze à talon (Baigneaux). On devine l'importance d'une telle énumération si l'on veut composer une carte scientifique de la Beauce préhistorique. Les documents cités ci-dessus ne sont d'ailleurs que le fruit de découvertes récentes. Il faudrait, pour faire une œuvre plus complète, y ajouter plus d'un millier de références.

Quant aux témoins gallo-romains, il suffira, pour en deviner l'étonnante richesse dans le Dunois, de se reporter à l'étude parue en 1962 dans le *Bulletin de la Société dunoise* : « Comment le Musée de Châteaudun contribue à l'établissement de la carte gallo-romaine régionale ». Il faudra y ajouter quelques découvertes récentes : à Sainville (2 meules), à Berchères-les-Pierres (débris sous dolmen détruit), au Mée, à Terminiers, Toury et Péronville.

Ne voulant pas empiéter sur les recherches que font actuellement mes collègues, je me contenterai, pour ce qui est du chapitre des fouilles, de citer l'ossuaire d'Eteauville (commune de Lutz-en-Dunois). C'est le monument funéraire néolithique le plus important de la Beauce, au moins par la richesse de son mobilier (près de 250 pièces) et par le nombre des corps inhumés (près de 90). Un compte rendu provisoire a été publié dans ma plaquette : « A la recherche des Civilisations disparues », Orléans, 1964. Mais une étude beaucoup plus poussée vient de paraître, à laquelle plusieurs spécialistes ont bien voulu prêter leur concours.

On peut constater que la portion beauceronne de l'Eure-et-Loir est plus apte qu'on ne pouvait le penser, à fournir aux archéologues des occasions de précieuses découvertes.

Il semble d'ailleurs qu'il est urgent de faire face aux circonstances actuelles, car celles-ci sont à la fois, pour l'archéologie, très menaçantes et très favorables. Les menaces viennent de ce que les champs sont de plus en plus nettoyés de leurs « perrons », qui gênent la grande culture mécanique. Ainsi, gare aux monuments mégalithiques et aux polissoirs. Le remembrement fait disparaître certaines voies antiques. La construction de nouvelles maisons risque aussi d'aboutir à des destructions regrettables.

En revanche, les travaux actuels d'urbanisme, les tranchées creusées pour les eaux, le gaz, l'électricité ou l'irrigation des champs de maïs, la construction de nouveaux immeubles, les ouvertures de nouvelles voies peuvent mettre au jour subitement de précieux vestiges insoupçonnés. Jamais le sous-sol n'a été si remué qu'aujourd'hui. Non seulement la machine creuse plus profondément, mais la photo aérienne arrive à percer la carapace de mystères que la terre dissimule.

Voilà pourquoi le Bulletin de la Société se doit d'encourager la publication de toutes les découvertes locales et encore plus de provoquer des vocations de chercheurs.

A. NOUEL.

Fouilles de Montgasteau à Saint-Denis-les-Ponts

La Société dunoise d'Archéologie a repris au printemps 1965 la fouille du tumulus de Montgasteau (Saint-Denis-les-Ponts) entreprise précédemment par l'abbé Marquis (1867 à 1870) et par M. Pikeroën, père, instituteur (1930 à 1937).

Des travaux antérieurs il ne restait que des traces de terrassements; des éboulis avaient depuis longtemps comblé les fouilles proprement dites. Il importait donc, en premier lieu de débayer et de dégager une stratigraphie sans laquelle il ne pouvait être entrepris de recherche méthodique.

Une tranchée orientée Nord-Sud a été ouverte. Large d'environ 1,50 m, longue de 8 mètres, elle atteint le centre du tumulus. Légèrement déportée vers l'Ouest, elle n'est heureusement pas arrivée de front sur un assemblage de pierres superposées avec soin, ayant la forme d'un entassement pyramidal, et reposant sur un socle d'argile. Cet ensemble a été contourné et sera dégagé ultérieurement.

La paroi Est de cette tranchée montre trois couches noirâtres, d'une épaisseur comprise entre 10 et 20 cm, contenant des cendres, de menus débris de charbon et des fragments de poterie. La couche supérieure, sensiblement parallèle à la surface, interrompue par les fouilles antérieures, semble recouvrir l'assemblage de pierres. La seconde couche semble au contraire passer dessous. La troisième sort du sol de la tranchée, à 3 mètres du sommet, à l'aplomb des pierres, et n'a pas été dégagée encore suffisamment.

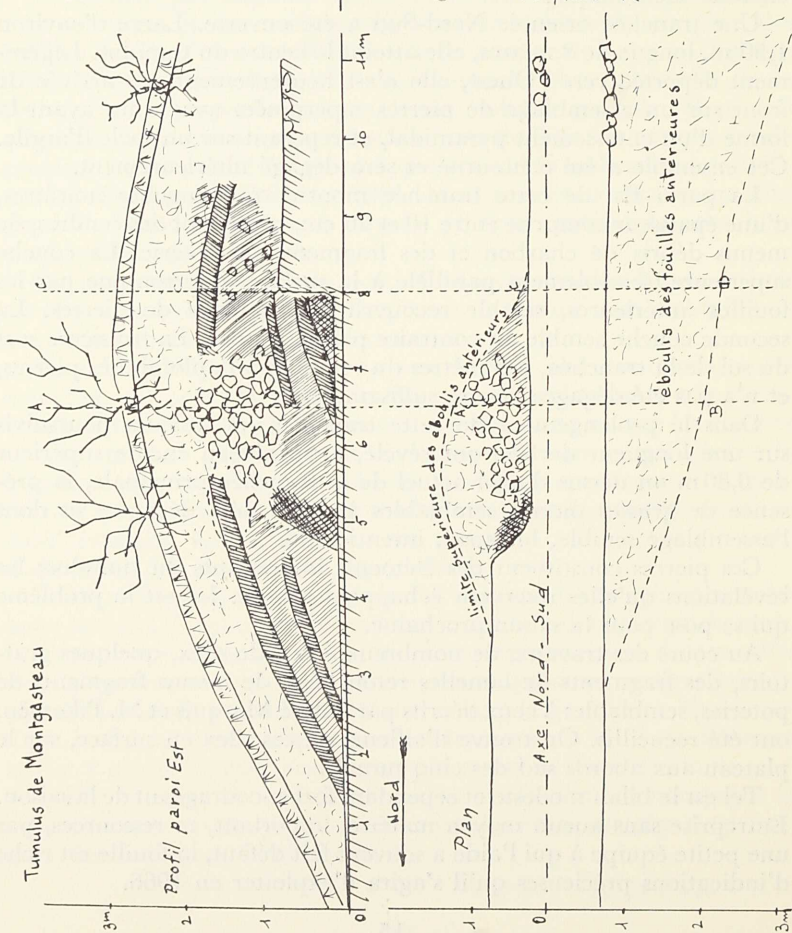
Dans le prolongement de cette tranchée, les travaux poursuivis sur une longueur de 3 m ont révélé, à un niveau encore supérieur de 0,80 m au dessus du sol actuel de la tranchée principale, la présence de grosses pierres semblables à celles déjà dégagées et dont l'assemblage semble, lui aussi, intentionnel.

Ces pierres constituent des éléments intéressants du tumulus; les révélations qu'elles réservent échappent encore. Là est le problème qui se pose pour la saison prochaine.

Au cours des travaux, de nombreux éclats de silex, quelques grattoirs, des fragments de lamelles retouchées, de menus fragments de poteries, semblables à ceux décrits par l'abbé Marquis et M. Pikeroën, ont été recueillis. On trouve d'ailleurs de ces silex en surface, sur le plateau aux abords sud des cinq tumuli.

Tel est le bilan modeste et cependant fort encourageant de la saison. Entreprise sans aucun moyen matériel important, ni ressources, par une petite équipe à qui l'aide a souvent fait défaut, la fouille est riche d'indications précieuses qu'il s'agira d'exploiter en 1966.

Tumulus de Montgastean



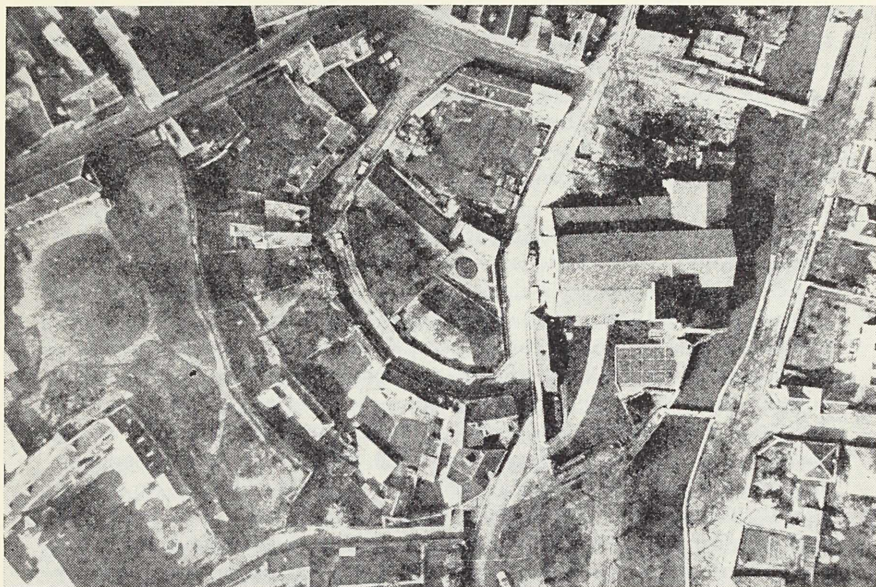
La tranchée ouverte sera terminée et elle permettra de dégager en toute connaissance le quart N.-E. par couches et de fouiller l'assemblage de pierres avec le moins de risques possible de détérioration. Le même travail pourra alors être entrepris dans le quart N.-O. La tâche sera d'ailleurs facilitée. La clôture du chantier est en cours. Une sérieuse expérience a été acquise. L'aménagement d'un abri, l'apport d'eau, le quadrillage des parties à dégager sont prévus.

Ajoutons, pour terminer, que le site de Montgasteau semble déborder le seul périmètre des tumuli; des observations faites aux alentours, des renseignements, des échantillons recueillis tendent à le prouver et, en marge des travaux de fouille proprement dits, une prospection plus méthodique des environs est à envisager.

A. HARICOT.

L'Amphithéâtre de Chartres

Voici bientôt un siècle un chercheur chartrain, Ad. Lecocq, émit l'hypothèse que la disposition semi-circulaire des maisons du cloître Saint-André, à Chartres, pouvait indiquer la présence dans le sous-sol des restes d'un théâtre antique. Cette idée fut abandonnée par lui en 1870, après l'arasement des maisons de la place Saint-André actuelle : il n'avait vu dans la fouille que des portions minimales de murs qu'il jugea droits; la maçonnerie était en petit appareil de belle qualité. Un membre actif de la Société archéologique, P. Buisson, revint deux fois de ces murs dans une tranchée en 1895 et en fit un levé soigné. La découverte dans un jardin, en 1963, de deux pieds droits d'une voûte dont l'axe était perpendiculaire à une ligne se dirigeant vers la façade de l'église Saint-André attira notre attention sans fournir cependant une preuve indiscutable. Le fait décisif n'a été obtenu que le 17 septembre 1965 lorsqu'une pelle mécanique rencontra en sous-sol une maçonnerie très résistante. Un dégagement plus complet révéla un double mur de courbure irrégulière. La maçonnerie, en moellon de silex et mortier peu chargé de terre cuite est assez soignée : un grattage en bout de fouille, quelques jours plus tard révéla en effet qu'il s'agissait d'une fondation surmontée de petit appareil dont deux assises subsistent à l'une des extrémités de la découverte. Les pierres, en calcaire gris, forment avec la couche de mortier qui les porte des lits de dix centimètres d'épaisseur. La largeur de chaque élément varie, avec une moyenne voisine de quinze centimètres, ce qui correspond aux dimensions notées par Lecocq en 1870. La fondation mesure deux mètres soixante d'épaisseur moyenne pour le mur de la courbe externe et un mètre quatre-vingt dix seulement pour le mur interne avec entre eux un couloir de deux mètres quatre vingt de largeur. Ce couloir est coupé par un mur rayonnant de un mètre vingt deux d'épaisseur, en un point proche de l'extrémité nord-ouest de la découverte; des traces d'arrachements plus loin sur la maçonnerie pourraient s'interpréter par la démolition d'un autre mur semblable. Les épaisseurs des deux murs courbes correspondent aux dimensions indiquées par Buisson sur son levé de 1895 mais l'écartement est inférieur d'environ un mètre. Après cette découverte l'examen des maçonneries dans les cryptes de Saint-André livra des indices de constructions comparables sur trois points au moins dont un parement sur deux mètres carrés environ. L'interprétation de ces témoins espacés sur une centaine de mètres serait demeurée hasardeuse sans l'étude de photographies aériennes récentes du quartier. Ces photos montrent l'existence d'une grande courbe sensiblement circulaire, de diamètre supérieur à cent mètres. En aval le parcours



de la rivière se moule sur cette courbe durant une trentaine de mètres. Vers le sud est c'est un passage très ancien qui la suit sur soixante dix mètres environ, comprenant la partie inférieure du tertre Saint-Nicolas et la voie d'accès à la fontaine Saint-André. Cette dernière se trouve placée de façon telle qu'elle entame cette courbe externe. Vers l'ouest la courbe est suivie par un mur de soutènement médiéval très puissant sur soixante dix mètres environ. L'examen de la base de ce mur révèle des témoins de maçonnerie antique de même nature que celle de la fondation récemment découverte. Vers le nord cette courbe externe disparaît au contact de la partie inférieure de la rue Chantault et dans la direction indiquée par cette rue elle s'arrête aussi au bord de la rivière, à la limite du transept nord de Saint-André.

A l'intérieur de cette limite externe la rue du cloître Saint-André dessine une courbe interne irrégulière et incomplète qui disparaît sous l'église et s'arrête également à la limite de la rue Chantault, dont la partie inférieure est droite. Le pointage de tous ces éléments sur un même plan permet de constater que la découverte de 1966 correspond à une portion de la courbe interne, ainsi que le parement découvert dans la crypte de Saint-André ⁽¹⁾, tandis que le levé Buis-

⁽¹⁾ Il peut s'agir du parement externe du mur interne.

son livre un élément de la courbe externe. Les autres indices relevés dans les cryptes de Saint-André pourraient se rapporter l'un à la courbe interne l'autre à la courbe externe, avec quelque incertitude tant que l'on ne disposera pas d'un plan très précis de l'église et surtout du rapport entre les cryptes et les parties hautes ⁽²⁾. L'implantation sur une courbe des départs d'arcs qui supportent les voûtes de la crypte sud est évidemment en rapport avec le dessin du monument antique.

De cet ensemble de constatations il est possible de dégager quelques interprétations non douteuses. On a affaire à une vaste enceinte, amphithéâtre peut-être, à flanc de colline, une partie étant excavée dans le sol naturel, une autre appuyée sur des murs puissants. Les fondations étaient en maçonnerie de silex; elles avaient été construites partiellement en tranchée, partiellement à l'air libre, comme le montrait une coupe visible quelques jours le long de la rue de la Brèche, à l'extrémité nord-ouest de la récente découverte. L'élévation était de petit appareil sans que l'on puisse préciser s'il s'agissait de murs presque aveugles ou d'arcades. Il semble logique de penser que le parcours de la rue du cloître Saint-André correspond aux limites internes de la Cavea : l'arène aurait alors cinquante cinq mètres sur soixante mais l'épaisseur considérable du remblaiement au centre peut réserver des surprises. La position des limites externes comporte quelque incertitude : les données de la photographie aérienne permettent d'hésiter entre cent et cent quinze mètres de diamètre, avec une tendance à l'ellipse irrégulière difficile à préciser par suite d'importants remblaiements médiévaux vers la ville. La position des murs vus par Buisson en 1895 pousse vers l'interprétation large, la médiocre description donnée par Lecocq en 1870 n'y contredit pas. Mais il reste une incertitude majeure : la photographie aérienne, c'est-à-dire la voirie actuelle, semble annoncer un mur de scène d'une vingtaine de mètres de longueur et d'après les mêmes indices la cavea serait limitée de ce côté par des murs radiaux. Le monument serait donc un théâtre aménagé pour les jeux du cirque; l'absence de constatations indiscutables aux points décisifs oblige à rester sur la réserve à ce sujet.

L'examen de la voirie du quartier en liaison avec la présence désormais certaine d'un grand monument consacré aux jeux permet de formuler un canevas cohérent d'hypothèses du plus grand intérêt. Ce monument imposa assurément un tracé logique des rues d'accès

⁽²⁾ Le report sur plan des découvertes actuelles a révélé des différences considérables entre les levés disponibles et la réalité. On a repris toutes les mesures pour replacer le parement de mur antique découvert dans les cryptes, mais pour lui seulement.

pour canaliser les flots humains qui déferlaient périodiquement vers lui. Attachons-nous dans cette perspective à la recherche des indices susceptibles de restituer la voirie antique ⁽³⁾.

Sur la pente située au nord-ouest du monument le relief ne permet pas le tracé d'un quadrillage de voies rectilignes. Les rues Chantault et Muret actuelles suivent deux lignes de pente; à mi-chemin entre elles une voie partiellement disparue obéit à la même règle; la photographie aérienne ne laisse aucun doute sur l'essentiel de son tracé. Des voies établies sur des courbes de niveau équidistantes recoupaient ces trois axes. Du haut en bas de la pente on trouve les actuelles rues Robert Blin, Avedam et Saint-Julien. Cette dernière est un peu au-dessus de sa position théorique sur une partie de son parcours, mais la toponymie nous fournit l'explication : elle s'appelait au seizième siècle rue Neuve-Saint-Julien ⁽⁴⁾ et le levé aérien aussi bien que l'examen des bâtiments sur les lieux rétablissent sa position primitive sans grande recherche. A mi-chemin entre la rue Saint-Julien restituée et la rue Avedam un passage privé, sur trente mètres de longueur, et la suite des limites de parcelles situent une voie disparue. Plus bas entre la rue Saint-Julien et la rue de la Brèche un passage privé entre deux maisons et une suite de limites conduisent aux mêmes conclusions ⁽⁵⁾.

Dans la zone symétrique à celle qui vient d'être examinée, par rapport au monument, les entreprises de l'évêque et des établissements religieux ont effacé toute trace de la voirie antique, à l'exception de la rue Saint-André, ancienne rue de la Barillerie ou plutôt du Barillet. Cette dernière aboutit dans une position symétrique à celle de la rue Saint-Julien. Des texte anciens signalent des passages mal situés, débouchant le long de l'actuel tertre Saint-Nicolas ⁽⁶⁾. Admettons que ces voies soient en même nombre que dans la zone située au nord-ouest : le monument aurait eu douze points d'accès, compris ceux des extrémités du grand axe. Ceci correspond à une division interne très classique.

⁽³⁾ Pour y parvenir le levé aérien constitue un instrument efficace tandis que le cadastre est très décevant. La date récente de la carte de M. Nicot établie à partir de ce levé explique qu'aucune étude de ce genre n'ait pu aboutir jusqu'à présent à des résultats vraisemblables.

⁽⁴⁾ Tous les problèmes de toponymie pour les rues de Chartres exigent de recourir au *Tableau de Chartres en 1750* de P. Buisson et Bellier de la Chavignerie. Les auteurs n'ont en général pas vu les questions qui se posaient mais ils ont accumulé les éléments qui permettent de les aborder.

⁽⁵⁾ Cependant, à l'inverse des voies précédentes, on ne parvient pas à la suivre jusqu'à la rue Muret.

⁽⁶⁾ On trouve ces textes dans le fonds du Collège, *Archives municipales de Chartres* PB 1-16 et dans le fonds des Minimes, *Archives départementales d'Eure-et-Loir* H supplément.

La pente du flanc de la vallée de l'Eure continue au-delà de l'amphithéâtre, vers la haute ville; nous poursuivrons tout à l'heure dans cette direction l'examen des voies installées sur les courbes de niveau. L'étude des axes qui conduisent vers le plateau est plus complexe. On distingue immédiatement trois amorces sensiblement parallèles et équidistantes, l'impasse de Moutonnerie dans l'axe du monument, la partie haute du tertre Saint-Nicolas au sud-est, la partie haute de la rue Chantault, enfin, au nord-ouest. L'alignement, de murs antiques découverts par nous en 1962, lors de la fouille de la Chapelle Saint-Serge et Saint-Bacche, suggère que le tertre se poursuivait sous le palais de l'évêque, ce dont on se doutait par ailleurs. Avec les tronçons ainsi situés on peut tenter de définir un axe : c'est exactement celui de la rue du Cheval-Blanc, et il se poursuit, rigoureusement rectiligne sur près de cinq cents mètres, jusqu'à hauteur de la façade de l'église Sainte-Foy. La partie haute de la rue Chantault soulève peu de difficultés; à défaut de plans des textes sans ambiguïté renseignent sur sa poursuite sous le bâtiment du séminaire Saint-Charles, actuelles archives départementales, en ligne droite ⁽⁷⁾. La direction conduit droit à la façade des celliers de Loëns, qui furent donc construits en bordure de la voie disparue ⁽⁸⁾, puis exactement à la première section de la rue du Petit-Beauvais et enfin à la façade d'un bâtiment isolé dans un jardin. Entre ces deux rues, l'impasse de la Moutonnerie semble l'amorce d'une troisième; mais pour obtenir une interprétation cohérente il faut admettre une déviation de sa direction vers le sud-est que deux infimes détails de la photographie aérienne semblent confirmer. A ce prix on suit cet axe jusque sur la ligne de remparts très postérieure, au delà de la porte Châtelet maintenant détruite. A cette voie se rattachent les façades qui bordent le côté nord de la rue du Cardinal-Pie ⁽⁹⁾, puis un alignement de murs et de façades témoins du côté des jardins. Les trois axes ainsi restitués sont parallèles et équidistants, avec environ quarante mètres d'écartement; ils sont parallèles à l'axe de la partie la plus ancienne de la cathédrale, au niveau de la crypte Saint-Lubin dont l'orientation s'explique ainsi par celle de la voirie gallo-romaine ⁽¹⁰⁾. Il semble possible de retrouver dans cette zone l'effacement des données si

(7) Buisson et Bellier de la Chavignerie ont connu ces textes qui se trouvent aux archives départementales, dans le fonds du séminaire Saint-Charles.

(8) Mais à trois mètres en dessous du sol actuel et vraisemblablement à deux mètres au dessus du sol antique. Sur le plateau, le sol antique se rencontre presque partout à des profondeurs comprises entre cinq et sept mètres.

(9) Le Séminaire Saint-Charles avait obtenu le droit d'empiéter sur la voie publique qui était l'une des plus larges de Chartres. C'est là que se tenait le marché à la filasse.

(10) Les murs antiques visibles dans cette crypte sont perpendiculaires aux axes que l'on vient de définir.

simples de cette voirie antique. On n'a pas prêté attention jusqu'ici à une découverte de Maurice Jusselin qui avait observé en 1934, dans les tranchées creusées pour le remplacement des canalisations du gaz, une suite continue de fondations très frustes de ladères liés par un mortier terreux, depuis les bureaux de l'Inspection Académique (installés dans une dépendance du palais épiscopal) jusqu'au chevet de l'église Sainte-Foy ⁽¹¹⁾. Des fondations de même type trouvées lors de la fouille de la chapelle Saint-Serge et Saint-Bacche peuvent être datées de la première invasion normande; d'autres, avec un mortier meilleur sont visibles en quelques points des cryptes de l'église Saint-André et pourraient remonter à la fondation, vers 950. Ces comparaisons confirment l'attribution de Maurice Jusselin qui voyait dans sa découverte la base du rempart construit après le sac de la ville par les Normands en 858. Le tracé s'explique par un compromis : emprunter la voie qui aboutissait au rebord sud-est de l'amphithéâtre aurait amené trop près de la cathédrale, on ne l'a donc suivie que dans une zone éloignée pour passer au voisinage de l'édifice sacré à la voie centrale de desserte de l'amphithéâtre. Les bâtiments qui subsistaient hors du mur ont dû être détruits plusieurs fois et le terrain abandonné pendant de longues périodes d'où l'effacement actuel des données antiques. A l'intérieur des murs la situation ne fut pas beaucoup plus favorable à la conservation puisque l'organisation du cloître et du palais épiscopal bouleversa le terrain. Seules les portions de voies antiques empruntées par les remparts pouvaient demeurer visibles en cette zone.

Les voies transverses étaient évidemment moins menacées car elles restaient utiles plus que des rues longitudinales trop proches des remparts à l'extérieur. Elles ont effectivement mieux survécu, perpendiculaires au premier faisceau, très parallèles entre elles sur des segments entiers et équidistants avec environ quarante mètres d'axe à axe ⁽¹²⁾. On relève successivement en marchant vers l'amphithéâtre la rue du Petit-Beauvais ⁽¹³⁾ qui se prolongeait au moins jusqu'à la rue du Cheval-Blanc comme en font foi les formes révélées par la photographie aérienne, la rue de Beauvais, une voie disparue qui survit sur une quarantaine de mètres dans l'accès au cellier de Loëns, la rue des Lisses, restée en place dans sa partie centrale mais déviée aux deux extrémités, l'ancienne rue des Trois-Flacons ⁽¹⁴⁾ qui ne

⁽¹¹⁾ Cf. Maurice Jusselin, *La chapelle Saint-Serge et Saint-Bacche ou Saint-Nicolas-au-Cloître à Chartres*, Paris 1941, extrait du Bulletin monumental. Nous avons revu récemment quelques débris qui peuvent se rattacher à cette fondation. Ils ne semblaient pas en place.

⁽¹²⁾ En l'absence d'un levé très précis une mesure rigoureuse est difficile; il semble que le chiffre exact est très voisin de quarante mètres.

⁽¹³⁾ Dans sa partie perpendiculaire à la section citée tout à l'heure.

⁽¹⁴⁾ Actuelle rue du Palais de Justice.

subsiste que sur une quarantaine de mètres à partir de l'axe, une autre voie dont les vestiges ont été effacés par la construction du séminaire Saint-Charles mais qui survit plus loin rue Saint-Jacques sur soixante dix mètres aussi. On arrive alors à la portion supérieure de la rue Muret, appelée anciennement rue de Mur en Muret; elle ne s'insère dans le réseau antique ni en position ni en direction, mais l'observation directe des lieux fournit la solution: une façade en retrait dans une cour, numéro 6 de cette rue, jalonne le passage disparu, la photographie aérienne, les limites cadastrales et des vestiges en sous sol confirment cette identification ⁽¹⁵⁾. On constate que le départ du tertre Saint-Nicolas s'inscrit sur le même axe qui se prolonge à près de cent vingt mètres de là par un passage au pied de la partie méridionale des terrasses de l'évêché, en contrebas d'un mur qui a été tenu pour la fortification du neuvième siècle ⁽¹⁶⁾. A quarante mètres vers le bas une suite rectiligne de limites visibles sur la photographie aérienne et le cadastre semble désigner à vingt mètres de l'extrémité est de l'amphithéâtre une voie que rien d'autre n'atteste. Tangeante peut-être au monument une dernière parallèle qui subsiste en partie dans les propriétés privées s'aligne sur le prolongement de la rue Robert-Blin dont il a été parlé. L'écartement faible des deux dernières voies résultait du raccord entre un système adapté au plateau et un autre adapté à la pente. Cet ensemble de constatations fournit des solutions satisfaisantes à quelques-uns des problèmes posés par la découverte certaine d'un grand monument consacré aux jeux. Mais seules des fouilles expliqueront les détails.

Il reste à préciser les données chronologiques de l'ensemble. L'emploi du silex et l'absence de points de comparaisons locaux ne permettent guère de s'appuyer sur l'aspect de la maçonnerie découverte. Le mortier employé, presque exempt de terre cuite, semble remonter à une époque très haute sans que l'argument soit décisif ⁽¹⁷⁾. L'organisation de la voirie, manifestement centrée sur le monument, joue dans le même sens. La période de destruction n'est pas mieux

⁽¹⁵⁾ Quelques jours après la découverte des murs de l'amphithéâtre une tranchée a révélé dans l'alignement du bord de cette voie disparue une très belle maçonnerie antique de briques jadis couvertes d'un enduit.

⁽¹⁶⁾ Lefèvre Pontalis estimait qu'on ne pouvait remonter au-delà; comme pour des raisons diverses on ne peut guère descendre l'attribution la date peut être retenue. L'absence absolue de renseignements sur les autres parties de l'enceinte de cette époque interdit des raisonnements de ce genre pour le reste de la ville.

⁽¹⁷⁾ Les découvertes locales ont permis de constater que la proportion de terre cuite employée dans les mortiers augmente jusque la fin du troisième siècle au moins et diminue ensuite, sauf pour les emplois spéciaux tels que les parois de citernes ou certains enduits. On n'a pas encore trouvé d'éléments de datation décisifs, tels que poteries ou monnaies aux environs de la découverte.

assurée. Elle est certainement antérieure à la fondation de l'église Saint-André vers 950. Elle est très probablement antérieure à l'invasion normande ou, au plus, en est un effet. L'implantation du palais de l'évêque sur une voie publique ne se concevrait pas si cette voie n'avait été préalablement coupée par le nouveau rempart (18). Il ne semble pas possible de préciser davantage.

C'est dire que la découverte signalée ici ouvre un beau champ de recherches.

M. C.

(18) Le même raisonnement vaut pour la chapelle Saint-Serge et Saint-Bacche.

Le chantier de la rue des Bouchers à Chartres.

Pendant le premier trimestre de 1965, furent effectuées, entre les numéros 23 et 35 de la rue des Bouchers, de profondes excavations destinées aux fondations du Centre social de Chartres (fig. 1).

La pelle mécanique creusa sur une longueur de 25 à 30 mètres, à une profondeur de 3 mètres, au moins, au-dessous du niveau de la rue. Sous plusieurs couches d'incendie, on atteignait ainsi le niveau du sol gallo-romain.

La découverte d'un premier chapiteau, puis celle d'une couche de cendres et de scories, qui parut importante, la présence de nombreux tessons de poterie amenèrent la Société archéologique à exercer une surveillance ininterrompue entre le 5 et le 12 juillet et à faire assurer par la suite de fréquentes visites du chantier.

Deux remarques préliminaires s'imposent :

Nous n'avons pas entrepris une fouille dans un sol intact : nous sommes passés après la pelle mécanique.

A aucun moment, malgré toutes les facilités qui nous furent accordées, malgré toutes les complaisances que nous avons rencontrées, il ne nous a été possible de pratiquer une fouille systématique et méthodique.

L'hypocauste (fig. 2) :

Cet état de fait explique la découverte tardive (sept. 1965) d'un hypocauste, dans le S.-S.-E. de l'excavation. Selon les dires d'ouvriers du chantier, la pelle mécanique avait peiné sur un gros mur, plus dur que les murs des caves médiévales environnantes, qui traversait le chantier de part en part, sur toute sa largeur. Quelques traces ont pu en être repérées dans le flanc de l'excavation, sous la rue des Bouchers. On peut donc supposer que la pelle mécanique a enlevé la partie la plus importante de l'hypocauste.

Lors de la découverte, les restes en étaient réduits à peu de chose : sur une maçonnerie de fondation (épais. 80 cm) qui se trouvait au niveau du fond de l'excavation, deux murs (épais. 80 cm; écartement 225 cm). Ils avaient été rasés à 80 cm de la fondation (2 mètres au-dessous de la surface du sol actuel), ce qui correspond au niveau du sol de l'édifice ancien, encore visible de part et d'autre des murs.

Le caldarium (ou la salle de bain) était dallé de marbre posé sur un ciment rose. Ce dallage reposait sur des piles de briques plates (19 × 10 × 04,5) cimentées entre elles. Deux de ces piles étaient encore visibles : l'une à 20 cm du mur N.-E. la seconde à 39,5 cm de la première. Elles étaient enfouies dans des

PLAN SOMMAIRE DU CHANTIER

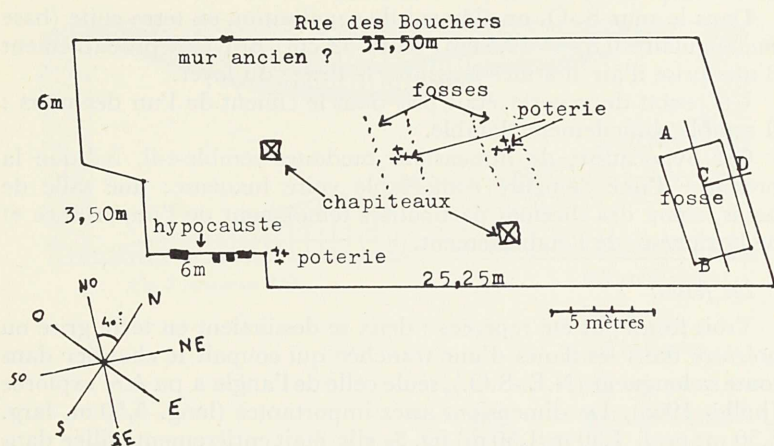


Fig. 1

L'HYPOCAUSTE

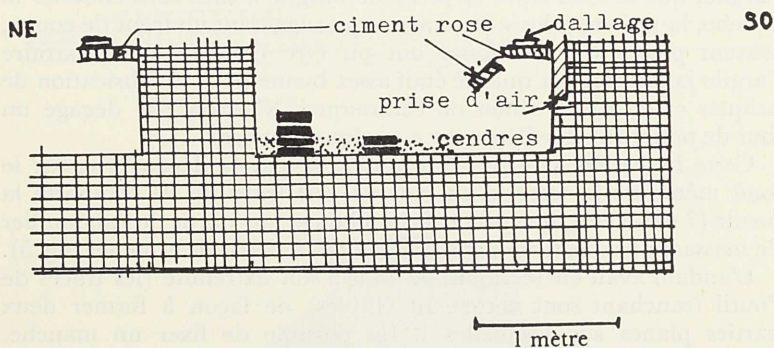


Fig. 2

cenbres, des débris de sol (dallage, ciment); on y a trouvé également des fragments d'enduit peint en rouge pompeien et quelques morceaux de poterie, difficilement datables.

Dans le mur S.-O. un élément de canalisation en terre cuite (base rectangulaire $0,85 \times 12,5$ cm; haut. 32 cm) provient probablement d'une prise d'air destinée à assurer le tirage du foyer.

Un tesson de poterie était pris dans le ciment de l'un des murs : il semble difficilement datable.

Cet hypocauste, de dimensions modestes semble-t-il, indique la présence d'une demeure confortable voire luxueuse; une salle de bains, sinon des thermes particuliers témoignent de l'importance et de la richesse de l'établissement.

Les fosses:

Trois fosses ont été repérées : deux se dessinaient en terre grise ou noirâtre dans les flancs d'une tranchée qui coupait le chantier dans toute sa longueur (N.E.-S.O.), seule celle de l'angle a pu être explorée (juillet 1965). De dimensions assez importantes (long. 5,50 m, larg. 3,50 m; prof. 1,30 m/1,50 m) fig. 3, elle était entièrement taillée dans l'argile jaune; l'argile à galets constituait le fond; les flancs étaient francs et verticaux. Sur une partie de la longueur, l'argile du flanc N.-E. avait été entaillée comme pour former deux marches, ou deux gradins (fig. 4).

Une fosse de cette importance n'était sans doute pas destinée initialement à être un simple trou à ordures. La présence de plusieurs fosses, le fait que toutes soient taillées de façon aussi franche dans l'argile, que le fond suive la pente de l'argile à silex sans entamer la couche, la présence des « marches » qui suggèrent un front de coupe, laissent penser que ces fosses ont pu être creusées pour extraire l'argile jaune, dont la qualité était assez bonne pour la fabrication de briques et de tuiles, sinon de céramique. N'a-t-on pas dégagé un four de potier rue des Côtes, il y a quelques années?

Cette hypothèse pourrait être renforcée par la découverte, sur le fond même de la fosse, d'un bois de cerf travaillé. Il comporte la meule (7 cm-6 cm), une partie de l'andain et une partie de l'andouiller de massacre (respectivement 4 cm et 7 cm à partir de la meule (fig. 5).

L'andain avait été sectionné et taillé à son extrémité (les traces de l'outil tranchant sont nettement visibles) de façon à former deux parties planes sur lesquelles il fût possible de fixer un manche. L'andouiller de massacre avait été appointé mais s'est brisé anciennement. Un instrument de ce genre fait penser à un pic, tel qu'il en existait encore couramment à l'époque de la Tène; le type aurait pu s'en perpétuer chez un peuple conservateur et un peu à l'écart des grands courants de civilisation.

Le contenu de la fosse était formé de plusieurs couches, aisément

PROFIL APPROXIMATIF DES COUCHES

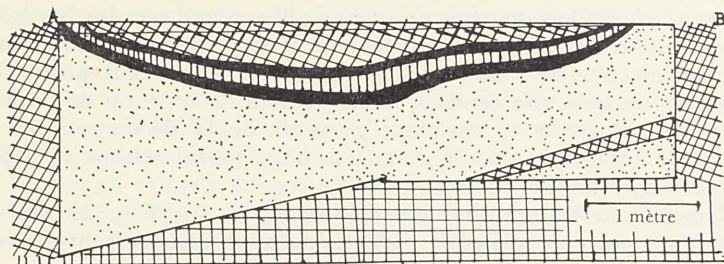


Fig. 3 (coupe en AB).

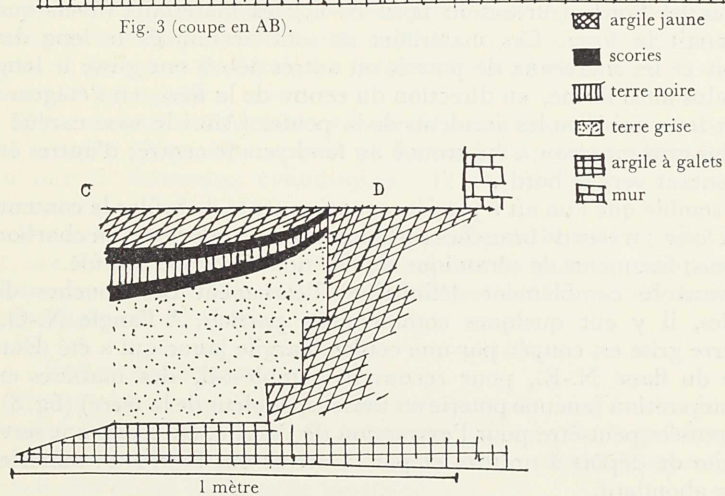


Fig. 4 (coupe en CD).

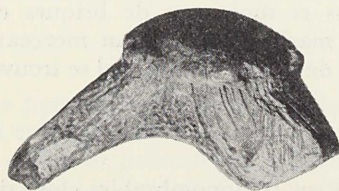


Fig. 5

distinguées par la couleur de la terre. Sous une couche d'argile jaune (20 à 30 cm d'épaisseur), deux couches de scories contenant des déchets de fusion (10 à 35 cm d'épaisseur) séparées par 10 à 20 cm de terre noirâtre. Les couches de scories affleuraient vers les bords de tous les côtés et se trouvaient fortement déprimées vers le centre. En dessous, plus de 1 mètre de terre grise contenant des fragments de charbon de bois, des cendres, et des masses de terre ou de terreau jaunâtre ou verdâtre, semblant provenir de la décomposition de matières organiques. Seule cette couche a fourni tessons et objets divers (fig. 3).

Un examen stratigraphique très sommaire a montré que le comblement n'a pas été uniforme, mais qu'on a progressivement déversé depuis les bords (surtout le bord N.-E.) les matériaux divers que contenait la fosse. Ces matériaux se sont accumulés le long des parois et les morceaux de poterie ou autres débris ont glissé le long du talus ainsi formé, en direction du centre de la fosse, en s'étageant selon leur poids ou les accidents de la pente. (Ainsi le vase caréné : le plus gros morceau a été trouvé au fond vers le centre; d'autres en remontant vers le bord).

Il semble que l'on ait à plusieurs reprises tenté de brûler le contenu de la fosse : traces de branches carbonisées ou transformées en charbon de bois; fragments de céramique sigillée dont l'engobe a brûlé.

Avant le comblement définitif et l'étalement des couches de scories, il y eut quelques comblements partiels. A l'angle N.-O., la terre grise est coupée par une coulée d'argile jaune qui a été détachée du flanc N.-E., pour recouvrir, semble-t-il, des matières en décomposition (aucune poterie en dessous; couleur de la terre) (fig. 3).

Creusées peut-être pour l'extraction de l'argile, ces fosses ont servi ensuite de dépôts à ordures et par là même ont fourni un matériel assez abondant.

Le matériel:

Matériaux de construction:

Comme il est habituel dans un dépôt de ce genre, on trouva de nombreux fragments et morceaux de briques et de tuiles plates. Quelques éclats de marbre blanc et un morceau de stuc gris. Un scellement : un bloc de chaux dans lequel se trouve encore une partie du fer scellé.

Objets métalliques:

On n'insistera pas sur les innombrables clous de toute taille (9, 7, 6, 5 1/2, 5, 3 cm), ni sur le fragment d'aiguille ou de fibule, en bronze (2,6 cm).

Un objet en bronze en forme de « clipeus » (1,6 cm de diamètre),

muni dans sa partie concave d'un axe de 2,5 mm (peut-être brisé) pourrait être une sorte de rivet, servant d'ornement de bride ou de ceinture.

Les débris métalliques qui se trouvaient dans les couches supérieures posent un problème plus délicat.

Certains semblent bien n'être que des déchets de fusion : ils représentent la partie métallique qui inévitablement se mêlait aux parties non métalliques du minerai, dans des fours encore rudimentaires, où le minerai était placé directement dans la cuve du four.

D'autres se présentent sous forme de masses spongieuses, comme était le fer, infusible à l'époque, à sa sortie du four. Pour dégager la masse de fer spongieux, on était obligé de détruire au moins une partie de la cuve. C'est ce qui explique la présence de morceaux de brique, calcinées sur lesquels est encore collé du métal fondu, avec parfois, entre la brique et le métal, des fragments de charbon de bois ou de bois non consumés.

D'autres morceaux semblent avoir déjà été travaillés. Certains ont été cinglés (fragments aplatis et homogènes : 6 mm d'épaisseur) ou formés (morceaux cylindriques : 12 cm de long $\times$ 2,5 cm de diamètre).

Il y avait donc dans le voisinage immédiat de la fosse une fonderie et une forge, d'importance modeste, si l'on en juge par la quantité de scories trouvées. Elles sont peut-être à associer à l'établissement qui possédait aussi l'hypocauste.

Vestiges de nourriture:

De nombreux ossements d'animaux se trouvaient à tous les niveaux, mais surtout près de la surface (ossements de poulets, de cervidés, d'ovidés, une grosse molaire de ruminant; surtout des mâchoires et des défenses de sangliers).

Il y avait également des coquillages (moules de petite taille, peignes, ainsi qu'un oursin). Les huitres étaient les plus nombreuses; elles appartenaient à la race dite « leiostreum », à écailles presque lisses et provenaient sans doute de Bretagne armorique où se trouvaient des parcs florissants qui exportaient jusqu'à Rome et en Germanie.

Le peson:

De forme presque pyramidale (base 8×7 ; hauteur 9,5 cm) avec des angles arrondis et l'arrête de la base chanfreinée, il semble répondre au type des pesons de poissonniers; il pèse 590 grammes. Cela fait à 5 grammes près 1 libra et 6 onces. Il ne porte pas la marque des vérificateurs impériaux; peut-être a-t-il été rejeté pour ses cinq grammes manquants, étant trop lourd pour servir à tendre les fils d'un métier à tisser? (terre cuite).

La cuillère:

C'est un objet en corne de petites dimensions (cupule : 2,5 cm de diamètre, manche : 8,5 cm). Produit du luxe, elle semble être un objet de « toilette », servant à la préparation des fards, plutôt qu'une cuillère de table. Elle a sans doute été rejetée parce que le bout du manche s'était trouvé brisé, à moins que sa présence dans le dépotoir ne soit due à une erreur et à la négligence d'une servante (fig. 6).

Le verre:

Produit rare et cher, il était importé, peut-être d'Égypte ou d'Asie. On n'en a trouvé que des débris :

verre jaune, verre incolore, verre bleu (lapis-lazzuli), verre légèrement fumé, verre irisé bleu-vert.

Certains fragments proviennent de vases moulés.

La poterie:

La poterie mériterait à elle seule une étude détaillée. On se contentera ici de relever quelques particularités et on s'attachera surtout aux éléments permettant une datation.

1) La poterie commune:

De fabrication locale, elle est en général de qualité fort médiocre; la poterie rouge est la plus abondante, mais aussi la plus brisée. On n'insistera pas sur les vases ovoïdes grossiers plus ou moins bien tournés (fig. 7), les aiguères de toutes tailles, les jattes tripodes, les jattes à lèvre rentrante qui forment une céramique rustique sans grand caractère.

Il faut toutefois mentionner :

une jatte à bec ayant sans doute possédé une anse anciennement brisée (diamètre 11,5 cm; épaisseur 8 mm). Elle ressemble à une lampe de type très archaïque (fig. 8).

un vase en forme de toupie assez bien tourné, sans décoration, noir, sans engobe. (ouverture élliptique : 10,4 cm/10,9 cm; hauteur : 15,3 cm) (fig. 9).

Les formes de ces deux vaisseaux son étroitement apparentées aux formes de l'époque de la Tène qu'elles continuent. La première serait peut-être même caractéristique du midi.

Un matériel assez abondant était fait en terre grise, sans engobe, d'une teinte métallique. On a trouvé plusieurs tessons provenant d'assiettes ou de plats creux ou semi creux; l'un d'eux, presque entier avait été jeté sur le fond de la fosse où il avait achevé de se briser



Fig. 6

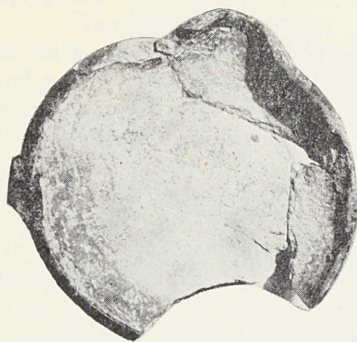


Fig. 8

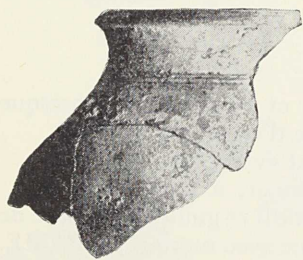


Fig. 7



Fig. 9

(diamètre 23 cm; profondeur 3 cm; épaisseur : bords 8 mm; fond 1 cm) (fig. 10). Poterie italienne?

Une tasse bien tournée en terre grise, engobe noire (hauteur 5,5 cm diamètre 7,5 cm) se rapproche par sa forme de la céramique campagnienne. C'est un type peu fréquent dans le nord, semble-t-il (fig. 11).

Deux pièces sont d'un travail encore plus soigné :

un lacrymatoire (hauteur 7,4 cm; diamètre : panse 6,2 cm; ouverture 4,1 cm; épaisseur 2 mm), en terre gris-rosé, avec engobe noir-olivâtre (fig. 12).

une jatte tripode à panse convexe et rebord extérieur, granitée, jaune (hauteur 4,3 cm; diamètre 10 cm) (fig. 13).

2) *La poterie décorée:*

Quelques fragments de céramique noire comportent des décorations au burin ou à la mollette (fig. 14).

Un fragment, en terre jaune-orangé, est décoré d'ondes peignées, à la mollette (fig. 15). Ornementation de style celtique.

Quatre ou cinq tessons proviennent de vases peints : motifs géométriques bistre rouge ou bistre gris sur fond blanc. Le vase avait une ouverture de 18,5 cm et une vingtaine de centimètres de haut. Les dessins par leurs formes et leurs couleurs rappellent ceux des vases du Sud-Ouest (fig. 16) voire ceux des vases celtibériques.

3) *La poterie sigillée:*

Les principaux types:

1) Drag. 17 : plat moulé à l'extérieur et à l'intérieur et presque vertical et relié au fond par une moulure d'un quart de rond.

2) Drag. 18 : assiette à bord légèrement évasé, sans moulure.

3) Drag. 20 : assiette à bourrelet intérieur, à bord évasé.

4) Drag. 24 : tasse à bord supérieur vertical et guilloché, séparé de la panse convexe par un filet saillant; l'une avec marque : OPASIE.

5) Drag. 27 : tasse à double bourrelet (une quinzaine de fragments).

6) Drag. 29 : vase caréné diamètre 22,6 cm; hauteur 9,2 cm.

7) Drag. 35 : tasse à paroi extérieure convexe et à bord barbotiné.

8) Drag. 37 : vase hémisphérique.

9) Drag. 40 : tasse hémisphérique, avec marque SATIIM.

10) Ritterling I : assiette à bord arrondi et replié vers l'intérieur.

11) Un fragment d'assiette sessile, n'ayant pas de pied, à fond complètement plat; vernis seulement à l'intérieur, sans doute parce que ce genre d'assiette était destiné à aller au feu pour cuire ou réchauffer des aliments, à être placé sur un trépied ou un réchaud.



Fig. 11

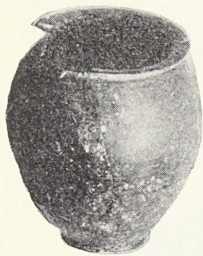


Fig. 12

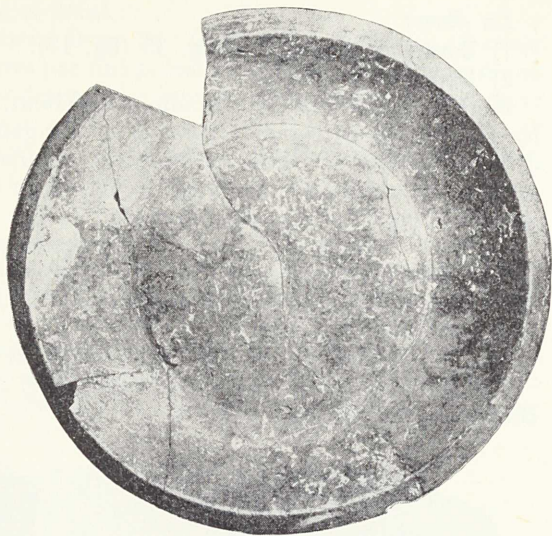


Fig. 10

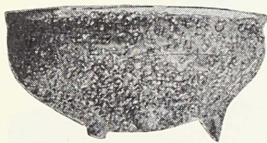


Fig. 13

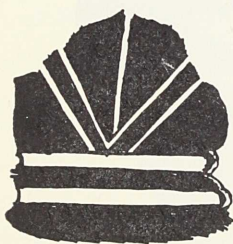


Fig. 14

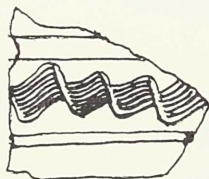


Fig. 15

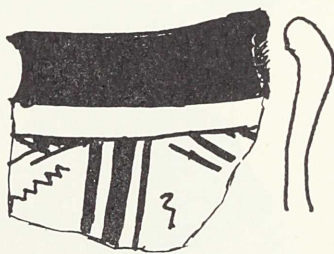


Fig. 16

Les décors:

1) Bord barbotiné sur Drag. 35 (fig. 17).

2) Décors à personnages :

Fig 18 : un personnage masculin, nu, debout, au repos, les hanches légèrement déportées sur la gauche, le bras gauche pendant, le bras droit à hauteur d'épaule, et semblant appuyé sur une lance (?); mais le bras droit est endommagé et l'objet sur lequel il est appuyé a disparu. Ce personnage pourrait être l'un des Dioscures.

Fig 19 : Vénus à sa toilette; elle est représentée nue, de face, élevant les bras pour permettre à la jeune nymphe qui se tient à sa droite d'attacher la fascia autour de sa poitrine. Moule, Lezoux.

3) Décors à animaux :

Fig 20 : sautoir et médaillons contenant des oiseaux.

Fig 21 : sur frise de vase caréné (Drag. 29) : festons et médaillons contenant des oiseaux.

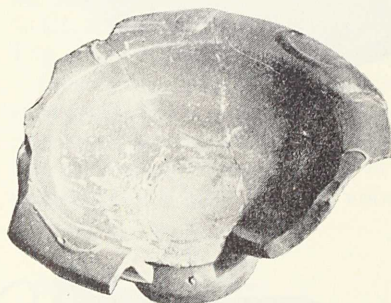


Fig. 17



Fig. 18

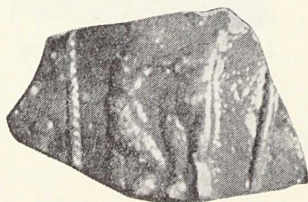


Fig. 19

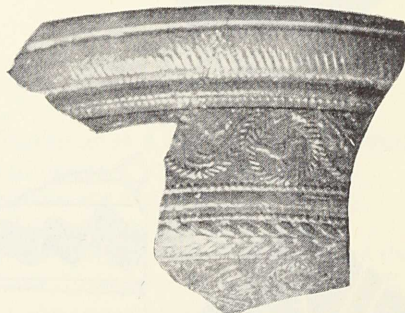


Fig. 20

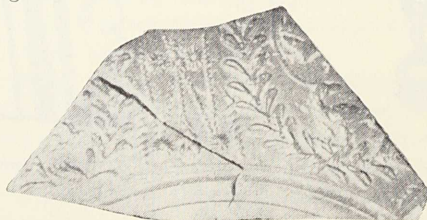


Fig. 21

4) Décor arboréide et floral :

Fig 22 : sur vase caréné Drag. 29 : frise à festons réfléchis affrontés avec entre-deux, séparés par une palissade de bâtonnets formée d'une ligne tremblée, ou par des imbrications verticales, lancéolées à pointe obtuse, inversées. Panse à festons.

Ce vase ne comporte pas de signature, mais ce décor est ailleurs signé MARINUS F. ; il provient de la Graufesenque.

Graffiti et divers:

Sur un fond d'assiette, à l'intérieur, entre deux filets concentriques (1 cm d'écartement), deux lettres ont été tracées : $\text{TRC}\square$. L'inscription était sans doute plus longue mais le tesson est très petit. La première de ces lettres représente peut-être la graphie de la lettre T.

Sur l'extérieur d'un fond d'assiette Drag. 20, un dessin est tracé : forme cruciforme symbolisant peut-être une silhouette humaine (fig. 23).



Fig. 22



Fig. 24

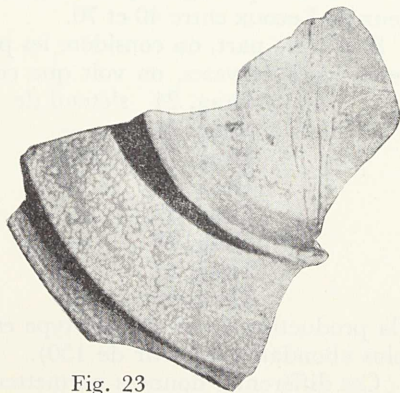


Fig. 23

Le fond marqué CASTI semble avoir été arrondi par frottement de façon imparfaite d'ailleurs, comme pour lui donner la forme d'un palet à jouer. L'engobe et la marque sont comme martelés sur la face convexe, alors que la face plane est restée lisse.

Les signatures:

On en a découvert 9 : 6 sont aisément lisibles, une autre est plus douteuse, deux sont conjecturales.

1) NI : deux lettres majuscules sur fond d'assiette. Après mesures précises, une seule lettre semblerait manquer. Il s'agit peut-être de ANI, Anus ou Anianus, potier de la Graufesenque.

2) [A]? RD. La barre verticale du R est abîmée dans sa partie inférieure. On peut toutefois restituer à coup sûr ARD, signature connue de ARDA potier de la Graufesenque.

3) AMANDI sur fond dont l'engobe a disparu.

4) CASTI.

5) OF MURRA (MUR liés : MR), sur fond d'assiette (officina Murrani).

6) OPASIE sur Drag. 24 (Officina Passieni).

7) SAIIM sur bol hémisphérique Drag. 40 : désigne Satto (Satto Manus).

8) SATITTO (lecture douteuse) même potier; OFF à l'envers.

9) SECUNDI sur un fragment comprenant seulement la marque.

Toutes les signatures sont en capitales. Tous les noms sont inventoriés parmi ceux des potiers qui tenaient fabrique à la Graufesenque, pendant la période de splendeur des ateliers.

Datation:

Les ateliers de la Graufesenque, d'où semble provenir la plupart de la céramique sigillée, ont fonctionné entre 20 et 90 après J.-C.; ceux de Lezoux entre 40 et 70.

Si d'autre part, on considère les périodes de production des différents types de vases, on voit que celle de

Drag. 24	s'étend de	— 50	à	+ 60
Drag. 29	—	0		+ 60
Drag. 17	—	— 50		+ 100
Drag. 35	—	+ 50		+ 110
Drag. 27	—	— 50		+ 170
Drag. 18	—	+ 50		200
Drag. 37	—	+ 80		300
Drag. 40	—	+ 50		350

(la production de ce dernier type est attestée dès 50 mais beaucoup plus abondante à partir de 150).

Ces différentes données permettent, me semble-t-il, de dater avec

quelque vraisemblance, les objets de ce dépôt de la fin du premier siècle ou du début du second : ce qui coïnciderait avec la datation proposée pour un des chapiteaux découverts (I^{er} siècle).

En considérant qu'il a pu s'écouler un quart de siècle ou un demi siècle, entre la fabrication des objets, leur exportation leur utilisation et leur destruction, on peut donc affirmer que dans le courant du second siècle, il y aurait eu un établissement important, unissant des bâtiments d'un certain luxe et d'un certain confort (salle de bain, dallage, enduit peint), et des bâtiments plus utilitaires, sans doute forge et fonderie.

C'était peut-être une de ces villas urbaines, dont parle F. Lot; dotées du confort et du luxe, ces propriétés se suffisaient à elles-mêmes, car elles comportaient non seulement des bâtiments affectés à l'exploitation agricole, placés généralement à l'écart de la maison du maître, mais des ateliers où l'on filait, où l'on tissait, où l'on forgeait; elles se construisirent dans la Gaule du Nord dès le début du second siècle.

Pierre CHARPIN.

La nécropole mérovingienne de Fontaine, à Ouerre (Eure-et-Loir)

Une nécropole mérovingienne a été découverte sur la commune d'Ouerre, au lieudit champ tier du Petit-Terrier, parcelle cadastrale 136 B, au nord du village de Fontaine. Elle s'inscrit dans le cadre classique des nécropoles du Haut Moyen Age. Placée au sud d'un plateau marneux qui lui-même est incliné vers le sud, elle est circonscrite au nord par un chemin allant vers Prouais, à l'ouest par un autre chemin joignant Fontaine à La Chapelle-Forainvilliers, tandis qu'à l'ouest, en contrebas du coteau, se trouve la source de Fontaine.

Cette nécropole fut découverte fortuitement par M. Hervé, propriétaire du terrain, lors de travaux d'abattage de marne.

Les objets dont nous présentons l'étude furent découverts lors de ces travaux. M. Hervé les adressa en 1956 au laboratoire de Nancy où MM. Salin et France-Lanord en effectuèrent l'étude et la restauration.

Ces études mettaient en évidence l'exécution (contre-plaque et garniture de ceinture) dans des ateliers régionaux qui nous sont encore inconnus et d'un mobilier (fibule digittée et fibule aviforme) de tradition purement germanique.

Les sondages effectués en 1964 par M. Mino et la campagne de fouilles de 1965 ont eu pour but de mettre en évidence le caractère à « reihengraber » de cette nécropole.

Il apparaît, d'après les renseignements que nous avons pu recueillir, que les sépultures situées sur le flanc ouest de la colline, étaient de tradition romaine, c'est-à-dire non alignées et non orientées.

D'après les fouilles déjà effectuées, les sépultures mérovingiennes les plus anciennes se situent très à l'est, sur le plateau (fosses individuelles, en pleine terre, sépultures alignées, plaques de ceinture inexistantes). Les sépultures des ^{vi}e et ^{vii}e siècles avec fusion progressive (fosses accolées : enclos familiaux ou clans?) se trouvent plus à l'ouest, sur le bord du plateau, au contact des sépultures d'influence romaine.

GARNITURE DE CEINTURE DE FER DAMASQUINÉ D'ARGENT

Vers 600.

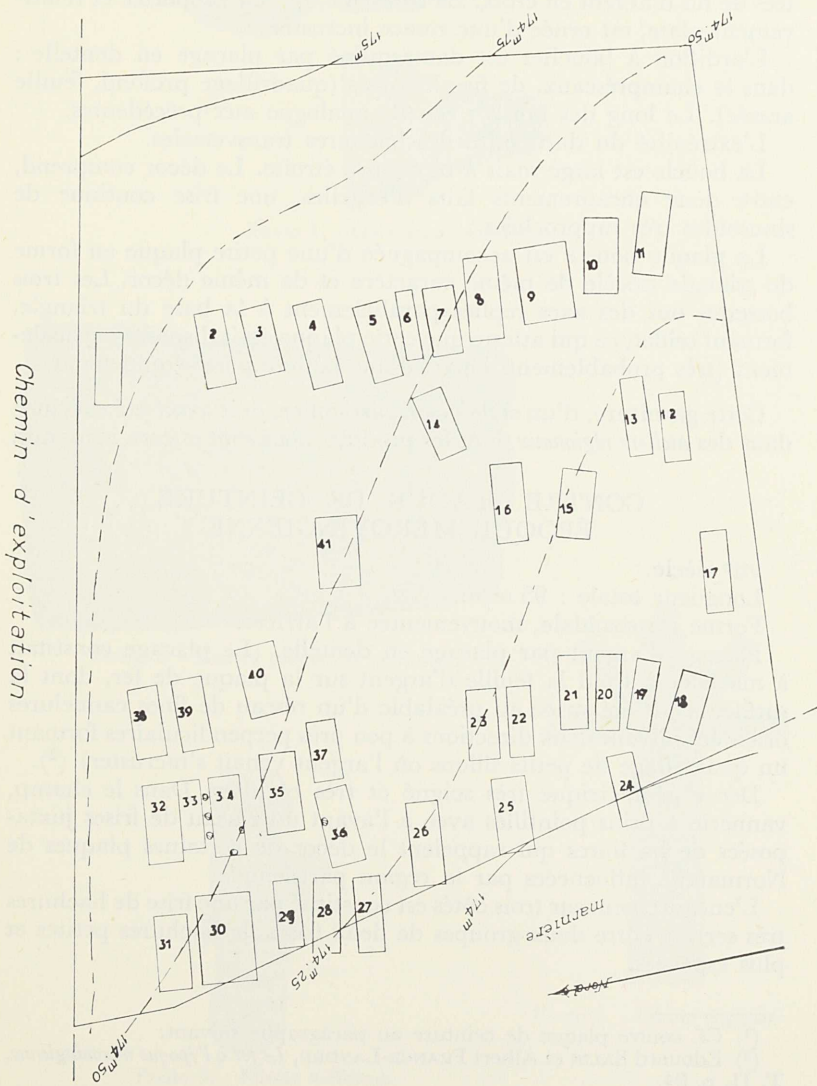
Longueur totale de la plaque boucle : 120 m/m.

De forme triangulaire, légèrement mouvementée au droit des trois bossettes de fixation.

COMMUNE DE OUERRE (Eure-et-Loir)

Fouilles Nécropole Mérovingienne de Fontaine

Champtier du Petit terrier



La plaque est damasquinée d'argent par placage (sur quadrillage) ⁽¹⁾ avec réserves (échelles en dentelle).

Décor : il se compose d'une torsade caducée de deux têtes de monstres entrelacées, dont les têtes adossées offrent de fines mandibules enroulées. Vers l'avant, un dragon bicéphale aux mandibules enroulées bouclé en son milieu. Les deux bossettes avant, sont incrustées de fils d'argent en croix. La troisième, qui est rapportée et relativement plate, est ornée d'une rosace incrustée.

L'ardillon à bouclier est damasquiné par placage en dentelle : dans le champréseaux, de fins losanges (quadrillage profond, feuille arasée). Le long des bords : échelle analogue aux précédentes.

L'extrémité du dard offre des hachures transversales.

La boucle est large mais à ouverture étroite. Le décor comprend, entre deux encadrements faits d'échelles, une frise continue de sinusoïdes très rapprochées.

La plaque boucle est accompagnée d'une petite plaque en forme de triangle isocèle de même caractère et de même décor. Les trois bossettes ont des axes repliés parallèlement à la base du triangle, formant œillet, ce qui atteste que cette plaque était disposée verticalement (très probablement départ d'une lanière porte-équipement).

Cette garniture, d'un style assez particulier, doit avoir été exécutée dans des *ateliers régionaux* dont les produits nous sont encore inconnus.

CONTRE PLAQUE DE CEINTURE ÉPOQUE MÉROVINGIENNE

vii^e siècle.

Longueur totale : 95 m/m.

Forme trapézoïdale, mouvementée à l'arrière.

Placage d'argent par placage en dentelle. (Le placage consistait à marteler à froid la feuille d'argent sur la plaque de fer, dont la surface avait été striée au préalable d'un réseau de fines cannelures orientées suivant deux directions à peu près perpendiculaires formant un quadrillage de petits sillons où l'argent venait s'incruster) ⁽²⁾.

Décor géométrique très soigné et très régulier. Dans le champ, vannerie à brins pointillés avec à l'avant un réseau de frises juxtaposées de hachures qui rappellent le décor de certaines plaques de Normandie influencées par la région parisienne.

L'encadrement sur trois côtés est constitué par une frise de hachures très serrées entre deux groupes de deux frises de hachures petites et plus espacées.

⁽¹⁾ Cf. contre plaque de ceinture au paragraphe suivant.

⁽²⁾ Edouard SALIN et Albert FRANCE-LANORD, *Le fer à l'époque mérovingienne*, T. II, p. 84.

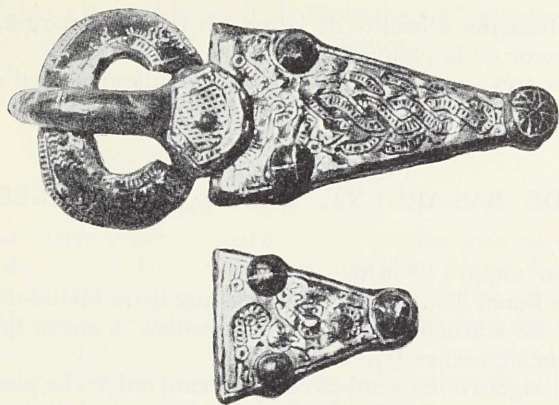


Photo 1. - Garniture de ceinture.

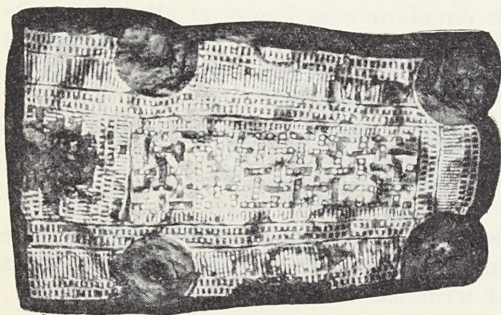


Photo 2. - Contre plaque de ceinture.



Photo 4. - Fibule aviforme.

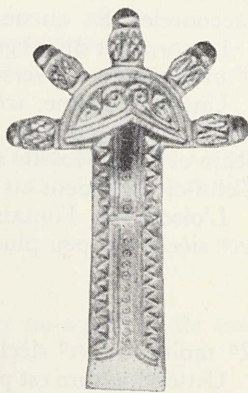


Photo 3. - Fibule digittée.

Quatre bossettes à calotte de laiton, en partie disparues, complétaient le décor de la plaque.

Le décor très caractéristique provient manifestement d'un atelier de la région parisienne.

FIBULE DIGITTÉE, DE BAS-ARGENT, DORÉE ET NIELLÉE

525-550.

Longueur totale : 87 m/m.

Type de Bonn. Tout à fait semblable aux deux fibules de la sépulture n° 11 de Kärlich et de même dimensions, à croire qu'elle provient du même atelier ⁽³⁾.

Fibule d'argent à tête semi-circulaire à cinq doigts. Le pied présente une largeur constante.

Bas-argent partiellement doré et niellé.

Décor en taille biseautée vigoureuse. Rinceaux, frise de triangles et de cercles oculés sont de belle exécution.

Très mince, évidemment circulaire sous l'anse, et allongé sous le pied pour l'épingle. La dorure du pied semble différente du reste et son décor pointillé est assez inattendu : il se retrouve à Kärlich 84.

FIBULE AVIFORME D'ALLIAGE BLANC

2^e moitié du vi^e siècle.

Longueur : 28 m/m.

L'oiseau, dont le bec et l'aile sont malheureusement cassés, offre une sorte de corne triangulaire à la naissance du cou. Ses pattes sont raccourcies. Sa queue est terminée en demi-cercle.

Le corps est divisé géométriquement en secteurs lisses à l'exception d'une bande transversale hachurée.

Une telle forme, très originale, se distingue de toutes les formes actuellement connues. C'est le 469 de Gertrud Thiry (région du Rhin et de la Moselle au British Museum) qui s'en rapproche le plus. Celui-ci appartient au plus tôt à l'an 550.

L'oiseau de Fontaine paraît dater de la seconde moitié du vi^e siècle (un peu plus évolué que le 469).

SÉPULTURE N° 32

2^e moitié du vi^e siècle.

Cette sépulture est particulièrement intéressante du fait de l'importante découverte des monnaies d'argent dont M. Lafaurie, Conserva-

⁽³⁾ Herbert KÜHER, *Die Bügelfibeln*, p. 406 et pl. 24 et 84.

teur au Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Nationale, présente dans ce bulletin une étude très approfondie.

Orientation : est-ouest

longueur : 2,10 mètres.

largeur : 0,90 mètre.

profondeur : 0,91 mètre.

Remblai : terre végétale, marne, silex, les plus gros au contact du crâne et du bassin. Dans la moitié inférieure (entre 45 et 50 cm) 21 tessons de poterie. Les tessons les plus en surface (13) sont en partie brûlés (dans tous les cas, particules de charbon dans leur périmètre). Poterie grossière à engobe rouge, gris, ou noir. Ces tessons ne sont pas groupés mais répartis sur toute la surface de la fosse. Seuls deux tessons se trouvaient sur le bord gauche.

Il est vraisemblable qu'un feu rituel a été allumé à mi-remplissage de la fosse. Deux hypothèses peuvent être avancées quant aux tessons de poterie brûlés :

— poteries éclatées sous l'action de la chaleur (seulement dans le cas où ces poteries auraient été très petites : « doubles », comme dans le cimetière de Lezévillie en Haute-Marne) ⁽⁴⁾.

— débris de poterie jetés dans le feu rituel sur toute la surface de la fosse.

ÉTUDE OSTÉOLOGIQUE

Sujette à révision, pièces anatomiques actuellement au laboratoire pour étude plus approfondie.

Crâne: Os minces, légers;

Surface d'insertion musculaire peu apparente;

Arcades sourcilières peu proéminentes;

Front droit et proéminence frontale.

Odontologie: Dentition définitive.

Les dents présentent une usure régulière vers l'intérieur. Caries dentaires au niveau du collet de la première molaire et de la canine droites du maxillaire supérieur.

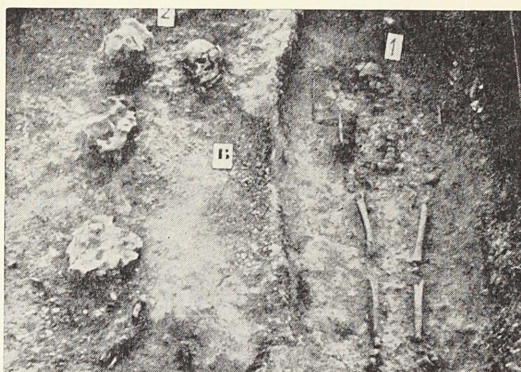
Bassin: fosse iliaque profonde et concave.

L'évasement est assez prononcé.

Sacrum: large.

Ces observations semblent pouvoir indiquer un squelette de sexe féminin.

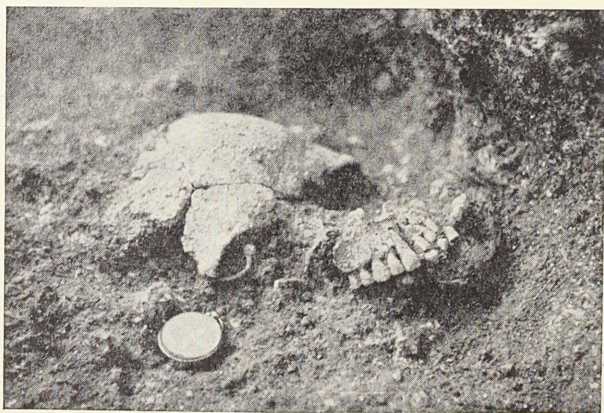
⁽⁴⁾ Cf. Ed. SALIN, *Manuel des fouilles archéologiques*. I. Les fouilles de sépultures du ^{ve} au ^{viii}e siècle, Paris 1946.



Tombes 33 et 32



Tombe 33 (2 B)



Tombe 32 (1 B)

CLOUS

5 clous ont été découverts.

- 1 au contact du tiers supéro-externe de l'humérus gauche.
Pointe dirigée en dedans et en bas.
Longueur 3,2 cm.
- 1 au contact du bord externe de l'extrémité inférieure de l'humérus droit.
Pointe en dedans et en bas.
Longueur 2,4 cm.
- 1 au contact de l'épine iliaque postéro-supérieure.
Pointe parallèle à l'os.
Longueur 2,7 cm.
- 1 situé à 13 cm en dehors de l'astragale droit.
Pointe en dehors.
Longueur 3 cm.
- 1 situé à 7 cm en avant des phalangettes des pieds, légèrement plus à gauche.
Pointe en bas.
Longueur 2,7 cm (très abimé).

Forme:

Tous sont de section triangulaire et à tête plate.

La disposition des clous, leur longueur presque constante pourraient indiquer que la morte a été déposée sur un brancard pour l'assemblage duquel on aurait utilisé ces clous. Toutefois aucune trace de bois n'a été découverte, aucun clou n'a été trouvé dans le remblai au-dessus du squelette, qui aurait pu indiquer l'utilisation d'un cercueil.

MOBILIER

Ce mobilier n'a pas encore été restauré.

— 2 anneaux d'oreilles:

Argent — Une extrémité effilée l'autre terminée par un polyèdre.

Anneau droit : sous l'apophyse orbitaire externe. Ø 3 cm.

Anneau gauche : à 3 cm en dehors du mastoïde. Ø 3,4 cm.

— 2 fibules aviformes:

Alliage blanc.

Corps décoré de triangles.

Queue triangulaire.

Pattes stylisées (représentées par deux triangles).

Bec crochu, disproportionné.

Oeil volumineux et rond.

Situation : l'une reposant sur le tiers externe de la clavicule gauche,

bec dirigé vers le crâne. Cette fibule est plus usée, la queue plus courte, longueur, 4 cm.

La seconde se situe à 10 cm en dehors de la quatrième vertèbre cervicale, bec dirigé vers le bas, longueur 3,7 cm.

— *Groupe d'objets.*

Situé dans le remblai à 12 cm en dehors du tiers moyen du fémur gauche.

D'avant en arrière :

- demi-cylindre (alliage cuivre?) 7 cm de longueur (canal regardant le fémur) :
- 1 perle en pâte de verre bleue. Ø 2 cm.
- 2 monnaies d'argent (voir étude de M. Lafaurie).
- 4 fragments provenant de 2 autres pièces.

M. et M.-J. LEPAGE.

Monnaies franques en argent trouvées à Ouerre (Eure-et-Loir)

La fouille d'une sépulture, en août 1965, à Ouerre, au lieu dit Fontaine ⁽¹⁾, a fait découvrir par M. Marcel Lepage deux petites pièces en argent et des fragments de deux autres pièces qui ont été déposés pour étude au Cabinet des Médailles de la Bibliothèque nationale le 5 octobre 1965. Les pièces étaient placées, dans la tombe, à proximité de la jambe gauche du squelette, près d'un fragment de tube en bronze.

1. — **ΔΝΙΑ ΤΙΗ**, buste à droite, la tête ceinte du diadème fermé au-dessus de la nuque par une grosse boucle à deux pendants. La poitrine est figurée par deux fragments de cercles imbriqués et striés. Cercle externe perlé.

Revers : **ΑΟΤ, ΟΙΥ**, personnage debout à droite, vêtu d'une robe longue, tenant une croix et une longue canne chrismée. Cercle externe perlé.

Argent ; 0,186 g. Diamètre : 10 à 11 mm.

2. — Pièce semblable, frappée avec des coins différents. Au droit ne se distingue que la fin de la légende : **ΤΙΗ**. Au revers ne sont conservées que les deux lettres **ΟΛ**.

Argent ; 0,107 g. Fortement ébréché ⁽²⁾. Diamètre : 10 à 11 mm.

3. — Fragment d'une pièce semblable aux deux précédentes mais frappée avec des coins différents. D'un côté on distingue la partie centrale de l'effigie : œil, nez, bouche, oreille, de l'autre côté la poitrine et la taille du personnage, ses bras et une partie de la croix.

Argent ; 0,019 g.

4. — Fragment d'une pièce semblable. Au droit on distingue le sommet de la tête et le diadème fermé par un ornement à trois pointes sur le front ; au revers la base de la figure indistincte, en forme de rectangle.

Argent ; 0,017 g.

5. — Débris divers parmi lesquels se distinguent deux fragments minuscules qui proviennent vraisemblablement des pièces décrites ci-dessus.

Les légendes des pièces nos 1 et 2 peuvent être développées : **ΔΝ ΙΥΣΤΙΝ** (VS ou **ΙΑΝΥΣ ΠΡ ΑΥΓ**) et **ΥΙΟΤΟΡ** (**ΙΑ ΑΥΓΥΣ-ΤΟΡΥΜ**). Ce sont les légendes inscrites sur de nombreux tiers de sous d'or au nom de Justin I^{er} et de Justinien I^{er}. Il est difficile de

⁽¹⁾ Ouerre, Eure-et-Loir, arrondissement et canton de Dreux.

⁽²⁾ Ces monnaies sont en argent presque pur. Au cours des temps cet argent s'est cristallisé et cette transformation interne a rendu les pièces de cette époque extrêmement fragiles.



MONNAIES TROUVÉES A OUERRE
(Grandeur originale et $\times 4$, clichés Bibliothèque nationale)

savoir immédiatement du quel de ces empereurs la titulature inscrite sur ces pièces est une contraction : Justin I^{er} (518-527), Justinien I^{er} (527-565), Justin II (565-578). Heureusement le type de l'effigie employé pour ces pièces est caractéristique d'un groupe de tiers de sous aux légendes plus complètes. Sur ces monnaies d'or, comme sur les minuscules monnaies d'argent d'Ouerre, les effigies sont caractérisées par la forme de la tête, presque rectangulaire, les cheveux hérissés, le diadème à peine figuré par une ou deux lignes de perles, fermé derrière la tête par une boucle à deux pendants, trop grande par rapport au reste du dessin. Sur les monnaies d'or le diadème se termine au sommet du front par un croissant pointé, déformation du cabochon des diadèmes romains. Un défaut de frappe de la pièce n° 1 et la mauvaise conservation de la pièce n° 2 ne permettent pas de distinguer cet ornement sur les pièces d'argent.

Ce groupe de *tremissis* est bien situé géographiquement et chronologiquement. En effet ces pièces portent des noms de lieux : Toul, Reims, Mouzon, Trèves, Cologne ⁽³⁾. De nombreux tiers de sous de Cologne, frappés avec les mêmes coins, qui proviennent pour la plupart du trésor découvert en 1897 à Escharen (Pays-Bas) portent le nom de l'atelier sous la forme : COLONIANVSPPAVG, imitant, en trompe l'œil, la titulature de Justinien I^{er} : DN IVSTINIANVS PPAVG ⁽⁴⁾. Les monnaies de Toul, Reims et d'un lieu non identifié qui imitent servilement les monnaies de Toul, portent le nom du roi franc Sigebert I^{er} (561-575). Ces synchronismes permettent de situer la frappe de ces monnaies à la fin du règne de Justinien I^{er} ou au début de celui de Justin II, vers 560-570. Les pièces d'argent d'Ouerre sont, par leur style et leurs types, contemporaines sinon antérieures aux tiers de sous de Cologne, avant que Sigebert I^{er} fasse inscrire sa titulature sur les monnaies d'or. En leur assignant la même date, qui ne peut être qu'approximative, la vérité ne sera, semble-t-il pas très éloignée. De même leur attribution à un atelier indéterminé du Nord-Est de la Gaule est commandée par l'analogie des types d'effigie. Il est d'ailleurs très possible que ces effigies aient été gravées par un même artiste qui a pu œuvrer dans l'un ou l'autre des lieux que nous avons déjà cités et plus tard en d'autres lieux, déterminés par le style des monnaies, mais tous situés dans la même région, celle qu'à propos d'un événement de 577 Grégoire de Tours nommera l'Austrasie ⁽⁵⁾. C'est dans cette région que d'assez nombreuses trouvailles de monnaies isolées ou groupées, dans des tombes, ont été faites

⁽³⁾ Pour ce groupe de tiers de sous voir J. YVON, *Note sur deux groupes de monnaies mérovingiennes du nord-est de la Gaule*, Revue numismatique, 1953, p. 67 ss. J. LAFaurie, *Le trésor d'Escharen (Pays-Bas)*, Revue num. 1959-1960, pp. 160-162.

⁽⁴⁾ J. LAFaurie, *Le trésor d'Escharen, op. cit.*, p. 201, n°s 12-17.

⁽⁵⁾ Grégoire de Tours, *Histoire des Francs*, V, 14.

principalement au cours du siècle dernier lors des fouilles de sépultures mérovingiennes ⁽⁶⁾. La concentration de ces trouvailles entre Meuse et Seine pourrait même faire supposer leur origine à Soissons la capitale des premiers rois Francs, dès la fin du ^v^e siècle. Dans la partie qui échut à Sigebert I^{er} lors du partage du royaume de Clotaire I^{er} entre ses quatre fils, la capitale fut transférée à Reims puis à Metz. Soissons échut à Chilpéric I^{er}, mais aucune monnaie frappée à Soissons ou dans un autre lieu ne peut être actuellement attribuée à ce roi.

Le type du revers des monnaies d'Ouerre pose un problème iconographique. Le personnage qui tient une croix et une longue canne chrismée, qui fait penser à une crosse d'évêque, est-il un empereur ou une victoire, représentations courantes sur les revers des monnaies romaines et des premiers temps byzantins? L'empereur debout est, le plus souvent, représenté vêtu du costume militaire qui laisse les jambes découvertes. La victoire, au contraire, est vêtue d'une robe longue que sa marche évase autour des jambes. Sur les tiers de sous frappés en occident, elle tient une couronne et une palme ou, sur les pièces où elle est représentée de face, une couronne et un globe crucigère. Le revers des monnaies d'Ouerre est un mélange du type impérial et de celui de la victoire dont il faut, semble-t-il, rechercher le prototype sur les monnaies frappées à Trèves aux noms de Valentinien III et de Théodose II par Aetius, dont les trésors de Bâle-Kleinhüningen ⁽⁷⁾ et d'Arcy-Sainte-Restitut ⁽⁸⁾ ont fourni plusieurs spécimens. C'est la représentation de l'empereur debout tenant le *labarum* et un globe crucigère, mais modifié à la suite de transformations insensibles, au gré de la fantaisie ou de l'ignorance de graveurs, dont ne nous sont pas parvenues les œuvres intermédiaires. Le résultat est une représentation hybride, tenant du type impérial et de celui de la victoire, comme est aussi hybride la légende, *Victoria augustorum*, inscrite normalement sur les monnaies d'or autour de la victoire, alors que les monnaies d'argent au type impérial portent la légende *Virtus romanorum*.

Il ne faut vraisemblablement pas voir dans cette image une intention précise du graveur. C'est une ornementation, d'apparence classique, du champ de la monnaie sans autre signification que celle de l'oubli, au cours du siècle pendant lequel ces petites monnaies d'argent ont été frappées, du thème primitif qui est leur modèle lointain.

La pièce n° 4, ou plutôt le fragment qui en subsiste, pose un autre

⁽⁶⁾ Voir la liste des trouvailles dans : J. LAFABRIE, *Monnaie en argent trouvée à Fleury-sur-Orne. Essai sur le monnayage d'argent Franc des ^v^e et ^{vi}^e siècles*, Annales de Normandie, xiv^e année, n° 2, Juin 1964, pp. 197-216.

⁽⁷⁾ H.-A. CAHN, *Münzfunde. Kleinhüningen*, Rev. Suisse de numismatique, XXVII, 1937, pp. 425-430.

⁽⁸⁾ Aisne Cf. J. LAFABRIE, *Monnaie en argent*, op. cit., pp. 197-198.

problème. Par chance, la partie conservée montre le sommet de l'effigie impériale et la base du type du revers. Cette effigie se retrouve semblable sur des monnaies découvertes à Ville-Dommange qui portent en particulier le même diadème fermé sur le front par un ornement à trois pointes ⁽⁹⁾. Les titulatures impériales, lisibles ou devinées sur les monnaies de Ville-Dommange sont celles d'Anastase et de Justin I^{er} ou Justinien ce qui permet de situer approximativement l'époque de leur fabrication vers 500-550. Au revers est représentée, de profil, une personnification de Rome, assise sur un trône, tenant une croix et un globe crucigère ou surmonté d'une victoire. C'est la base de ce trône et le bas de la robe de Rome qui apparaissent sur la pièce d'Ouerre. Ce débris peut donc être assez bien situé dans le temps. Il fait partie de ce groupe d'émissions qui peut être attribué à Soissons, précédant de quinze ou vingt ans la fabrication mosanne dont les pièces n^{os} 1-3 sont les rares témoins. L'état de conservation des pièces témoigne de cette antériorité de la pièce n^o 4. Les pièces n^{os} 1-3 ou ce qu'il en subsiste ont leurs empreintes très nettes et sont dans un état que les numismates appellent « fleur de coin » qui dénote au moins que ces pièces ont peu circulé. La pièce n^o 4 au contraire montre des traces d'usure très marquées qui rendent les détails assez flous, témoins de son utilisation comme monnaie pendant assez longtemps, avant qu'elle soit enfouie avec les autres, plus récentes, dans la tombe.

Deux « trésors » de monnaies d'argent franques du vi^e siècle et trois monnaies isolées seulement ont été signalés comme ayant été trouvés au sud de la Seine. L'un de ces « trésors » est celui d'Ouerre, l'autre, un peu antérieur, a été découvert au cours des fouilles du cimetière mérovingien de Courbillac-Herpes ⁽¹⁰⁾. Les monnaies isolées, aussi trouvées dans des sépultures ont été découvertes à Fleury-sur-Orne, Fel et Poitiers ⁽¹¹⁾. Les pièces trouvées à Fel et Poitiers sont de la deuxième moitié du v^e siècle. Les fouilles minutieuses des sépultures de Fleury-sur-Orne et d'Ouerre montrent qu'il serait prématuré de tirer des conclusions du petit nombre de monnaies de cette catégorie découvertes au sud de la Seine, cependant les « méthodes ? » utilisées pour les fouilles de sépultures du nord et de l'est de la France au xix^e siècle, fouilles qui malgré leurs imperfections, ont fait connaître la plupart des monnaies d'argent du vi^e siècle qui nous sont parvenues, montrent une prédominance très importante de ces monnaies en Austrasie.

⁽⁹⁾ Marne. Cf. M. PROU, *Monnaies barbares trouvées dans le cimetière mérovingien d'Herpes*, Rev. numismatique 1891, pp. 138-139 et J. LAFAURIE, *Monnaie en argent*, op. cit., pp. 206-207.

⁽¹⁰⁾ M. PROU, *Monnaies barbares d'argent*, op. cit. pp. 134-145.

⁽¹¹⁾ J. LAFAURIE, *Monnaie en argent*, op. cit. p. 201, n^o 14, 204 n^o 30. Fleury-sur-Orne (Calvados), Fel (Orne), Poitiers (Vienne).

Quelle est la signification historique du trésor d'Ouerre? Il est le plus récent des enfouissements d'imitations en argent de monnaies impériales, imitations qui ont été frappées plus longtemps que nous l'avions pensé en étudiant la pièce trouvée à Fleury-sur-Orne ⁽¹²⁾. Métrologiquement ces pièces restent des témoins de la persistance de la frappe des séries légères d'argent, du poids d'une silique (0,18 g). Il affirme une fois de plus que ces multiples découvertes de ces si fragiles monnaies d'argent dans des sépultures ne signifient pas leur usage uniquement funéraires, la pièce n° 4 le prouve, ces monnaies malgré, ou en raison de leur pouvoir d'achat assez faible, ont eu réellement une utilité pour les petites transactions commerciales.

Peut-être peut-on faire une hypothèse quant à l'origine de ces monnaies et leur découverte à Ouerre. Il a pu être établi plus haut, que ces pièces ont dû être frappées dans le domaine de Sigebert I^{er} vers 560-570, autant qu'il soit possible de fixer une date précise pour ces monnaies. Leur enfouissement à Ouerre oblige à un rapprochement avec un fait historique attesté. En 574 les armées de Childéric I^{er} et de Sigebert I^{er} se trouvèrent en présence à Havelu ⁽¹³⁾, à une quinzaine de kilomètres d'Ouerre. Si cette rencontre se termina, sans combat, par une de ces paix provisoires, si nombreuses à l'époque mérovingienne, entre les deux adversaires, une partie des troupes recrutées par Sigebert, « au-delà du Rhin » se livra à des excès : « Les villages autour de Paris furent alors aussi entièrement consummés par le feu et les maisons, comme les autres biens furent pillés par l'ennemi et on emmena aussi des prisonniers. Le roi avait beau protester qu'on ne le fit pas, il ne pouvait maîtriser la brutalité des peuples qui étaient venus de l'autre côté du fleuve du Rhin, mais il supportait toutes ces choses patiemment en attendant de pouvoir rentrer dans sa patrie » ¹⁴. Coïncidence de date? A-t-on affaire à la tombe d'une compagne d'un soldat franc ou germain de Sigebert? A quelques monnaies restées dans la circulation après leur passage? A des monnaies venues avant le conflit entre les deux frères? Autant d'hypothèses dont l'une est vraisemblablement la bonne mais que l'état actuel de la documentation réunie ne permet pas de vérifier.

Jean LAFABRIE.

⁽¹²⁾ Le *terminus ante quem* de cette série de monnaies d'argent doit être (provisoirement?) repoussé aux années 560-570 contrairement à ce que nous affirmions, *Monnaie en argent*, *op. cit.* p. 178 « ne dépassent pas le milieu du VI^e siècle ».

⁽¹³⁾ ... *ad Sigibertum transisset, castra mouit et usque Avallocium Carnotinensem vicum abiit*. Grégoire de Tours, H. F. IV, 49. *Avallocius vicus* a été identifié avec Havelu (Eure-et-Loir), par A. LONGNON, *Géographie de la Gaule au VI^e siècle*, pp. 324-326. C'est en ce lieu que Saint Lubin, évêque de Chartres, fit deux miracles, *Vita Sancti Leobini*, c. XVII.

⁽¹⁴⁾ Grégoire de Tours, H. F. IV, 49, traduction de R. Latouche, 1963, p. 238.

Explorations de galeries souterraines

Tout ce qui a été créé jadis par l'homme intéresse l'archéologie; C'est ainsi que toutes les cavités, dès qu'elles sont artificielles, sont de son ressort. Or un certain nombre de ces travaux a été étudié ou signalé au cours de l'année 1965. Leur intérêt est très divers, il est assez mal compris, et la liste serait plus que décuplée si tout ce qui a été mis à jour avait été signalé. Retenons que les plus grands ne sont pas forcément les plus intéressants et qu'un détail infime peut être d'un enseignement extrême. En juin 1965, à Andonville, dans le Loiret, une très petite galerie, abordable par un puits fortuitement découvert dans un champ de maïs, livra 50 anneaux énigmatiques, intentionnellement déposés; c'était la troisième découverte de ce genre en France : deux anneaux le furent dans un puits funéraire du midi et cinq et demi, à Lumeau, en 1962; ce sont des offrandes, symboles de fécondité.

Anet: A l'occasion de travaux entrepris sous la nef nord de l'église, une galerie descendante fut entrevue à travers des étais, la voûte est maçonnée, la galerie presque totalement comblée.

Baignolet: C'est par la cave d'une maison proche de l'église que l'on descend dans une galerie comprenant : d'un côté une trappe fermée par de grosses pierres placées en bâtière, de l'autre une petite salle avec niche à lumière comportant un petit fragment de poterie collé par une pincée de terre. Dans un tournant de cette galerie, au long de la paroi, un dépôt de fragments de poterie peut ne pas être intentionnel.

Baignolet: au sud-ouest de l'église, une vieille maison a été l'objet d'une mutation en 1964. Sa très belle cave donne sur une autre, complètement inconnue, car murée, dont le plafond d'une des salles révèle l'existence d'une fosse à offrandes avec cendre abondante et quelques grains de blé.

Boisville-la-Saint-Père : le puits d'une des fermes, a permis jadis d'extraire de la marne à une quinzaine de mètres de profondeur; les ossements de canard qui y furent trouvés doivent provenir d'animaux qui en tombant fortuitement, durent s'y réfugier.

Bû: Rue du mouton, H³ 649, creusant un puisard, un maçon du pays découvrit à 7,50 mètres une cavité dont il venait de crever la voûte. Ce peut n'être qu'une très petite cave à l'entrée comblée

depuis longtemps. Cas extrêmement rare (le premier sur plus de deux cents souterrains visités) la cavité était totalement remplie de gaz carbonique.

Bû: Au lieudit La Bois-Verdrie, le cuvelage d'un puits, C¹ 517, comporte une fenêtre de soixante quinze centimètres de hauteur permettant de pénétrer dans une galerie à huit mètres sous le sol de surface. Le couloir, qui n'a que 0,50 de largeur près du puits, en a 0,90 à deux mètres de distance, où il est fermé par une maçonnerie.

Bû: La ferme située en face l'ancien château, H² 213, comporte une cave à profondeur normale du type des caves de vignerons, mais au fond et à droite, un escalier de huit mètres de longueur est prolongé par une galerie de même longueur comportant deux chambres à droite et une à gauche; tout laisse penser qu'il s'agit d'un refuge pour... cuvées réservées.

Denonville: En creusant à peu de distance de l'église, pour l'établissement d'une fosse à grain (printemps 1964), on découvrit un double ensemble réuni par un goulot certainement fortuit. Il semble que le travail ait eu pour but de procurer de la marne et de la pierre. Il serait téméraire de parler de rite funéraire ou de sépulture avec la seule présence d'un fémur humain, découvert sur le sol de la galerie primitive d'accès de la partie la plus profonde.

Fresnay-l'Évêque: A l'occasion de terrassements (canalisation pour salle d'eau, silo à grain, puisard), le propriétaire d'une maison au hameau d'Epieds, découvrit des galeries et des salles qui peuvent appartenir à des ensembles différents. L'une des salles, ronde, comportait un banc circulaire surmonté d'une ouverture en forme de cheminée; l'autre contenait des fragments de poteries malheureusement non conservés.

Montreuil: L'ancien château possédait un dit : « souterrain », c'est une cave ancienne, maçonnée, à très bel appareillage dont les arcs ont été depuis longtemps l'objet de récupération. Une longue et large salle voûtée est prolongée, après rupture d'axe, par un couloir coupé de quatre série de caveaux se faisant face.

Prasville: Au hameau de Mondonville-Sainte-Barbe, un puits à eau donne accès à une ancienne extraction de marne, profonde d'une dizaine de mètres. Un pilier de soutien a été aménagé par les mineurs, et le tas de pierres qui remplit une galerie indique que ce n'était pas là l'objet de la recherche.

Rouvray-Saint-Denis: Au fond de l'église en ruine du hameau d'Arbouville s'ouvre l'escalier de descente d'un caveau funéraire. Celui-ci permet d'atteindre un souterrain qui a été défiguré par la construction du caveau. Il se trouve sous la nef, avec une galerie bouchée qui pouvait ressortir au delà du mur gouttereau nord. Un ancien escalier de descente a été supprimé comme inutile. Bien des questions peuvent se poser au sujet de ce souterrain et aucune affirmation ne peut être raisonnablement faite sur sa raison d'être.

Tillay-le-Péneux: C'est devant la façade du presbytère de la commune qu'un vaste effondrement s'est produit à la fin du mois d'août 1965. Des parties renforcées correspondent aux murs de la construction supérieure et ne permettent qu'une seule affirmation : celle de l'existence d'une cavité ancienne assez petite ; ce qui n'exclut pas la présence de nombreuses cavités semblables dans la localité.

Tillay-le-Péneux: des terrassements pour l'établissement d'une fosse à grain, à la ferme de Tanon, ont fait découvrir une salle rectangulaire dont l'entrée se trouvait en direction de l'ancienne habitation ; vers la droite, un couloir rapidement bouché, vers la gauche, et au fond de la salle, une petite pièce de deux mètres de largeur sur un mètre cinquante de profondeur en partie comblée, ne sont pas d'un intérêt extrême ; cependant un lit d'une dizaine de centimètres d'épaisseur de brique pilée existait dans un des côtés de la petite salle. Des poteries ne méritent d'être signalées que parce qu'elles furent extraites.

Toury: Une maison de Germonville utilise comme cave un souterrain dont l'origine ou l'extension vient de la présence d'un banc de pierre facilement exploitable. La galerie coudée en forme de S mesure vingt-deux mètres de longueur.

P. NOLLENT.

Le trésor de Fontaine-Simon

(MONNAIES DE LOUIS XIII ET DE LOUIS XIV)

Le 7 juin 1964, un habitant du hameau des Maisons-Rouges, dans la commune de Fontaine-Simon ⁽¹⁾, découvrit, en bêchant son jardin, 246 monnaies d'argent. Les pièces étaient enfouies à 45 cm de profondeur environ, sous de grosses pierres, sans trace apparente de contenant. Ce trésor fut déposé directement au Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Nationale par son propriétaire, qui nous permit de l'étudier de façon approfondie jusqu'au 30 juillet 1965. Le nettoyage fut assez long, un assez grand nombre de pièces étant corrodées par une oxydation violette assez difficile à éliminer ⁽²⁾.



Louis XIII : Écu au buste drapé et cuirassé, Lyon 1643.

Le trésor, dont nous avons établi un inventaire complet, se compose de 246 écus, demi-écus et quarts d'écu ⁽³⁾ de Louis XIII et de Louis XIV, ainsi répartis ⁽⁴⁾ :

Louis XIII :

- 6 écus au buste drapé, Paris 1642.
- 7 demi-écus au buste drapé, Paris 1642.
- 3 quarts d'écu au buste drapé, Paris 1642.

⁽¹⁾ Eure-et-Loir, arrondissement Nogent-le-Rotrou, canton La Loupe.

⁽²⁾ Cette couche violette, due à l'action du soufre sur le métal, a disparu sous l'action de bains alternés de jus de citron et de thio-urée.

⁽³⁾ L'écu valait à l'origine 3 livres (ou francs), ou encore 60 sols, le demi-écu 30 sols, le quart d'écu 15 sols. Pendant la Fronde et les années suivantes, cette valeur nominale augmenta (cf. ci-dessous p. 62).

⁽⁴⁾ Un inventaire détaillé paraîtra dans la *Revue Numismatique* de 1966. Il comprendra toutes les variétés de légendes et de ponctuations, les marques des maîtres de la monnaie et des graveurs.

- 1 écu au buste drapé et cuirassé, Paris 1642.
 5 écus au buste drapé et cuirassé, Paris 1643.
 1 écu au buste drapé et cuirassé, Lyon 1643.
 4 demi-écus au buste drapé et cuirassé, Paris 1643.
 4 quarts d'écu au buste drapé et cuirassé, Paris 1642.
 5 quarts d'écu au buste drapé et cuirassé, Paris 1643.
 Louis XIV :
 26 écus à la mèche courte, Paris 1643 (6), 1644 (11), 1645 (9).
 13 demi-écus à la mèche courte, Paris 1643 (1), 1644 (6), 1645 (6).
 7 quarts d'écu à la mèche courte, Paris 1644 (6), 1645 (1).
 49 écus à la mèche longue, Paris 1646 (1), 1649 (3), 1651 (16),
 1652 (21), 1653 (8).
 8 écus à la mèche longue, Rouen 1646 (4), 1651 (1), 1652 (3).
 1 écu à la mèche longue, Poitiers 1648.
 1 écu à la mèche longue, La Rochelle 1647.
 2 écus à la mèche longue, Limoges 1653.
 10 écus à la mèche longue, Bordeaux 1647 (2), 1648 (2), 1650 (1),
 1651 (3), 1652 (2).
 2 écus à la mèche longue, Bayonne 1652, 1653.
 2 écus à la mèche longue, Montpellier 1650, 1653.
 2 écus à la mèche longue, Troyes 1652.
 2 écus à la mèche longue, Nantes 1650, 1653.
 1 écu à la mèche longue, Aix 1649.
 2 écus à la mèche longue, Rennes 1652, 1653.
 25 demi-écus à la mèche longue, Paris 1646 (2), 1647 (6), 1648 (3),
 1649 (2), 1650 (3), 1651 (2), 1652 (3), 1653 (2), 1654 (1),
 1655 (1).
 7 demi-écus à la mèche longue, Rouen 1647 (1), 1649 (1), 1651 (1),
 1652 (1), 1653 (2), 1654 (1).
 4 demi-écus à la mèche longue, Saint-Lô 1649 (1), 1652 (1),
 1653 (2).
 4 demi-écus à la mèche longue, Tours 1652.
 10 demi-écus à la mèche longue, Angers 1649 (1), 1650 (2), 1651 (3),
 1652 (2), 1653 (2).
 6 demi-écus à la mèche longue, Poitiers 1649 (1), 1650 (1), 1651 (2),
 1653 (2).
 2 demi-écus à la mèche longue, La Rochelle 1649, 1650.
 1 demi-écu à la mèche longue, Bordeaux 1649.
 4 demi-écus à la mèche longue, Bayonne 1651 (2), 1652 (1), 1655 (1).
 2 demi-écus à la mèche longue, Toulouse 1649, 1651.
 1 demi-écu à la mèche longue, Dijon 1653.
 1 demi-écu à la mèche longue, Narbonne 1652.
 5 demi-écus à la mèche longue, Nantes 1650 (2), 1653 (2), 1655 (1).
 2 demi-écus à la mèche longue, Amiens 1652.
 4 demi-écus à la mèche longue, Arras 1646 (1), 1647 (1), 1652 (2).

- 1 demi-écu à la mèche longue, Aix 1649.
- 1 demi-écu à la mèche longue, Rennes 1650.
- 1 écu de Béarn à la mèche longue, Pau 1651.
- 1 demi-écu de Béarn à la mèche longue, Pau 1651.

Quelques pièces méritent d'être signalées. Parmi celles de Louis XIII, l'écu de Lyon 1643; pour le règne de Louis XIV, l'écu et le demi-écu de Béarn, l'écu de Nantes 1650, les demi-écus frappés à Arras (surtout ceux de 1646 et 1652), sont rares. Les écus de Limoges 1653, peu courants, tous deux de coins différents, portent une légende aberrante LVD. XIII. D.G.F.FR.ET.NAV., qui se retrouve sur trois demi-écus du Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Nationale, aux millésimes 1650, 1652 et 1655. Comme ces pièces portent toutes des marques de maître et de graveur (la plus frappante de celles-ci est, précisément en 1653, une Crucifixion), et que pendant ces cinq années se sont succédé trois maîtres de la monnaie et au moins deux graveurs différents, on peut se demander ce que signifie cet F supplémentaire, qui est manifestement une adjonction volontaire et non une erreur de gravure, ⁽⁵⁾.



Louis XIV : Écu à la mèche longue, Rouen 1646.

Il serait vain de chercher à établir un tableau de la circulation monétaire dans le Perche et la Beauce vers 1655, en comparant la proportion de pièces de chaque atelier représenté dans le trésor. Cette étude serait faussée par certains faits : quelques ateliers, tels que Paris, Rennes, Nantes, Bordeaux, Bayonne, ont eu une production beaucoup plus abondante que d'autres. De 1642 à 1645, Paris et Lyon sont les seuls à frapper l'écu d'argent et ses divisions. Les monnaies d'argent, enfin, avaient une aire de circulation plus étendue que les

⁽⁵⁾ Cf. J. DUPLESSY, *Écus et demi-écus de Louis XIV à la mèche longue de l'atelier de Limoges (1650-1655)* dans *Bulletin de la Société française de Numismatique*, mai 1965, pp. 463-464. Nous avons depuis retrouvé le même F sur des louis d'or de Nantes 1651.

monnaies de cuivre (doubles tournois, liards) ⁽⁶⁾ si bien que leur répartition par ateliers dans les trésors est due, pour une grande part, au hasard. Nous remarquerons cependant que 24 des 32 pièces les plus récentes (millésimes 1653, 1654 et 1655), proviennent des ateliers les plus proches du lieu d'enfouissement : Paris (12 exemplaires), Nantes (4), Rouen (3), Saint-Lô (2), Angers (2), Rennes (1) (Orléans ne fonctionnera qu'à partir de 1718).

Ce trésor est très homogène. Treize ans seulement séparent les monnaies les plus récentes des plus anciennes. Il ne comprend aucune des pièces encore frappées, après la création de l'écu d'argent et jusqu'en 1649, selon l'ancien système (quarts d'écu et huitièmes d'écu sans effigie) ⁽⁷⁾ et décrites par les déclarations royales des 23 mars 1652 et 29 avril 1653 et les arrêts de la Cour des Monnaies du 2 janvier et du 8 septembre 1654. Les monnaies étrangères, dont se plaignent les documents contemporains ⁽⁸⁾, sont également absentes. S'agit-il d'une thésaurisation pendant une courte période, ou d'un prélèvement raisonné, peu de temps avant l'enfouissement, sur les monnaies en circulation ?

Le millésime le plus récent étant 1655 (pour trois demi-écus de Paris, Nantes et Bayonne), l'enfouissement du trésor peut être daté de 1655 ou 1656. A notre connaissance, aucun événement militaire ou politique ne peut l'expliquer. Les derniers remous de la Fronde, en effet, sont de 1653. Nous ne connaissons que deux autres cachettes de la même époque, découvertes l'une à La Rochelle (dont le millésime le plus récent est 1657), l'autre à Septeuil (Seine-et-Oise), arrondissement de Mantes, canton de Houdan) (dont la dernière date est 1662) ⁽⁹⁾.

C'est pendant la période 1655-1660 que furent frappées des monnaies d'inflation, les liards de cuivre à la légende LIARD DE

⁽⁶⁾ Cf. J. DUPLESSY, *Le trésor de Boussais (Deux-Sèvres)*, dans *Revue numismatique*, 6^e sér. tome II, 1959-1960, pp. 237-261, et *Le trésor de Vaucé (Mayenne)*, *ib.* 6^e sér. t. IV, 1962, pp. 277-313.

⁽⁷⁾ Ces monnaies, créés sous Henri III, étaient des pièces d'argent qui, à l'origine, représentaient le quart de l'écu d'or.

⁽⁸⁾ Cf. *Cahiers des États de Normandie sous les règnes de Louis XIII et de Louis XIV*, publ. par Ch. de Beaurepaire, Rouen 1876-1878.

⁽⁹⁾ Cf. M^{me} F. DUMAS, *Le trésor de La Rochelle*, dans *Bulletin Société franç. de Num.*, novembre 1964, p. 400; publication beaucoup trop sommaire dont seul le millésime le plus récent peut être utilisé comme point de comparaison. L'auteur ne donne aucune explication à cette date d'enfouissement. Malheureusement, une partie du trésor, notamment des écus, aurait été vendue avant l'examen. Le trésor de Septeuil, que nous avons étudié, n'est pas encore publié. Les pièces d'argent étaient des écus, demi-écus et quarts d'écu, dont 50 des mêmes types qu'à Fontaine-Simon et 4 d'un type de Louis XIV plus récent dit « au buste juvénile », aux millésimes 1660, 1661 et 1662. Il y avait en outre 12 pièces d'or, dont 3 espagnoles.

FRANCE, dont la fabrication fut concédée à des traitants. Ces traitants installèrent des ateliers provisoires; les plus proches de notre région se trouvaient à Caen, Pont-de-l'Arche (Eure) puis Acquigny (Eure), Meung-Sur-Loire (Loir-et-Cher). Ces liards, frappés à des dizaines de millions d'exemplaires, envahirent surtout les provinces de l'ouest du royaume. Cette inflation du cuivre provoqua le renchérissement et la raréfaction, ou la fuite à l'étranger, des monnaies d'argent. Comme le dit une remontrance au roi des États de Normandie en 1657 : « Il est vray que si la fabrique des liards de cuivre a cours, il est bien inutile de régler le prix des espèces d'or et d'argent, que par une estrange permutation les liards de cuivre auront bien tost achevé de tirer ce qui en reste en France, et la ruine du Commerce qu'ils feront cesser, les Estrangers ne se voulant payer de cette Monnoye, et à la désolation de tous les particuliers, qui vous conjurent de ne point souffrir cette fabrique » ⁽¹⁰⁾.

L'habitant de Fontaine-Simon qui a caché sa fortune en cette période d'inflation sera mort sans avoir pu en indiquer la cachette à ses héritiers ⁽¹¹⁾.

Jean DUPLESSY.

⁽¹⁰⁾ Cf. *Cahiers des États de Normandie de février 1655 suivi des remontrances présentées au Roi par les députés des États en décembre 1657 (partie complémentaire)*, publ. par Ch. de Beaurepaire, s.l.n.d., p. 17.

⁽¹¹⁾ Nous remercions M. Jean Lafaurie, Conservateur au Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Nationale, qui nous a permis de consulter les éléments du tome III (de Louis XIII à Louis XVI, volume en préparation), de son ouvrage *Les Monnaies des Rois de France*.

LE PATRIMOINE ARTISTIQUE

Les monuments historiques

IMMEUBLES CLASSÉS EN EURE-ET-LOIR (1960-1965).

Anet. — *Église* : Classée en totalité le 29-12-60 (était inscrite à l'Inventaire Supplémentaire à l'exception de la façade et de première travée classées en 1933).

Bonneval. — *Ancienne Justice de Paix* (24-5-65).

Bû. — *Église* (11-4-63).

Berchères-sur-Vesgre. — *Bâtiment à usage de laiterie et de pigeonnier dépendant du château* (était inscrit à l'Inventaire Supplémentaire en 1951).

Loigny-la-Bataille. — *Château de Goury* (14-1-64).

Façades et toitures du pavillon central constituant l'entrée du château de Goury.

Mesnil-Simon. — *Mausolée de Malbranche* (12-4-63).

Montigny-sur-Avre. — *Château* (14-10-63).

Façades et toitures Château.

— — des communs et des pavillons d'entrée.

Les douves.

La grille.

La cour d'honneur.

Le parc de l'allée du Larry.

Le Puiset. — *Église* (20-10-60) (était inscrite à l'Inventaire Supplémentaire. — Porte principale et nef (1926).

SITES CLASSÉS

Houville-la-branché. — *Parc du Château* (15-9-61).

Saint-Symphorien. — Ensemble formé par le château, le parc et une partie du domaine d'Esclimont (23-12-65)

IMMEUBLES INSCRITS
A L'INVENTAIRE SUPPLÉMENTAIRE
DES MONUMENTS HISTORIQUES (1960-1965).

Houville-la-Branche. — *Château* (21-4-60),
— façades et toitures du bâtiment principal,
— — — des ailes attenantes,
— la cour d'honneur.

Loigny-la-Bataille. — *Château de Goury* (14-1-64).

1. — Les façades et toitures :

- a) les parties de bâtiment encadrant à droite et à gauche le pavillon central classé au nombre des M.H.
- b) du pavillon d'angle Sud-Est.
- c) des pavillons d'angle Nord-Ouest et Nord-Est et des bâtiments contigus.
- d) du pavillon d'angle Sud-Ouest.

2. — les douves.

3. — la cour.

Louvilliers-en-Drouais. — *Obélisque du XVIII^e siècle* (24-9-65).

Maillebois. — *Ferme du Rouvray* (30-10-63):

- les façades et toitures de la porte fortifiée,
- le pont d'accès,
- les façades et toitures de la grange et le bâtiment dit « l'ancienne chapelle »,
- les façades et toitures de l'ancien château,
- les douves et les ruines de la tour.

Saint-Lubin-de-la-Haye. — *Chapelle Saint-Sulpice* (11-2-64).

Thiron-Gardais. — *Presbytère* : façades et toitures (17-10-62).

TRAVAUX EFFECTUÉS
DANS LES ÉDIFICES CLASSÉS (1963-1965).

Anet. — *Château* : Restauration des maçonneries et vitraux de la chapelle de Diane de Poitiers.

Anet. — *Église* : Réparation et assainissement des bas-côtés. Réparation de couverture sur la nef et les bas-côtés. Réparation des vitraux (en cours).

- Chartres.** — *Cathédrale* : Consolidation, restauration et présentation de la partie sud de la crypte (en cours).
 — Remise en état du sol du saut de loup, du mur bahut et de la grille au nord de la nef.
 — Restauration des portes et tambours de la façade ouest.
- Chartres.** — *Ancien évêché* : Consolidation des murs de soutènement des terrasses de l'évêché.
 — Réfection de couvertures et consolidation du sous-sol.
- Chartres.** — *Porte Guillaume* : Consolidation des ruines de l'ouvrage avancé.
- Châteaudun.** — *Château* : Remise en état des canalisations à proximité du donjon.
- Châteaudun.** — *Église de la Madeleine* : (en cours),
 — Achèvement de la réfection des vitraux.
 — Restauration du double bas-côté nord (en partie).
- Dangeau.** — *Église* : Remise en état des voûtes en bois (en cours).
- Dreux.** — *Église Saint-Pierre* : Restauration de fenestrages et de vitraux.
- Loigny-la-Bataille.** — *Goury* : Réparation des maçonneries et réfection des charpentes et couvertures du pavillon central.
- Nogent-le-Rotrou.** — *Château Saint-Jean* : Restauration des charpentes et couvertures du « Logis » (en cours).
- Saint-Lubin-des-Joncherets.** — *Église* : Restauration des voûtes lambrissées du chœur et des voûtes de charpente de la nef et des bas-côtés (en cours).
- Saint-Rémy-sur-Avre.** — *Église* : Restauration de la charpente de la croisée du transept (en cours).
- Thiron-Gardais.** — *Église* : Restauration des verrières de trois baies sud de la nef.

RESTAURATION DES OBJETS MOBILIERS (1963-1965).

1963.

- Chartres.** — *Cathédrale* : Remise en état d'un panneau peint « Ecce Homo », xvi^e siècle.

Chartres. — *Église Saint-Pierre* : Remise en état d'une peinture représentant le baptême du Christ, xvii^e siècle.

Remise en état d'une peinture « Les Noces de Cana », attribuée à l'un des Coypel, xvii^e siècle.

Cloyes. — *Prieuré de Notre-Dame d'Yron* : Restauration d'une statue de Notre-Dame, xiv^e siècle.

Courville. — *Église* : Remise en état du tableau du maître-autel, toile par Lamy, 1689.

Crécy-Couvé. — *Église* : Remise en état de la peinture « L'Adoration des bergers », toile, xviii^e siècle.

Dreux. — *Église Saint-Pierre* : Restauration de fragments de vitraux, xv^e et xvi^e siècle.

Garancières-en-Drouais. — *Église* : Remise en état d'une peinture « La Confrérie de Garancières », toile de 1863, copie d'une toile de 1621.

Nogent-le-Rotrou. — *Hôtel de ville* : Restauration de 12 fauteuils et un canapé, tapisserie, époque Louis XV.

1964.

Bû. — *Église* : Remise en état d'une statue de la Vierge, pierre, xvi^e siècle.

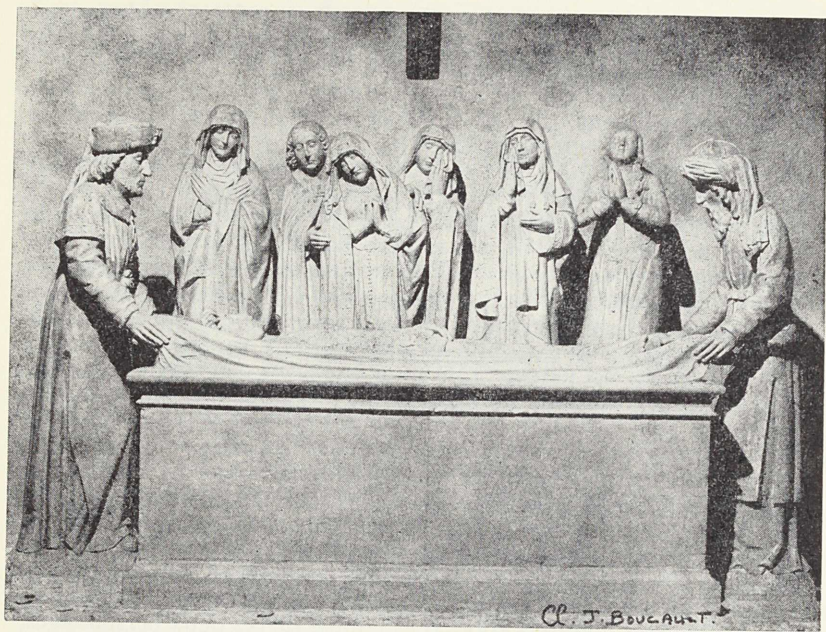
Faverolles. — *Église* : Remise en état d'un panneau peint, triptique du xv^e siècle, « Descente du Saint-Esprit. — Saint-Martin. — Un donateur ».

Fontaine-Simon. — *Église* : Restauration d'un aigle-lutrin, bois, xviii^e siècle.

1965.

Marchezais. — *Église* : Décapage et raccords divers effectués à la statue de Saint-Jacques, pierre, xv^e siècle.

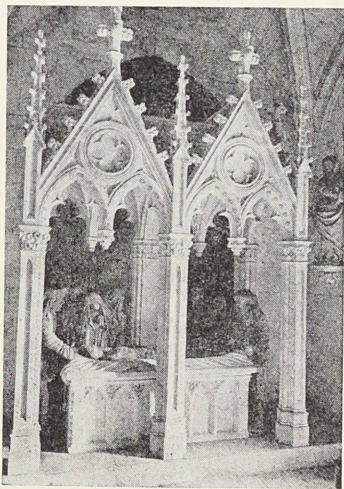
Louis ESNAULT.



Nouvelle présentation de la mise au tombeau à l'église Saint-Laurent de Nogent-le-Rotrou

La mise au tombeau de l'église Saint-Laurent ne semble pas avoir attiré l'attention des historiens locaux : ainsi J.-F. Pitard, auteur des *Fragments historiques sur le Perche* ⁽¹⁾, publiés à Mortagne en 1866, nous déclare que ce temple n'a rien de remarquable à nous montrer à l'intérieur.

Et pourtant aujourd'hui le monument de la Mise au tombeau, qui



⁽¹⁾ J.-F. Pitard: *Fragments historiques sur le Perche*, Mortagne, 1866, p. 361.

Peut-être en 1866 la mise en tombeau était-elle encore à l'extérieur de l'édifice : il existe en effet, près du porche, un arc en anse de panier qui aurait bien pu servir à surmonter le monument.

date vraisemblablement de l'extrême fin du xve siècle, est la parure essentielle de l'église. Ce groupe sculpté a été classé comme Monument Historique, le 17 novembre 1906.

L'administration des Affaires Culturelles vient de réaliser une œuvre extrêmement utile en le déplaçant une nouvelle fois, en le nettoyant et en le remettant en valeur.

Avant le mois de juin 1964 et depuis une date que je n'ai pu réussir à déterminer, vers 1880 environ, ce monument occupait un emplacement tout-à-fait sombre, près du portail latéral nord, si bien que le visiteur dont l'œil n'était pas encore habitué à la pénombre ne l'apercevait pas ou le devinait à peine. On ne pouvait guère étudier les différents personnages car le regard était gêné par un édifice parasite de style néo-gothique en pierres blanches, une colonne centrale coupait d'autre part le groupe des personnages du fond.

Au contraire, actuellement, le monument un peu surélevé occupe dans le chœur, côté sud, une place digne de lui sur un pan de mur nu qui le met bien en valeur ⁽²⁾. On peut le voir sans peine dès l'entrée dans l'église, de la nef centrale et même des bas-côtés.

Le nettoyage a été effectué de façon discrète et cependant suffisamment efficace pour permettre de considérer l'attitude et la physiologie du Christ et des huit personnages qui l'encadrent : sur un sépulcre austère (qui a perdu ses arcatures du xix^e siècle). Le corps du Christ va être enveloppé dans le linceul que tiennent, aux deux extrémités, les mains en dessous, un Joseph d'Arimathie un peu raide et un Nicodème vêtus d'amples robes. Les jambes de ces deux personnages, dans la restauration du xix^e siècle n'étaient que des bûches enduites de plâtre. En arrière, sur une banquette en maçonnerie, à une bonne hauteur, la Vierge douloureuse, entre saint Jean et une sainte femme, a été déplacée vers le centre ; à gauche est venue se loger une autre femme, les mains croisées sur la poitrine. A la droite, un groupe de deux femmes, l'une pleurant et portant de la main gauche un livre, l'autre Marie-Madeleine, à la chevelure déroulée, les mains jointes vers le ciel.

Si cette mise au tombeau n'atteint peut-être pas la beauté et la valeur sculpturales de celle de Solesmes qui est certainement de la même époque, du moins présente-t-elle une grande valeur pathétique comme les œuvres tragiques et tourmentées de la fin de ce quinzième siècle et les visiteurs pourront l'admirer bien plus facilement qu'autrefois surtout si un éclairage électrique pouvait l'éclairer comme la crèche de l'église Notre-Dame ⁽³⁾.

⁽²⁾ C'est en haut de ce mur que sont placées la grille et l'ouverture à travers desquelles le prévôt de Saint-Denis avait vue directement à l'intérieur de l'église Saint-Laurent où il pouvait surveiller le déroulement des offices.

⁽³⁾ Je tiens à remercier chaleureusement en terminant M^{lle} Terrasse et M. Mathé qui ont prêté leur aide précieuse pour ce travail.

Jean POCHON.

Les peintures à fresque

DE TRANCRAINVILLE ET D'ALLAINES

Ayant eu le privilège d'exécuter des fresques dans deux églises voisines, en plein pays beauceron, grâce au dynamisme du curé desservant, M. l'abbé Jean Galopin, j'ai été priée de m'expliquer, à tout le moins d'indiquer le fil directeur.

Première règle à suivre pour l'artiste qui doit décorer un monument : que ce décor ne détruise pas les volumes, les lignes, l'équilibre, voulu par l'architecte par conséquent que cette peinture fasse corps avec l'architecture, s'harmonise avec elle, si possible utilise les matériaux de construction.

Le peintre doit avoir le sens du mur.

Souvent des églises ont été défigurées par des apports décoratifs, stucs, boiseries, surcharges de toutes sortes, peintures à l'huile souvent fort belles mais impossible à éclairer, qui noircissent, dont la toile pourri.

De tout temps, dans tous les pays, la peinture qui a le mieux résisté, qui fait partie intégrante de l'architecture, utilisant le sable, la chaux, les couleurs naturelles sur mortier frais : c'est la fresque.

Le peintre soumis à l'architecture devra donc faire une composition différente selon qu'il lui faudra décorer une église ancienne ou moderne.

Prenons l'église de Trancrainville, sobre, aux murs et piliers épais, à l'atmosphère propice à la contemplation.

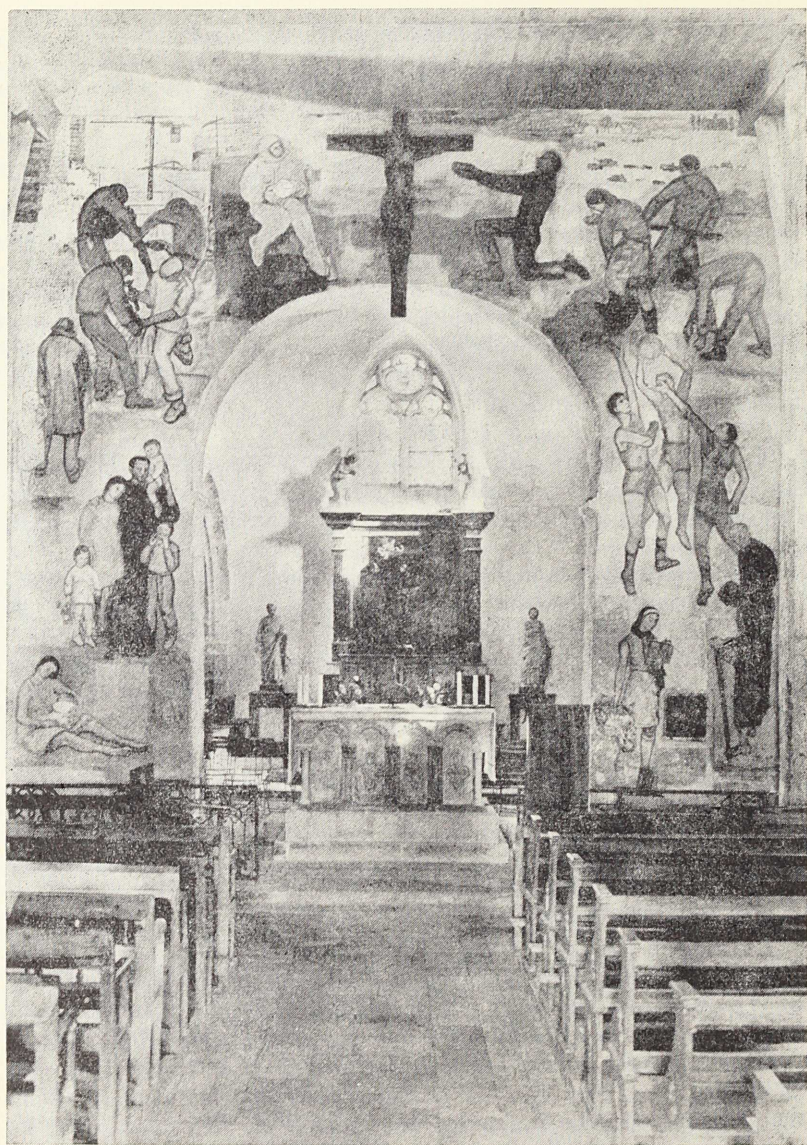
J'ai voulu faire une composition, très calme très équilibrée, une tonalité claire et irréelle, ou le croyant, oubliant les luttes, les difficultés de la vie, fait acte d'adoration.

« *Je vous donne la Paix* ».

Le sujet est traité d'une façon conventionnelle. La Trinité : Dieu le Père uni à l'Esprit-Saint et à son Fils. Le Fils est volontairement représenté non comme un homme à la chair torturée par le supplice de la croix mais comme le Christ qui donne sa vie pour sauver les hommes.

La cour céleste symbolisée par quatre anges, la terre par les quatre éléments : eau, air, feu, terre. Lignes, valeurs, couleurs, toute la composition cherche à donner une impression de calme, d'unité.

La fresque d'Allaines est d'un esprit fort différent. Comme je l'ai dit plus haut, le peintre dépendant de l'architecture, dépend aussi de l'endroit précis où se trouve cette architecture : dans le cas présent, en pleine Beauce — de la population qui fréquente cette église : en grande partie des cultivateurs.



Église d'Allaines (Eure-et-Loir).

Il est bien évident que la fresque aurait été conçue différemment si l'église s'était trouvée au milieu d'usines, en banlieue, en pleine montagne ou dans un couvent.

Qu'on me permette une parenthèse.

L'art abstrait n'est absolument pas incompatible avec l'art religieux mais il peut dans certains cas être totalement inadapté à la population qui fréquente les églises et, pour laquelle justement, cette peinture a été faite, et, par qui, elle a été commandée.

Sujet imposé pour l'église d'Allaines :

« La vie humaine, avec ses travaux, ses joies et ses peines, offerte à Dieu pendant le Saint Sacrifice de la Messe. »

De même que cette vie n'est qu'une préparation à la Vie Éternelle, de même cette fresque doit se continuer au fond de l'église par une peinture représentant le Paradis.



Église de Trancrainville (Eure-et-Loir).

La composition, plus mouvementée que celle de Trancrainville,

doit se lire facilement, s'équilibrer, tout en étant réaliste, être cependant d'un esprit monumental et mural :

Les peines :

La solitude, la maladie, la souffrance physique et morale symbolisées par le groupe de l'homme vu de dos et de l'enfant malade. La vieillesse et la mort : le groupe des deux vieillards.

Les joies :

La maternité, la famille, le sport, la jeunesse qui symbolise l'espoir et qui tient d'une main un panier contenant les produits de la terre, de l'autre un livre : le plaisir de la connaissance.

Les travaux :

Le travail en ville : constructions en banlieue.

Le travail à la campagne : gestes éternels et machines agricoles.

Un peintre ayant toujours tendance à vouloir mettre le monde entier dans sa peinture, il y a aussi le cosmonaute tenant dans ses mains un satellite artificiel qui symbolise la Science et l'Avenir, qu'il offre au Christ, tandis que de l'autre côté un cultivateur offre le fruit de son travail symbolisé par le pain.

Le peintre d'Art Mural ne semble pas pouvoir s'exprimer aussi librement que le peintre de chevalet par exemple.

Mais ce sont justement ces problèmes qui s'imposent à lui et sont différents à chaque commande, ces contacts avec maires ou curés, industriels ou professeurs, ouvriers ou paysans, maçons ou ingénieurs, qui l'obligent à se renouveler à approfondir son art et ses connaissances à s'enrichir en un mot.

Il espère que ses contemporains sachant reconnaître que cette collaboration a été utile dans le passé, peut l'être encore de nos jours.

Marguerite MIGEON.

MANIFESTATIONS RÉGIONALES

Cira

Journée d'information du 16 Mai 1965 à Artenay sous la présidence de M. BROENS

Organisée par la Section Française du C.I.R.A., (Centre International d'Archéologie Anhistorique), une journée d'information s'est déroulée le 16 mai 1965 à Artenay; mais si le lieu choisi se trouve dans le Loiret, le sujet était bien fait pour intéresser les chartrains, d'ailleurs l'excursion du soir qui devait illustrer les causeries du matin se fit exclusivement en Eure-et-Loir.

La première causerie, faite par M. l'abbé Nollent rappela que les souterrains dits refuges, se révèlent habituellement chez nous, dès qu'ils sont l'objet d'une fouille minutieuse, comme des souterrains rituels. Si leur dessin n'est pas fixe, ils comportent fréquemment une pente d'accès avec couloir coudé, une salle assez petite et un couloir de prolongement terminé par un puits de remontée, le tout plus ou moins comblé systématiquement. Mais il n'y a rien de fixe; de plus avec le temps des développements ont pu survenir et parfois même, plusieurs ensembles ont pu être réunis fortuitement ou volontairement. Assez souvent des silos ou fosses à offrandes se trouvent au-dessus ou dans le souterrain lui-même.

Les objets sont semés au sol ou mélangés aux terres de remplissage. Ce sont surtout des ossements d'animaux et des fragments de poteries; les symboles de fécondités ne manquent pas. On se trouve devant le même mobilier que celui des sépultures préhistoriques des âges du bronze ou du fer; mais la poterie ne laisse aucun doute sur la datation, il faut rajeunir nos conceptions, ce qui n'est guère prisé des archéologues, puisque les bords de poteries accusent, pour la très grande majorité: les ^{xiii}e et ^{xiv}e siècles... après J.-C.

La population faisait enterrer ses morts en terre bénite mais localisait l'âme immatérielle et sensible du défunt dans une cavité souterraine creusée sous la tombe ou sous la maison familiale. Elle était assurée que si les rites ancestraux pouvaient s'observer, la continuité de la famille était garantie. Ces affirmations sont difficiles à contester en présence du très nombreux mobilier extrait des fouilles de M. l'abbé Nollent, et qui fut présenté.

M. le Docteur Poitel passa en revue les divers cas de découverte d'ossements humains en galeries ou en salles souterraines et arriva à la conclusion que : sauf pour un cas douteux, il s'agit toujours d'apports tardifs et fortuits, pourquoi s'en étonner, en effet, puisque les effondrements sont fréquents lorsqu'une cavité supérieure a accumulé l'humidité de surface, et que le rapprochement : sépulture — souterrain sous-jacent est habituel.

M. M. Broëns, fondateur du C.I.R.A. et de la revue *Chthonia*, qui était venu spécialement d'Espagne où il réside habituellement, devait terminer la série des conférences en posant le problème de l'archéologie anhistorique ou chthonienne.

Les sites artificiels ont de tous temps intrigués les chercheurs et les archéologues, en particulier les souterrains et les cavités qui, selon la période où ils furent étudiés ou découverts, se trouvèrent classés « romains » (xvii^e et xviii^e), ou « gaulois » (xix^e).

Par la suite prit corps l'idée de voir là des refuges. Or, si l'on y trouve bien souvent des débris de poteries, des cendres de déchets alimentaires, un fait est certain et bien souvent constaté, on n'y découvre aucune trace d'habitation et de présence humaine. De plus, l'exiguïté du lieu ou le manque d'aération en rendent impossible un séjour prolongé. Enfin, quand on les retrouve, le sol est net.

Des savants d'Europe Centrale, les premiers, émirent l'hypothèse d'un lieu de culte germanique, puis se désintéressèrent de la question.

C'est à la suite de rencontres et de confrontations entre M. BROËNS et l'abbé NOLLENT que fut créé le C.I.R.A. et décidée l'impression de la revue *Chthonia*.

Chthonia est l'adjectif grec du mot terre, de la terre souterraine et féconde, mystérieuse et abondante. Gaïa, Cybèle, puis Cérès furent des déesses chthoniennes dont les cultes se déroulaient dans des souterrains.

Comment retrouver les traces de ces rites? Seules les manuscrits du bas moyen âge révèlent leur nature et leur objet : culte luciférien, bacchanales, qui se rapprochent du Manichéisme. Les Lucifériens avaient fait leur choix dans le dilemme : puissance du mal, monde matériel et principe du bien, monde immatériel. Dévôts exclusifs du principe de la matière, ils considéraient Lucifer comme le fils aîné de Dieu. Les lieux de rendez-vous de culte étaient de deux sortes. Hypogées réservés au culte des morts, creusés et refermés sitôt après (résidence du corps astral); ces hypogées, à l'image des dolmens des allées couvertes représentent une demeure, car l'esprit continuait à vivre sous terre, et on lui fournissait des vivres symboliques sous forme de reliefs du repas anniversaire célébré chaque année près de la tombe, reliefs incinérés et dont les cendres étaient déposées dans la fosse à offrande attenante à l'hypogée. Hypogées creusés uniquement pour être utilisés par les hérétiques pour leurs conventicules et dont les dimensions sont vastes, comportant au besoin plusieurs salles à l'encontre des précédents hypogées qui sont souvent petits et accessibles difficilement par un étroit goulot.

On peut penser que ces deux types d'hypogées sont en réalité liés entre eux, les adeptes du culte chthonien des morts associé au culte de la fécondité, devaient fatalement être des adeptes du culte luciférien.

Il reste encore beaucoup à faire pour expliquer toutes les particularités que nous voyons dans les hypogées, mais si nous ne voyons jusqu'à présent que la surface des événements historiques, peut-être qu'un jour notre regard suffisamment exercé pourra plonger dans la nuit obscure et statique des âges mythiques aux arrières bords inconnus.

Chacune des communications fut l'objet d'échange d'idées et de remarques sur les variantes locales, par les représentants des groupes présents de Nogent, Chinon, Chartres, etc... Retenons la présence de palets de brique à Nogent, les graffites Mithriadistes de Saint-Epain, et l'inscription « Amor qui forne-caris » de Trainel.

L'après-midi consacrée aux excursions permit de prendre directement contact avec les réalités souterraines; heureusement, seuls des souterrains faciles avaient été retenus; comment guider, en effet, quatre-vingt personnes,

non équipées et non entraînées, dans des passages en laminoir et dans la boue glaiseuse.

Furent ainsi visités des souterrains à :

— Dambron, sous l'ancien cimetière, abordable par la cave de l'école actuelle;

— Tillay-le-Péneux, au hameau de Soignoles, avec ses deux parties bien différentes et d'époques nettement diverses;

— Un arrêt se fit seulement à Bazoches-les-Hautes, au hameau de Pannes, où il était impensable de faire descendre les participants, par un puits ancien et profond, dans l'ensemble cité en 1864 par De Boisvillette, par Adrien Blanchet en 1923, repris par *Beauce-et-Perche* en mai 1963, corrigé dans *Chthonia I*, page 49, de juillet 1963;

— De même à Lumeau, au hameau de Neuwilliers, le souterrain qui a fait l'objet d'une autorisation de fouiller en date du 17 mai 1962, et qui est toujours à l'étude, ne put être visité que par quelques participants au costume peu fragile;

— Un souterrain à Terminiers devait terminer la liste, il était destiné à permettre, à tous, une facile promenade dans un ensemble complexe et trop remanié pour permettre d'utiles conclusions; mais, ce jour là même, il permit de reconnaître sur le côté d'une des galeries, l'existence d'une fosse profonde, ou puits funéraire, dont les quelques fragments de poteries extraits ne semblent pas pouvoir remonter bien au delà du x^e siècle après J.-C.

P. NOLLENT.

F. HERVET.

Marcel PROUST

La grande Exposition Proust organisée par la Bibliothèque nationale a été une manifestation de la plus grande importance; elle était d'autant plus opportune que, sur l'initiative de M. Julien Cain, alors administrateur de la Bibliothèque nationale, la plus grande partie des manuscrits de l'écrivain conservés par M^{me} Mante-Proust, ont été acquis par l'État. Cette Exposition a constitué une émouvante fresque de la vie de Marcel Proust marquant l'opposition entre ces deux périodes du Temps perdu et du Temps retrouvé. Dans la première qui est celle de son enfance, avec tout son décor familial, apparaissent les sites de la nature qui l'inspirèrent; c'est aussi celle durant laquelle il fréquente le monde et prend part à ses plaisirs qu'évoquent les images des salons et les traits des personnalités qui les traversent; puis c'est le recueillement qui suit laissant pourtant sous ces vitrines les traces des relations qu'il entretenait et qui illustrent cette correspondance, dont le professeur Philipp Kolb vient de faire un choix si émouvant, parce que si vivant.

Mais ce qui retient l'attention des visiteurs qui appartiennent au Département de l'Eure-et-Loir, c'est surtout l'évocation de ce pays que la magie de Proust a rendu merveilleux et qu'il a caché sous le nom de Combray. C'est avec émotion que l'on voit surgir les images du Pré Catelan d'Illiers, pour Proust parc de Swann et de Tansonville, la Maison de Tante Léonie, la Maison de Vinteuil, car tout cela c'est Illiers qui, sous le nom de Combray, est sorti de sa tasse de tilleul où il trempait sa madeleine.

Ce Pré Catelan menacé de disparaître, si ce petit livre « le Parfum de Combray », édité par le Mercure de France en 1945 et qui figure au catalogue de l'Exposition, ne l'avait révélé avec son raidillon tout bourdonnant de l'odeur des aubépines évoquant les mois de Marie dans la féerie du Printemps.

La révélation de ce lieu a entraîné son classement par les Beaux Arts comme site littéraire et l'a protégé en provoquant la création de la Société des Amis de Combray : une photographie montre ce jardin tel qu'il était et tel qu'on le conserve aujourd'hui. Il en est de même de la Maison de Tante Léonie, si évocatrice de la jeunesse de Marcel Proust, classée comme Monument Historique, meublée, grâce à la générosité de M^{lle} Amiot, petite fille de Tante Léonie, comme elle était, quand il venait y passer ses vacances. Des photographies permettent d'en avoir une vision que tant de visiteurs, venant de tous les points de l'Univers, recherchent comme étant la source même de l'œuvre, en raison des évocations que Proust en a données par la magie de son style et qui leur permettent de parfaire la connaissance de « A la Recherche du Temps perdu » ou de servir d'introduction à sa lecture. Des photographies prises dans la chambre de Marcel Proust représentent la lanterne magique avec laquelle on lui projetait Geneviève de Brabant et également cette gravure du prince Eugène de Beauharnais qui l'avait impressionné et qu'il avait décrit avec beaucoup d'humour dans « Pastiches et Mélanges ».

Une curieuse lithographie en couleur de Jacottet offre un panorama d'Illiers vu de la route conduisant à Méréglise (Méséglise).

Le manoir de Mirougrain, demeure mystérieuse cachée sous d'imposantes

pierres druidiques rappelle la maison de Vinteuil que Marcel Proust situait à Montjouvain en raison d'une confusion entre les noms des anciens propriétaires de ces deux demeures. De même le château de Villebon apparaît dans son aspect le plus majestueux pour évoquer le château de Guermantes qui, d'après les « Cahiers de Marcel Proust, était le château de Villebon dont il avait changé le nom pour y substituer ces syllabes mordorées qui lui paraissaient plus poétiques et comme rien n'est omis dans cette évocation si scrupuleusement documentée, sous les traits du curé Marquis, auteur d'une monographie paroissiale sur Illiers, on retrouve l'imaginaire abbé Perdereau dont le nom que Proust avait découvert dans cette monographie était celui de l'ancien curé de Saint-Hilaire sous la révolution, de même le portrait d'Ernestine Gallou n'est autre que celui de la « Françoise » de Combray.

Il est une réflexion qui vient à l'esprit en contemplant tous ces souvenirs quand on pense que si ce petit livre « le Parfum de Combray » n'avait pas attiré l'attention sur cette richesse qu'Illiers possédait on aurait vu disparaître ces précieuses épaves d'un passé révolu que la Société a pris soin de sauvegarder et d'entretenir; cette réflexion s'impose d'autant plus, quand on songe à tous ces vestiges du passé qu'avec indifférence Illiers a laissé disparaître. La destruction en 1849 de ce vieux Château construit en 1019 dont le donjon était remarquable, est une preuve de cette méconnaissance des Monuments historiques. Le seul vestige qui subsiste de ce vieux château, qui figure seulement à l'inventaire des Monuments historiques sans être classé, peut être menacé un jour. Tout récemment encore la maison sur la place du Marché où est morte la Grand'mère de Marcel Proust est tombée sous la pioche des démolisseurs, entraînant du même coup la disparition d'un vieux porche et faisant disparaître ainsi le pittoresque aspect ancien de cette vieille place.

Puissent les Archéologues veiller à la conservation des vieilles demeures et des vieilles pierres dans nos villages.

P.-L. LARCHER.

" Architectes visionnaires "

— Au mois de juin 1965, l'exposition des « Architectes visionnaires », transférée de Paris où elle avait été organisée par la Bibliothèque nationale, a marqué la réouverture de la chapelle de l'ancien Séminaire de Chartres.

Le public a désormais accès à cette grande et majestueuse chapelle qui fut élevée dans les dernières années du règne de Louis XV et d'où l'on voit la cathédrale entre des pilastres classiques.

Les projets de Boullée (1728-1799), de Ledoux (1736-1806) et de leurs émules qui avaient conçu un monde moderne grandiose et sans laideurs, ont trouvé là un cadre qui leur convenait singulièrement : les visions de ces architectes rejoignent, par dessus le XIX^e siècle, notre temps, et le surréalisme lui-même est annoncé par les rêves de Lequeu, né en 1757.

Cette architecture colossale s'est très peu réalisée. Toutefois il est un bourg d'Eure-et-Loir qui, avec son église en forme de « Pestum » recèle en réduction un monument de cette école, une sorte de grande maquette : Meslay-le-Vidame; et des photos de Meslay ont trouvé leur place parmi les cent quarante deux pièces prêtées par la Bibliothèque nationale aux Archives d'Eure-et-Loir.

J. M.



Église de Meslay-le-Vidame.

A la mémoire de Jean de SALISBURY

Nombreux furent, malgré la neige et le froid, les Chartrains qui assistèrent le dimanche 16 janvier 1966, à l'inauguration des plaques « Jean de Salisbury ». Cette cérémonie était l'aboutissement des longs, patients et méritoires efforts déployés depuis environ dix ans, par M. René Isambert, Administrateur en Chef honoraire de la France d'Outre-Mer, Commandeur de la Légion d'Honneur. Les journaux ont dit ce que fut la cérémonie officielle. Après que la plaque commémorative (apposée sur une maison dépendant de la Maîtrise, au coin de la rue des Acacias) eut été bénite par Mgr Roger Michon, la plaque indicatrice du « Passage Jean de Salisbury » fut découverte par M^e Pichard, maire de Chartres. M. Edmond Dauphin, préfet d'Eure-et-Loir, était présent.

Au cours de cette cérémonie un vieil ami, qui est un érudit chartain de réputation mondiale, me glissa perfidement à l'oreille : « Combien de personnes, en toute cette assistance, ont lu seulement deux pages de Jean de Salisbury ? » La belle conférence que M. Gobillot donna ensuite à la Chambre de Commerce n'aura pas manqué d'éveiller, chez l'un ou l'autre des auditeurs, le désir de lire quelques pages de Jean de Salisbury. Hélas ! Il faut bien reconnaître qu'il y a à cela un obstacle. Le latin, que Jean de Salisbury écrivait à la perfection, est de moins en moins compris. Je signalerai, à toutes fins utiles, que le *Metalogicon* — un des livres les plus intéressants qui soient pour connaître la culture du XII^e siècle en général, et celle de l'école de Chartres en particulier — a été traduit en anglais et édité par M. Daniel D. Mc Garry, en 1955, à Berkeley et Los Angeles (U.S.A.). L'*Histoire pontificale* et une partie de la *Correspondance* de Jean de Salisbury existent également en traductions anglaises (*Nelson's Medieval Texts*). Il est piquant, assurément, de penser que, pour avoir accès à l'œuvre d'un de leurs anciens évêques, les Chartrains du XX^e siècle soient invités à faire un détour par Los Angeles. Mais on peut voir aussi, par là, à quel point la personnalité de Jean de Salisbury reste vivante. Elle continue de susciter un peu partout des travaux souvent remarquables. Je n'aurai pas la prétention d'en dresser ici la liste ; je voudrais pourtant en signaler quelques uns.

En novembre 1965, j'ai eu le plaisir d'assister à *All Souls College*, à Oxford, à une conférence de M. Christopher N. L. Brooke, professeur à l'Université de Liverpool, sur l'œuvre épistolaire de Jean de Salisbury. M. Brooke se propose de compléter la traduction de la *Correspondance* dont une partie seulement, ainsi que je viens de le dire, a été publiée. En juillet 1965, au cours d'un colloque sur la « Renaissance du XII^e siècle », tenu à Cerisy-la-Salle (Manche), M. Birger Munk Olsen a donné une intéressante conférence sur « l'humanisme de Jean de Salisbury ». M. Birger Munk Olsen est un jeune érudit danois, secrétaire de l'Académie du Danemark, à Rome, qui prépare actuellement une thèse sur Jean de Salisbury dont il est permis d'attendre beaucoup. Au colloque de Cerisy participait également M^{lle} Raymonde Foreville, professeur à la Faculté des Lettres de Caen, à laquelle nous devons

la publication d'une lettre inédite de Jean de Salisbury ⁽¹⁾. En Pologne, enfin, M. Ryszard Palacz a consacré récemment plusieurs travaux importants à Jean de Salisbury ⁽²⁾.

A ce concert, les Chartrains n'ont pas manqué d'apporter leur contribution. Incontestablement, en effet, ce clerc anglais, confident de Thomas Becket et ami du pape Adrien IV, leur appartient : par son épiscopat (1176-1180) certes, mais aussi par sa culture. Séjourna-t-il à Chartres comme étudiant ? L'abbé Alexandre Clerval ne le pensait pas ⁽³⁾. Les travaux du grand érudit anglais, Reginald Lane Poole, ont confirmé l'opinion, devenue désormais commune parmi les historiens, selon laquelle Jean de Salisbury étudia à Chartres, de 1137 à 1140 environ ⁽⁴⁾. C'est donc en cette ville que, selon les historiens modernes, il connut et aima les maîtres prestigieux dont il devait plus tard faire l'éloge : Thierry de Chartres, Gilbert de la Porrée et Guillaume de Conches, lui-même tout pénétré de la méthode et de l'esprit de Bernard de Chartres.

Parmi les Chartrains qui ont le plus fait pour la mémoire de Jean de Salisbury, il convient de citer d'abord le chanoine Charles Métais. C'est lui, en effet, qui, en 1905, retrouva à l'abbaye de Josaphat de Lèves le tombeau de l'illustre évêque de Chartres ⁽⁵⁾. Souhaitons, en passant, que cette

(1) R. FOREVILLE, *Une lettre inédite de Jean de Salisbury, évêque de Chartres*, dans *Revue d'Histoire de l'Église de France*, T. XXII (1936), pp. 179-185.

(2) R. PALACZ, *Les manuscrits du « Policraticus » de Jean de Salisbury en Pologne*, dans *Mediaevalia philosophica Polonorum*, t. X (1961), pp. 55-58; *La réception immédiate de l'aristotélisme dans le « Metalogicon » de Jean de Salisbury*, dans *Studia Mediewistyczne*, T. V (1964), pp. 191-251.

(3) A. CLERVAL, *Les écoles de Chartres au moyen âge*, Paris, 1895, p. 180.

(4) R. L. POOLE, *The Masters of the Schools at Paris and Chartres in John of Salisbury's Time*, dans *English Historical Review*, T. XXXV (1920), pp. 321-342, reproduit dans *Studies in Chronology and History* collected and edited by A. L. POOLE, Oxford, 1934, pp. 223-247; *Illustrations of the History of Medieval Thought and Learning*, Londres, 1920 (récemment réimprimé à New York), pp. 176-197. La thèse du séjour de Jean de Salisbury à Chartres avait déjà été défendue par Léon Levillain : L. LEVILLAIN, *Étude sur la chronologie de la vie de Jean de Salisbury*, dans la *Correspondance historique et archéologique*, Année 1895, extrait de 8 pages, Saint-Denis, Imprimerie H. Bouillant, 1895.

(5) Ch. MÉTAIS, *Le tombeau de Jean de Salisbury évêque de Chartres*, Vannes, 1906, 12 pages. Cet article, daté de Chartres, le 20 novembre 1906, a été inséré dans Ch. MÉTAIS, *Études et documents*, T. V (1891-1894) : il constitue l'Étude XII de ce recueil. La même Étude se trouve dans Ch. MÉTAIS, *Églises et chapelles du diocèse de Chartres*, 4^e série [*Archives du diocèse de Chartres*, T. XV], Chartres, 1908. Dans ce même tome XV des *Archives*, Ch. Métais a publié, à la page 113 de son étude sur *Saint-Lazare de Lèves, église et paroisse*, une photographie du tombeau de Jean de Salisbury. Mais on consultera surtout : Ch. MÉTAIS, *Église Notre-Dame de Josaphat d'après les documents historiques et les fouilles récentes*, Chartres, 1908 [*Archives du diocèse de Chartres*, T. XXI : *Églises et chapelles du diocèse de Chartres*, publiées par M. le Chanoine SAINOT, 5^e série, Chartres, 1914], pp. 35-36, 63-75 et planches XIV, XV, XVI, XVII. Au cours de cette remarquable monographie, Ch. Métais renvoie aux articles qu'il a lui-même publiés sur les fouilles de Josaphat dans le *Bulletin archéologique*, 1907, 2^e livraison, pp. 167-183 et dans le *Bulletin monumental* de 1905.

précieuse relique — qui est aussi une magnifique pièce sculptée — soit conservée avec tout le soin qu'elle mérite! ⁽⁶⁾. Plus près de nous, M. le chanoine Yves Delaporte a fait connaître aux lecteurs de *La Voix de Notre-Dame de Chartres* la lettre déjà citée (publiée par M^{lle} Foreville), dans laquelle Jean de Salisbury relate un miracle opéré par les reliques de saint Thomas Becket ⁽⁷⁾. A cette occasion, M. Delaporte définissait ainsi le rôle joué par Jean de Salisbury dans l'histoire de notre civilisation : « Il appartient... par sa culture, par son souci du beau langage, à cette élite d'hommes de lettres qui, à travers le moyen âge, relie l'antiquité à la renaissance » ⁽⁸⁾.

Les plaques commémoratives qui, le 16 janvier 1966, ont été apposées à Chartres sont le dernier en date des hommages rendus par les Chartrains au plus fin, au plus lettré, au plus « humaniste » de leurs anciens évêques. Elles diront aux nombreux visiteurs de la Cathédrale qu'il y eut un temps où, dans cette Europe qui, de nos jours encore, si péniblement se cherche, les frontières nationales ne constituaient pas des murailles étanches, puisqu'un Jean

L'auteur signale encore qu'il a publié dans le *Bulletin archéologique*, en 1898, une inscription relative à la sépulture de Jean de Salisbury et retrouvée dans une maison chartraine, aujourd'hui démolie, qui avait appartenu aux héritiers de M. de La Perelle, un des acquéreurs de l'abbaye de Josaphat en 1793. Le temps m'a manqué — et je prie le lecteur de bien vouloir m'en excuser — pour consulter ces trois dernières études de Métais. On notera enfin qu'un moulage du tombeau de Jean de Salisbury se trouve au Musée des monuments français, à Paris, sous la cote suivante : C. 102. 0. Mon confrère, M. l'abbé Pierre Bizeau, m'a aimablement et très efficacement aidé à retrouver les documents cités dans la présente note : je l'en remercie chaleureusement.

⁽⁶⁾ On sait que Jean de Salisbury légua à la cathédrale de Chartres une belle collection de livres : E. de LÉPINOIS et L. MERLET, *Cartulaire de Notre-Dame de Chartres*, T. III (Chartres, 1865), p. 202. Clément C.-J. Webb avait tenté d'identifier plusieurs de ces livres avec certains manuscrits de la bibliothèque municipale de Chartres, notamment les manuscrits 16, 139, 183, 290 : Cl. WEBB, *Notes on Books bequeathed by John of Salisbury to the Cathedral Library of Chartres*, dans *Mediaeval and Renaissance Studies*, vol. I (Londres, 1941-1943), pp. 128-129. Comme tant d'autres, les manuscrits légués par Jean de Salisbury ont sombré dans le bombardement du 2 mai 1944. Quelles que soient les causes prochaines ou éloignées de ce cataclysme, le naufrage de tant de livres précieux est un désastre dont rien ne saurait nous consoler. Sur certaines causes prochaines de l'événement, on pourra consulter : M. JUSSELIN, *Petite histoire de la Bibliothèque municipale de Chartres*, Chartres, 1962.

⁽⁷⁾ Y. DELAPORTE, *Une lettre de Jean de Salisbury*, dans *La Voix de Notre-Dame de Chartres* (mensuelle), 1937 (avril), pp. 85-89. L'auteur propose une « traduction revue » de la lettre de Jean de Salisbury et rétablit sur un point (*op. cit.*, p. 87, note 2 [numérotée 1, par erreur]) le sens exact du texte. Il met en juste lumière l'intérêt de cette lettre pour l'histoire du culte de saint Thomas Becket au diocèse de Chartres. A ce sujet, cf. J.-D. MARQUIS, *Antiquité du culte de saint Thomas de Cantorbéry dans l'église de Chartres*, dans *Archives du diocèse de Chartres*, T. III : *Pièces détachées*, 1^{er} volume, *Études et Documents...*, Chartres, 1899, pp. 277-287.

⁽⁸⁾ Y. DELAPORTE, *op. cit.*, p. 85.

de Salisbury pouvait être évêque de Chartres, qu'un Pierre de Blois était archidiacre de Londres. Qui sait, enfin, si la vue de ces plaques ne donnera pas à plusieurs le goût de lire Jean de Salisbury ⁽⁹⁾.

Édouard JEAUNEAU.

⁽⁹⁾ On trouve les œuvres de Jean de Salisbury dans J.-P. MIGNE, *Patrologia Latina*, T. 199. Pour l'*Historia pontificalis*, l'édition la plus abordable est celle que j'ai mentionnée plus haut : *The Historia Pontificalis of John of Salisbury* [John of Salisbury's Memoirs of the Papal Court] Edited by MARJORIE CHIBNALL, « Nelson's Medieval Texts », Londres, 1956. Par ailleurs, Cl. Webb a donné deux remarquables éditions : celle du *Policraticus*, Oxford, 1909, celle du *Metalogicon*, Oxford, 1929. Au sujet de cette dernière, cf. Cl. WEBB, *Joannis Saresberiensis Metalogicon: Addenda et corrigenda*, dans *Mediaeval and Renaissance Studies*, vol. I (Londres, 1941-1943), pp. 232-236. Cl. Webb est également l'auteur d'une biographie de Jean de Salisbury : *John of Salisbury* [Collection « Great Mediaeval Churchmen »], Londres, 1932. On doit encore recommander l'étude suivante : M. DAL PRA, *Giovanni di Salisbury*, Milan, 1951.

L'Exposition Hetzel à la Bibliothèque Nationale

(de Balzac à Jules Verne)

La Bibliothèque Nationale a tenu à rendre hommage à l'écrivain de talent et au grand éditeur que fut P.-J. Hetzel en organisant une exposition qui a largement utilisé les archives familiales extrêmement riches qui lui ont été remises généreusement par la petite fille de Hetzel, M^{me} Bonnier de la Chapelle (1). Ainsi que l'écrit dans sa présentation M^{me} Marie Cordro'ch, Conservateur au cabinet des manuscrits, qui, avec M^{lle} Chastang, a eu la délicate et difficile mission de faire le choix des pièces exposées, ces dossiers constituent une source d'information de première importance tant pour l'histoire de l'édition au XIX^e siècle que pour l'étude des grands écrivains de la période romantique tels que Balzac, V. Hugo, George Sand, Alexandre Dumas et beaucoup d'autres comme Erckmann-Chatrion et Jules Verne dont les œuvres furent publiées par Hetzel et avec lesquels l'éditeur entretenait des relations d'amitié dont témoigne une abondante correspondance. A cela s'ajoute une documentation très importante qui présente à côté de nombreux manuscrits, de contrats, de relevés de comptes d'auteurs, les principaux ouvrages édités par Hetzel ainsi qu'une très belle iconographie.

Pierre-Jules Hetzel était né à Chartres, le 15 janvier 1814, d'un père d'origine alsacienne, venu comme militaire dans la capitale de la Beauce et d'une mère sarthoise qui exerçait la profession de sage-femme à l'Hôtel-Dieu (2). Il connut dans cette ville à laquelle il devait rester toujours attaché et dont il a évoqué le souvenir dans plusieurs de ses œuvres, une enfance heureuse dans un foyer paisible qu'il dut quitter à regret lorsqu'on l'envoya continuer ses études à Paris. Brillant élève du Collège Stanislas (il fut plusieurs fois lauréat du Concours général), il entreprit des études de droit qu'il poursuivit à Strasbourg, mais qu'il devait abandonner en 1836 pour entrer comme commis chez l'éditeur Paulin dont il devint l'associé (3). Il avait trouvé sa véritable voie, mais ses débuts furent difficiles et, à plusieurs reprises, il connut de sérieux mécomptes financiers notamment lorsqu'il entreprit de publier *la Comédie humaine* de Balzac dont il avait été un des premiers à deviner le génie et auquel devait le lier une étroite amitié qui ne fut pas, à vrai dire, sans quelques nuages. Car Hetzel n'était pas un éditeur ordinaire; non seulement il entendait ne publier que les œuvres des auteurs qu'il appréciait, mais encore il lui arrivait bien souvent de les conseiller, de les orienter et, au besoin, de compléter, de corriger et parfois de récrire cer-

(1) Notons que les Archives Départementales d'Eure-et-Loir figurent parmi les prêteurs.

(2) La mère d'Hetzel, Louise-Jacqueline Chevalier, était la fille du maître de poste de Chartres. En 1793, elle avait participé comme demoiselle d'honneur à la fête de la déesse Raison.

(3) L'association Paulin-Hetzel devait prendre fin en 1843. Leur librairie se trouvait au 33 de la rue de Seine.

tains passages. Lui-même, d'ailleurs, avait commencé sa carrière littéraire en collaborant sous le pseudonyme de P.-J. Stahl à des ouvrages pour la jeunesse comme : *Les Scènes de la vie privée et publique des animaux* (1840-1842) et *le Diable à Paris* (1844-1845). Illustrés par les meilleurs artistes de l'époque comme Grandville et Gavarni, ces recueils avaient été très favorablement accueillis. Hetzel fut moins heureux avec la réédition des œuvres de Stendhal. Ce fut « un insuccès effroyable » et pour l'éditeur de nouveaux et graves soucis de trésorerie.

La Révolution de 1848 allait donner à Hetzel l'occasion de jouer un rôle politique. Républicain de la veille et lié avec les principaux chefs de ce parti, il fut choisi par Lamartine comme chef de cabinet et chargé d'une mission officielle d'information en Belgique où la chute de Louis-Philippe avait provoqué une agitation accompagnée de quelques troubles ⁽⁴⁾. Il conserva ces fonctions auprès de son ami Bastide devenu ministre de la Marine, puis des Affaires étrangères, et il était secrétaire du général Cavaignac, chef du Pouvoir exécutif au moment des Journées de Juin. L'élection de Louis-Napoléon Bonaparte à la Présidence de la République rendit Hetzel à sa maison d'édition qui avait beaucoup souffert des événements, mais il n'en continua pas moins dans le *National* à mener campagne contre le Prince-Président, ce qui lui valut, lors du coup d'État, de figurer sur la liste des bannis. Il se fixa alors en Belgique où il retrouva parmi les pros crits de nombreux amis comme Noël Parfait, son compatriote de Chartres ⁽⁵⁾. Pour vivre et faire vivre les siens il dut créer à Bruxelles une nouvelle maison qui publia notamment les ouvrages de Victor Hugo comme *Napoléon le Petit* et les *Châtiments*. En même temps il défendait la propriété littéraire en s'opposant aux éditeurs belges qui pratiquaient la contrefaçon.

Retré en France après l'amnistie de 1859, il dut commencer une nouvelle carrière, car, pendant son exil, ses principaux auteurs s'étaient engagés avec d'autres éditeurs. C'est alors qu'il créa avec Jean Macé le *Magasin Illustré d'Éducation et de Récréation* et qu'il entreprit la publication des œuvres de Jules Verne dont le premier roman *Cinq semaines en ballon* parut le 24 décembre 1862 ⁽⁶⁾. Cet ouvrage rencontra un immense succès qui incita Hetzel à s'assurer l'exclusivité de la production de cet auteur et pendant plus de quarante ans le nom de Jules Verne figurera au catalogue de la librairie Hetzel.

La double carrière de Hetzel comme éditeur et comme écrivain allait se poursuivre jusqu'à sa mort survenue le 17 mars 1886 à Monte-Carlo où il avait pris l'habitude d'aller se reposer. Ce fut un deuil pour l'ensemble de la librairie parisienne et pour les lettres françaises qu'il avait si bien servies ⁽⁷⁾.

(4) V. M. DESSAL, *Les incidents franco-belges en 1848*, dans *Actes du Congrès historique du Centenaire de la Révolution de 1848*, Presses Universitaires (1948), pp. 107 à 113.

(5) Noël Parfait, ami d'enfance de Hetzel, fut pour lui un collaborateur précieux pendant son séjour en Belgique.

(6) Jules Verne avait présenté son roman à de nombreux éditeurs qui avaient refusé de le publier.

(7) Parmi les œuvres de P.-J. STAHL — dont beaucoup ont enchanté notre enfance — citons *Histoire d'un âne et de deux jeunes filles* (1874), *les Patins d'argent* (1875), *Maroussia* (1878).

La presse unanime rendit hommage à cet homme fin et spirituel, brillant causeur, écrivain sensible et délicat, qui avait, sans capitaux, grâce à sa haute intelligence, à son courage, à son étonnante puissance de travail, réussi à surmonter tous les obstacles que la vie avait placés sur son chemin et était mort, comme l'écrivait alors un autre grand éditeur, Armand Colin : « sans laisser un ennemi, léguant à tous ceux qui l'avaient approché un impérissable souvenir de bonté, d'honnêteté et de talent » (8).

Marcel DESSAL.

(8) Les Archives municipales de Dreux possèdent 90 lettres de Hetzel adressées pour la plupart à son ami et compatriote le marquis de Cherville.

***Exposition Jules Hetzel,
son temps, son œuvre, ses amis***

à la Bibliothèque Municipale de Chartres
(avril-mai 1966)

Cette exposition a pris la relève de celle de la Bibliothèque Nationale. Conçue et réalisée par M. C.-Marcel Robillard, à partir de ses collections de documents, elle ne double pas celle de Paris : elle est orientée plutôt sur les temps et les hommes que sur l'œuvre même de P. J. Hetzel. Chartreuse, elle se devait d'associer, par prédilection, au souvenir du Chartrain Hetzel ceux qui, de même origine, ont, à quelque moment, marqué les événements que P. J. Hetzel eut aussi à affronter : Émile Deschanel, Charles Hoyau et Noël Parfait (vingt numéros du catalogue, correspondant souvent à des documents inédits lui sont attribués).

Les proscriptions, qui ont atteint simultanément Hugo, Parfait, Hetzel... ont amené M. C.-M. Robillard à présenter nombre de pièces relatives à Louis-Napoléon Bonaparte et au Coup d'État de 1851 : placards et tracts de propagande, avec bulletins de vote, pour l'élection de 1848, dépêches télégraphiques gouvernementales de 1851 et papiers divers révélateurs des moyens mis en action par le Pouvoir par faire accepter le Coup d'État et des premières réactions provinciales.

Ainsi, grâce à deux cent trente pièces d'archives, se définit l'arrière-plan historique et social, sur lequel se détache la figure de P. J. Hetzel, homme d'action et témoin de son temps. Ravivant, à Chartres même, le souvenir de Hetzel, l'exposition de la Bibliothèque Municipale devrait inciter des chercheurs à étudier le rôle, dont l'importance est dès maintenant pressentie mais non encore définie, de Hetzel, non plus seulement sur la littérature mais sur l'histoire, de 1848 aux premières années de la Troisième République ; le catalogue de C.-M. Robillard fournit des indications utiles et l'exposition a mis au jour des témoignages précieux.

G. CARRÉ.

Exposition des Amis du Musée et de la Bibliothèque de Dreux

Renouant avec une tradition interrompue depuis près de quatre années, la Société des Amis du Musée et de la Bibliothèque de Dreux présentait, du 18 au 28 juin 1966, une exposition associant ces trois thèmes : *Hommage à René Bellanger*; *Hetzel et son temps*; *De la Préhistoire aux Temps Mérovingiens: Collections Véber et Hervé*.

René Bellanger († 1964) était un artiste de talent, au goût délicat et au métier sûr, qui sut, dans de nombreuses toiles, évoquer avec bonheur les paysages de chez nous. Il aimait à peindre nos monuments, tout comme les vieilles fermes et les humbles villages de nos campagnes; il avait, en outre, contribué activement à l'enrichissement des sections de peinture du Musée. Il méritait bien, pour toutes ces raisons, qu'on lui rendit à Dreux l'hommage posthume d'une présentation rétrospective de son œuvre.

L'exposition *Hetzel et son Temps* n'avait pas la prétention de vouloir rivaliser, même de loin, avec celle de la Bibliothèque Nationale. Du moins réunissait-elle, grâce à l'amabilité de quelques prêteurs et à la richesse des collections municipales, un bon choix d'autographes, de gravures et de portraits auquel venaient s'ajouter divers ouvrages publiés par Hetzel. Les Archives de Dreux avaient fourni un nombre important de lettres adressées par le grand éditeur soit à des écrivains, tels About, Sarcey, Gozlan, Delaunay, soit à des amis, comme Silbermann et surtout G. de Cherville, cet auteur, lui aussi natif de Chartres, qui chanta dans des pages savoureuses mais aujourd'hui bien oubliées le charme de la vie des champs, les plaisirs de la pêche et de la chasse.

Dans cette correspondance, souvent griffonnée à la hâte, Hetzel parle affaires, confie ses soucis, évoque son dur labeur d'éditeur honnête, porte avec lucidité des jugements souvent sans complaisance sur les écrivains avec lesquels il est en relations constantes, Balzac et Dumas, entre autres.

Fondateur de la célèbre *Bibliothèque d'Éducation et de Récréation*, Hetzel expose ainsi dans une lettre à Sarcey ses vues sur les livres pour la jeunesse : « Mon idée a été de remplacer la littérature de gouvernante et de fruits secs qui nous suffisait autrefois par quelque chose de sain et de simple qui peut tout au moins donner le goût du meilleur. » Celui qui écrivit ces lignes méritait assurément de découvrir et de lancer Jules Verne.

Deux importantes collections archéologiques étant entrées récemment au Musée, l'une léguée par M. Claude Véber († 1954), l'autre donnée par M. et M^{me} Hervé, de Germainville, il a paru d'autant plus opportun de les faire connaître au public que leur présentation définitive ne pourra être réalisée que dans plusieurs mois. Nous parlerons alors plus longuement, dans de prochaines *Chroniques*, de ces collections pleines d'intérêt.

J. L.

THÈSES EN SORBONNE

Recherches sur les structures sociales de Châteaudun, 1525-1789

par Marcel COUTURIER

Cette recherche repose sur des dépouillements étendus : tous les registres paroissiaux, un dixième des minutes notariales, séries locales diverses. Elle fait appel de façon large à la mécanographie électronique.

Au seizième siècle Châteaudun est en pleine expansion. L'incendie de 1590 détruit les deux tiers de la cité. Vers ce moment la cour de France abandonne la vallée proche de la Loire, le duc de Longueville, comte de Dunois, s'en va vivre en Normandie, le déboisement du Perche-Gouet détruit l'équilibre des échanges avec la Beauce dont profitait la ville, la tannerie décline, la draperie s'effondre. En 1723 un nouvel incendie permet le renouvellement de l'urbanisme sans ramener le dynamisme d'antan.

Vers 1550 la ville compte au moins 10 000 habitants, 7 500 en 1668 et moins de 5 000 en 1700. Les crises du xvii^e siècle se lisent sur les courbes. Jusque 1740 la mortalité augmente tandis que l'âge au mariage diminue et que le nombre d'enfants par couple s'élève. Les différences s'accroissent entre faubourgs et ville : 72 % des enfants meurent avant vingt ans dans l'un des premiers contre moins de 50 % en ville.

La répartition des activités professionnelles n'est pas moins tranchée. Les faubourgs abritent une masse à bas niveau de vie, vigneron, journaliers, ouvriers divers, pauvres. Les agriculteurs qui forment moins du quart de la population totale au xvii^e siècle dépassent 40 % par la suite. L'importance des activités industrielles et commerciales varie de façon inverse tandis que les officiers diminuent en nombre mais changent peu en proportions.

Le principal critère de classement dans cette population est le travail des mains : d'un côté ceux qui en sont exempts, de l'autre ceux qui y sont contraints. Une distinction au moins aussi nette résulte du mode de vie : les agriculteurs sont peu liés au reste de la population, les laboureurs sont distincts des vignerons qui se séparent moins bien des journaliers et des jardiniers. L'égalité de fortune commande strictement les liens entre sous-groupes et tous les classements internes en dépendent. Un facteur complémentaire apparaît dans le domaine des activités urbaines : l'étendue et la sécurité du pouvoir dont dispose chaque individu. Comme ces faits commandent en partie le mode de vie celui-ci se trouve être le critère dominant de l'échelle d'estime dont dépendent les positions sociales. Le fait géographique intervient de surplus, tantôt comme cause, tantôt comme résultat et l'endogamie paroissiale s'affirme même en ville.

Les principales divisions de la société se lisent exactement en suivant les limites des marques d'honneur. Les épithètes correspondent bien aux groupes supérieurs et l'endogamie calculée sur cette particularité se révèle une règle

presque absolue. La prospérité tend à ouvrir ces frontières, le marasme économique à les fermer; les troubles provoquent des déclassements accidentels et surtout effacent une part de l'influence du facteur géographique.

L'absence de la noblesse dans la société dunoise et la faible importance numérique des groupes supérieurs du tiers-État incitent à la prudence mais il semble que l'on tende plutôt vers une société ouverte : les tentatives pour atteindre les ensembles humains en partant des alliances entre lignages conduisent à des réseaux de familles plus qu'à des groupes. Ceci résulte en partie des conditions démographiques et l'évolution de celles-ci vers le milieu du XVIII^e siècle coïncide trop avec les transformations de la société pour ne pas en avoir été un facteur.

Saint-Étienne-Du-Mont à la Mi-XVII^e Siècle

Mémoires d'un curé génovéfain, Étude critique de texte ⁽¹⁾.

Jeanne FERTÉ, éditeur.

C'est un bien curieux personnage que le P. Paul Beurrier, auteur des mémoires autobiographiques qui ont inspiré cette étude sur la paroisse Saint-Étienne-du-Mont. Les premières années de sa longue existence — les plus décisives peut-être — s'écoulèrent à Chartres, où il naquit en 1608, sur la paroisse Saint-Hilaire, dernier rejeton de Jean Beurrier, procureur au présidial de la ville, et de Claude Tribalet, sa seconde épouse. De ce milieu grave et austère, où chacun s'efforçait de vivre « selon les lois de l'évangile », il a fixé quelques images suggestives en trois courtes notices consacrées à sa famille ⁽²⁾. La solide formation chrétienne qu'il reçut de sa mère et de sa sœur Madeleine, le disposait à suivre l'exemple de ses aînés, qui, tous, avaient volontairement renoncé au monde pour embrasser le sacerdoce ou la vie religieuse. Jeune écolier, il s'arrêtait, dit-il, volontiers devant l'église de Saint-Jean-en-Vallée, pour écouter le service divin que célébraient avec tant de régularité les chanoines réguliers de la réforme, nouvellement introduits en ce monastère ⁽³⁾. Une visite du P. Faure à Chartres acheva d'orienter sa destinée. Se remettant totalement entre les mains de ce maître averti, il galopa avec lui, sur la même monture, vers Sainte-Geneviève, où il prit l'habit le 19 mars 1625 et fit profession le 19 mars 1626. Dès lors, son activité fut tout entière consacrée à la Congrégation de France, dont il se montra l'un des plus fidèles serviteurs. Les fonctions qui lui furent confiées ne témoignent-elles pas de l'estime dont il jouissait parmi les siens : en 1633, il est maître des novices au prieuré de Sainte-Catherine du Val-des-Écoliers, de 1634 à 1653, prieur-curé de Nanterre, de 1653 à 1675, curé de Saint-Étienne-du-Mont, de 1675 à 1681, abbé de Sainte-Geneviève et supérieur général de la Congrégation. Le chapitre général de 1681 ne devait pas le maintenir en cette charge importante. C'est alors que, réduit au rôle plus modeste de premier assistant, il entreprit la

⁽¹⁾ Tel est le titre de la thèse complémentaire, présentée par Jeanne Ferté, à la Faculté des Lettres et Sciences humaines de l'Université de Paris, le 8 février 1964. Cette thèse fera l'objet d'une publication ultérieure. La thèse principale était : *La vie religieuse dans les campagnes parisiennes (1622-1695)*, Bibliothèque de la Société d'Histoire ecclésiastique de la France, Paris, Vrin, 1962.

⁽²⁾ Ces notices qui précèdent l'autobiographie de l'auteur ont pour titre : Le bon Procureur ou abrégé de la vie de M^e Jean Beurrier, Procureur au Présidial de Chartres (*Bibliothèque Sainte-Geneviève*, ms. 1885, pp. 17-67), Abrégé de la vie de M^{me} Claude Tribalet, seconde femme de M^e Jean Beurrier, ma mère (*ibid.*, *id.*, pp. 73-85), Abrégé de la vie de Madeleine Beurrier (*ibid.*, *id.*, pp. 89-140). Par les aperçus nouveaux qu'elles ouvrent sur les milieux chartrains, elles mériteraient, croyons-nous, une étude particulière.

⁽³⁾ *Bibliothèque Sainte-Geneviève*, ms. 1885, livre premier de l'autobiographie, p. 34.

rédaction de son autobiographie. A quels mobiles obéissait-il? Mémorial de la congrégation destiné à maintenir les traditions du passé? Réponse à ses contradicteurs? Cette œuvre touffue, plusieurs fois interrompue et restée inachevée (4), répond, semble-t-il, à chacune de ces préoccupations. Elle se compose de quatre livres :

« Livre premier, contenant ce que j'ay pu me souvenir depuis mon bas-âge, jusqu'à ce que j'aie été demeurer à Nanterre en qualité de prieur-curé de ce saint lieu de la naissance de Sainte Geneviève (5).

Livre second contenant les choses les plus remarquables qui me sont arrivées dans le temps que j'ai été résidant à Nanterre (6). Livre troisième : Des choses les plus remarquables qui se sont passées en vingt et deux ans que j'ay été curé de Saint-Estienne que j'ai vu ou qui sont arrivées dans la paroisse et dont j'ay eu une connaissance certaine (7).

Livre quatrième : Des choses les plus remarquables qui se sont passées dans la congrégation depuis que j'ay quitté la paroisse de Saint-Estienne et que j'ay été élu Abbé de Sainte-Geneviève et général de nostre congrégation le 15 septembre de l'année 1675 jusqu'à ce jour 17 mars 1691 » (8).

Ne pouvant songer à publier intégralement une œuvre aussi considérable, nous nous sommes attachés à l'étude du seul livre III. E. Jovy, en avait déjà, il est vrai, publié quelques extraits, destinés à faire connaître le P. Beurrier, dernier confesseur de Pascal (9). Ce travail, non dégagé de tout esprit de polémique, ne méritait-il pas d'être repris dans une perspective plus large, qui puisse non seulement éclairer la personnalité de l'auteur, mais les divers milieux où nous introduit son témoignage.

Reconstitution toute subjective d'un lointain passé, ce témoignage ne saurait être retenu sans une sévère critique. Nous l'avons exercée en confrontant le récit du P. Beurrier avec ceux de ses contemporains (10) et les documents d'archives de l'abbaye de Sainte-Geneviève, et de la paroisse Saint-Étienne-du-Mont conservés à la bibliothèque Sainte-Geneviève et aux Archives

(4) Le P. Beurrier arrêta définitivement sa relation le 22 juillet 1692 (*Bibliothèque Sainte-Geneviève*, ms. 1887, fol. 106). Il mourut à Sainte-Geneviève, le 25 janvier 1696.

(5) *Bibliothèque Sainte-Geneviève*, ms. 1885, pp. 1-293.

(6) *Bibliothèque Sainte-Geneviève*, ms. 1885, pp. 294-784.

(7) *Bibliothèque Sainte-Geneviève*, ms. 1886, pp. 785-1839.

(8) *Bibliothèque Sainte-Geneviève*, ms. 1887, fol. 1-106 v°.

(9) E. JOVY, *Pascal inédit*, T. III, *Les contemporains de Pascal et leurs sentiments religieux d'après les mémoires inédits du P. Beurrier, son dernier confesseur*, Vitry-le-François, 1910. Quant au chapitre 40 du livre III : De la maladie et de la mort de M. Pascal et de ce qui s'est passé à cette occasion (ms. 1886, pp. 1509-1551), il a fait l'objet de plusieurs publications dont les principales sont celles de Jovy *Pascal inédit*, T. II, *Les véritables derniers sentiments de Pascal*, Vitry-le-François, 1910, pp. 487-500, L. BRUNSCHVIGG, P. BOUTROUX et F. GAZIER, *Oeuvres de Pascal*, T. X, Paris, 1914, pp. 384-395 et de Jean MESNARD, *Pascal, œuvres complètes*, t. I, Paris, 1964, pp. 866-875.

(10) En particulier les génovéfains, Claude DUMOLINET (*Histoire des chanoines réguliers de l'ordre de Saint-Augustin de la Congrégation de France*, depuis l'origine jusqu'en 1670, *Bibliothèque Sainte-Geneviève*, ms. 611-614, et ms. 602-606 et Pierre LALLEMANT (Vie du P. Charles Faure, *ibid.*, ms. 653, autographe, publié ultérieurement LALLEMANT et CHARTONNET, *La vie du R.P. Faure, abbé de Sainte Geneviève de Paris*, Paris, 1698, in-4°.

Nationales. Ainsi avons-nous pu rectifier les anachronismes, identifier quelques-uns des personnages présentés et replacer le texte dans un ensemble qui permette d'en apprécier l'intérêt.

Le lecteur attentif ne quitte jamais sans profit cet auteur, un peu trop prolixe certes, mais dont les réactions, les bavardages mêmes lui ouvrent des aperçus nouveaux et combien suggestifs sur les milieux où il l'invite à pénétrer. Le P. Beurrier — on ne saurait s'en étonner — demeure étroitement lié à l'abbaye de Sainte-Geneviève, dont sa paroisse elle-même ne saurait être totalement indépendante. A la mi-xvii^e siècle, les génovéfains entretiennent des sympathies non déguisées avec les jansénistes. Sans doute, le sens de l'opportunité, le désir de conserver la faveur royale, incitent-ils les supérieurs de la Congrégation à ne point se compromettre avec le parti. Mais, sur le terrain de la morale, ces fils de Saint-Augustin qui ne veulent d'autres règles que les maximes de l'Évangile, s'élèvent contre les subtilités des casuistes. Cette position rapproche le P. Beurrier des curés de Paris, ses confrères, avec lesquels il combat vigoureusement la morale relâchée. Comme eux, il est fortement pénétré de l'importance de sa mission pastorale et de l'autorité qu'elle lui confère. Responsable de toutes les âmes de sa paroisse, il ne saurait tolérer la moindre ingérence des religieux sur son territoire. Elle ne va, selon lui, qu'à favoriser le libertinage. Quant aux laïcs, il entend contrôler de près leurs initiatives, qu'il s'agisse de la gestion des biens temporels de la paroisse ou des œuvres d'assistance qui leur sont confiées.

Cette action pastorale fortement centralisée, conforme à l'idéal tridentin, suscite en cette grande paroisse de 40 000 âmes des réactions fort diverses. Les prêtres de la communauté-séminaire créée par le P. Beurrier, les Messieurs et les Dames des compagnies de charité recrutés dans les milieux de la robe ou du négoce apportent à leur curé le soutien d'une active collaboration. Par eux, son investigation s'étend à tous les quartiers de la paroisse, pénètre dans toutes les familles pour en soulager les misères et y déceler les causes de désordre.

Mais ce pasteur zélé doit également compter avec de vives résistances dont les manifestations sont révélatrices d'un état d'esprit bien éloigné des maximes évangéliques. Les plus acharnées viennent du conseil de fabrique. Officiers du roi pour la plupart, les marguilliers entendent tenir la paroisse en main et mènent une sourde opposition contre ce curé rigoriste que l'on taxe volontiers de « janséniste ». De violents incidents en résultent dont l'église demeure le théâtre habituel.

Les gens de métier qui peuplent les faubourgs sont apparemment plus dociles. Le P. Beurrier s'attache à leur instruction. Dans ses prônes et catéchismes, il leur distribue le pain de la parole de Dieu dans une langue familière, populaire, volontiers pathétique. Des préoccupations morales inspirent cette prédication dont les thèmes les plus fréquemment repris sont le péché, la conversion, la pénitence, le jugement. Ainsi se propose-t-il de combattre le vice et d'attacher les âmes à la vertu. Par l'introduction d'un nouveau culte, celui du martyr romain Saint Epiphane, il offre un aliment à leur piété, prompt à recourir à la vénération des reliques dont ils attendent des effets miraculeux. Mais la foi de ces petites gens demeure si peu éclairée, qu'ils sont aisément séduits par les fallacieuses promesses des magiciens et des sorciers ainsi qu'en témoignent quelques récits où brusquement se révèle le puissant attrait de l'occultisme.

Quant aux libertins, ils apparaissent sous les traits de quelques personnages choisis à dessein par l'auteur : un avocat du conseil, qui professe secrètement le plus grand mépris de la religion dont il s'est écarté depuis plus de quarante ans, un philosophe médecin, qui, après une longue quête de la vérité s'est établi dans une attitude de scepticisme total, un abbé qui dissimule son irrégion sous les apparences trompeuses d'une parfaite correction extérieure. Sans doute l'auteur a-t-il fait de ces personnages des types conventionnels qui se rendent docilement à ses arguments. Mais derrière eux se profile un monde beaucoup plus réel, dont les réactions demeurent significatives.

Ainsi la lecture de cette œuvre qui stimule sans cesse la réflexion se révèle-t-elle d'un intérêt toujours nouveau. Le bon génovésain, qui en est l'auteur, n'a présenté, il est vrai, qu'une vue partielle et très subjective des choses. Mais, par les scènes et images qu'il fait surgir, les réactions qu'il exprime ou suggère, son récit permet de saisir quelques aspects de la vie religieuse collective d'une grande paroisse parisienne. A ce titre, ne mérite-t-il pas d'être mieux connu ?

L'Édition des *Gloses sur le Timée* de Guillaume de Conches

Édouard JEAUNEAU, éditeur.

Le *Bulletin de la Société archéologique d'Eure-et-Loir* (4^e trimestre 1964), *Mémoires*, T. XXIII, publiait naguère une *Note sur l'École de Chartres* dans laquelle j'annonçais la parution imminente des *Gloses sur le Timée* du philosophe normand Guillaume de Conches. Le livre est paru au cours du deuxième trimestre de 1965. Il a pour titre : GUILLAUME DE CONCHES, *Glosae super Platonem*, Texte critique avec introduction, notes et tables par Édouard JEAUNEAU [Textes philosophiques du Moyen Âge, XIII], Paris, Librairie philosophique J. Vrin, 1965, in-8°, 358 pages. Les mêmes amitiés qui avaient provoqué la publication de ma *Note* dans le *Bulletin* insistent aujourd'hui pour que je présente moi-même mon livre. J'essaierai de le faire en toute simplicité. Mais pourrai-je parler avec une parfaite impartialité d'une œuvre qui ne m'a pas demandé moins de neuf années de travail et pour laquelle j'éprouve plus de tendresse, peut-être, qu'il ne faudrait ?

Il n'est pas nécessaire que je présente ici l'auteur des *Gloses sur le Timée*, puisque je l'ai déjà fait dans ma récente *Note*. Guillaume est une bien sympathique figure : Né, vers la fin du XI^e siècle, à Conches (Eure), « dans la patrie des moutons et sous le ciel épais de Normandie », ainsi qu'il le dit lui-même, c'est un maître le grand talent et d'une curiosité quasi universelle, une forte personnalité qui ne craint pas de fustiger certains prélats de son temps, plus soucieux de se trouver un cuisinier ou un tailleur que de s'attacher un philosophe.

Guillaume de Conches est couramment rattaché à l'école capitulaire chartraine. Ses *Gloses sur le Timée* se situent dans le climat de ferveur platonicienne qui n'est pas, au XII^e siècle, l'apanage exclusif de l'École de Chartres, mais qui est pourtant une de ses caractéristiques les plus notoires. Le mot que j'ai mis en exergue à cette édition m'a paru, de ce point de vue, significatif. A Chartres, on aime Platon : *Nos Platonem diligentes*, disait Guillaume de Conches. Les *Gloses sur le Timée* sont un document à verser au dossier de ce qu'on a appelé le « platonisme médiéval ». Cette dernière formule, il est vrai, peut prêter à confusion. Comme l'ont bien montré M. Étienne Gilson ⁽¹⁾ et le P. Chenu ⁽²⁾, il n'y a pas, au moyen âge, un platonisme, mais des platonismes : « Plus on étudie le moyen âge, écrit M. Gilson, plus on y remarque le polymorphisme de l'influence platonicienne. Platon lui-même n'est nulle part, mais le platonisme est partout ; disons plutôt qu'il y a partout des platonismes ⁽³⁾ ». En fait, on ne peut dire que Platon ne soit nulle part, puisque, dès le haut moyen âge, le monde latin a pu lire un texte authentique de Platon, le *Timée* [17 a-53 c], traduit et commenté par Calcidius ⁽⁴⁾.

⁽¹⁾ E. GILSON, *La philosophie médiévale*, 2^e éd., Paris, 1944.

⁽²⁾ M.-D. CHENU, *La théologie au douzième siècle*, Paris, 1957, pp. 108-141.

⁽³⁾ E. GILSON, *op. cit.*, p. 268.

⁽⁴⁾ On peut utiliser désormais la magnifique édition de M. J.-H. WASZINK, dans *Corpus platonicum mediæ ævi. Plato Latinus, IV*, Londres et Leyde, 1962.

Assurément Calcidius, par ses commentaires, a pu contribuer à alourdir le texte de Platon, à le charger d'éléments étrangers au platonisme. Il reste que Platon était présent et que son *Timée* a exercé sur certains secteurs de la pensée médiévale une influence considérable. C'est ce qu'ont mis en évidence les travaux de M. Raymond Klibansky ⁽⁵⁾, ainsi que ceux de MM. Eugenio Garin et Tullio Gregory ⁽⁶⁾. L'influence du *Timée* s'est naturellement exercée d'abord sur les clercs qui, comme on sait, écrivaient latin. Mais si l'on veut un témoignage dans la littérature de langue romane, on pourra lire les vers 7097-7105, 12889-12892, 19061-19070 du *Roman de la Rose*, enfin et surtout les vers 10077-19118 qui sont une admirable transcription « selonc le langage de France » du discours adressé par le démiurge aux dieux inférieurs.

Entendons-nous bien. Le *Timée* de Platon est un livre difficile : beaucoup lui préférèrent, comme disait saint Jérôme, les « fabies milésiennes » ⁽⁷⁾. (Nous pourrions remplacer « fables milésiennes » par « romans policiers », et nous aurions une traduction à peu près convenable de la réflexion de saint Jérôme). Si tel est le sort réservé au *Timée*, quel sera celui des commentaires médiévaux du *Timée*? Les *Gloses sur le Timée* de Guillaume de Conches auront sûrement peu de lecteurs. Mais je n'ai pas eu l'intention de faire un *best-seller*. Mon but a été de rendre accessible aux historiens un document important pour l'histoire de la culture. Il n'est peut-être pas sans intérêt, surtout si l'on parle de « platonisme chartrain », de savoir comment à Chartres, en la première moitié du XII^e siècle, on lisait Platon.

Le premier à s'intéresser aux *Gloses sur le Timée* de Guillaume de Conches, dans les temps modernes, fut sans doute Victor Cousin qui, en 1836, en publia quelques fragments ⁽⁸⁾. Un exemple aussi illustre m'a encouragé à poursuivre le travail ingrat de la collation des manuscrits, pour aboutir à un texte qui fut présenté, en 1963, comme diplôme à la V^e Section de l'École pratique des Hautes Études ⁽⁹⁾. La Maison J. Vrin en a assuré l'édition. Je lui sais gré d'avoir accueilli ce texte difficile et de n'avoir pas reculé devant l'impression d'une collection surabondante de variantes. En revanche, je demande pardon aux lecteurs éventuels de ce livre pour les défauts qu'ils rencontreront dans la typographie : les caractères sont souvent trop petits (notes et variantes), parfois trop usés (pp. 323-331) ; l'encrage est à peu près partout défectueux. J'ai souffert tout le premier de cet état de choses, puisque, à chacune des deux corrections d'épreuves qui m'ont été concédées, j'ai relu trois fois les quelques trois cents pages de ce volume. Il m'est très pénible de constater que,

⁽⁵⁾ *The Continuity of the Platonic Tradition during the Middle Ages*, Londres, 1939.

⁽⁶⁾ E. GARIN, *Studi sul platonismo medievale. Studi e Ricerche*, Rome, 1958 ; T. GREGORY, *Anima Mundi. La filosofia di Guglielmo di Conches e la scuola di Chartres*, Florence, 1955.

⁽⁷⁾ JÉRÔME, *In Isaiam*, Lib. XII, prologue, P.L. 24, 409 D.

⁽⁸⁾ V. COUSIN, *Ouvrages inédits d'Abélard pour servir à l'histoire de la philosophie scolastique en France*, Paris, 1836, pp. 648-657. Quelques autres fragments ont été publiés depuis, en particulier dans J.-M. PARENT, *La doctrine de la création dans l'école de Chartres*, Paris-Ottawa, 1938, pp. 137-177.

⁽⁹⁾ *École pratique des Hautes Études, Section des sciences religieuses*, Annuaire 1962-1963, pp. 133-136.

malgré les efforts considérables ainsi déployés, on a abouti à un texte moins lisible que les vieilles éditions de J.-P. Migne, ce qui n'est pas peu dire. Guillaume de Conches méritait mieux ⁽¹⁰⁾.

Quoi qu'il en soit, ce texte est publié. Grâce aux tables qui l'accompagnent, il permettra, je crois, d'enrichir notre connaissance du « platonisme médiéval ». Et Guillaume de Conches prendra place — une place modeste, certes, mais, pour son temps, significative — dans la longue chaîne, jalonnée de noms prestigieux — Porphyre, Proclus, Marsile Ficin, etc. — des commentateurs du *Timée*.

Édouard JEAUNEAU.

⁽¹⁰⁾ Les « gloses » de Bossuet sur Platon et Aristote ont eu un traitement meilleur que les *Gloses* de Guillaume de Conches. Cf. J.-B. BOSSUET, *Platon et Aristote. Notes de lecture transcrites et publiées par* THÉRÈSE GOYET, Paris, Librairie C. Klincksieck, 1964.

BIBLIOGRAPHIE

CHARPENTIER (Louis). — *Les mystères de la cathédrale de Chartres*. Paris, Robert Laffont, (1966). In-8°, 256 pages, avec seize planches et de nombreuses figures.

Un éditeur a malencontreusement mis sa marque sur ce livre dont on ne peut rendre compte : une extravagance sans faille échappe à toute espèce de critique.

Le Bureau de la Société.

DELAPORTE (chanoine Yves). — *Les trois Notre-Dame de la cathédrale de Chartres*. 2^e édition, Chartres, E. Houvet, 1965. In-16, 94 pages, 26 figures.

Cet ouvrage est la réédition augmentée d'une étude parue chez le même éditeur en 1955. Il est présenté par Mgr Albert Boucher; la maquette de la couverture est de Jean Villette.

M. le chanoine Delaporte est connu comme le médiéviste compétent de l'histoire chartraine; de plus, c'est toujours avec sérénité qu'il porte un jugement sur les hommes et les événements.

En 1850, l'abbé Bulteau dut quitter Chartres pour avoir osé ébranler les traditions chartraines sur la légende des Druides et sur la construction de l'actuelle cathédrale considérée encore à ce moment comme l'œuvre de Fulbert. L'article de dom Leclercq, au début de ce siècle, ranima le chauvinisme des Chartrains.

Aujourd'hui, l'ouvrage sur *Les 3 Notre-Dame de la cathédrale de Chartres* nous présente successivement l'histoire de ces trois « images » : Notre-Dame de Sous-Terre, Notre-Dame du Pilier et Notre-Dame de la Belle Verrière.

Notre-Dame de Sous-Terre, comme son nom l'indique, est liée à un culte cthonique, ce qui a fait fermenter les imaginations particulièrement au début du xvi^e siècle. Le culte de la « Vierge devant enfanter » fut rattaché aux manifestations des Druides et Chartres estimait avoir la prééminence sur plusieurs lieux de la région qui réclamaient l'honneur d'avoir été le centre de leurs réunions annuelles : Dreux, Lèves, Alluyes...

Notre-Dame du Pilier: la lumière est faite sur l'origine du vocable qui n'est pas connu avant 1825. Cette statue qui fut toujours sur un pilier, soit devant le jubé du côté gauche, soit au carré du transept, soit à l'endroit où elle est maintenant, était invoquée sous le nom de Vierge noire. Cette épithète provient simplement du fait que la tête de la statue a perdu sa polychromie et s'est patinée, alors que sous les vêtements on peut voir encore une sculpture et un décor du xvi^e siècle. Cette Vierge a toujours été au dehors du chœur des chanoines. Elle doit son existence à l'un d'eux, Wastin des Feugeters, qui désirait très vraisemblablement ainsi assurer la tranquillité de toute la compagnie. Les pèlerins de Notre-Dame furent, au xvi^e siècle, priés de reporter vers cette statue la dévotion que jusqu'ici ils avaient manifestée à la statue d'argent, offerte au xiii^e siècle par le chanoine Pierre de Bordeaux, et qui était située derrière le maître-autel près de la « Sainte Chemise ». L'Auteur du reste pense que nous avons dans le bas du vitrail de Char-

donnel, à droite dans l'actuelle chapelle de Notre-Dame du Pilier, la représentation de cette disposition primitive.

La lumière est faite également sur une Vierge d'albâtre qui fut vénérée devant le jubé du côté droit, elle avait été offerte au ^{xiv}^e siècle par Gilles de Condé.

En outre, une note rappelle qu'une statue copiée fidèlement avait été substituée entre 1906 et 1920 à la Vierge du Pilier que nous connaissons. Nous imaginons mal aujourd'hui combien l'époque des « Inventaires » fit craindre à nos parents le retour de l'iconoclastie de 1793.

Notre-Dame de la Belle Verrière. Cette troisième notice est plus succincte, les documents relevant un peu de la conjecture quoiqu'ils apparaissent comme très vraisemblables. M. Delaporte reprend ici ce qu'il a publié naguère, lorsqu'il s'est fait l'historien des vitraux de la cathédrale. On sait qu'il y a toujours eu un culte rendu à une Vierge représentée dans une verrière. Aujourd'hui cette dévotion est très sporadique.

Il est très possible que ce vitrail (du moins les panneaux représentant la Vierge et l'Enfant) ait été exécuté au ^{xiii}^e siècle car on remarque dans les vêtements « de très fins enlevés sur fond de grisaille ». Peut-être avons-nous le vitrail dont il est fait mention dans une charte antérieure à 1140, peut-être a-t-il été offert par les moines de Tiron ?

Cette triple monographie donne l'occasion d'observer des traits variés de la dévotion mariale à Chartres, bien que ce ne soit pas le but de l'étude. Nous nous trouvons en présence de pratiques de participation constantes : la tête de l'ancienne Notre-Dame de Sous-Terre avait les joues « toutes cavées et creusées à force d'y avoir présenté des chapelets au bout de bastons », usage qui existe encore à Saint-Marcoul dans l'église de Charray.

Devant le jubé, la Vierge Noire n'était pas accessible, mais placée sur une colonne, ainsi que de nos jours. Roulliard, en 1609, fait remarquer que « la coulomme de pierre... se void caüée des seuls baisers des personnes dévotes et Catholiques » et d'en appeler, pour justifier ses dires, à la statue d'Hercule adorée en Sicile. Cette participation se concrétise également par des offrandes, ce qui a fait traiter la Vierge de Sous-Terre de « magotine » par les révolutionnaires. Il y eut de riches présents, comme la robe offerte par M. Olier. De tous temps brûlèrent des cierges, il y eut des enseignes de pèlerinage en plomb, il y a aujourd'hui des médailles et des images.

On appréciera aussi l'heureuse idée d'avoir dressé l'inventaire de toutes les représentations de la Vierge dans la cathédrale, tant dans la sculpture que dans la vitrerie (175 articles) avec la mention des auteurs lorsqu'ils sont connus.

Nous nous réjouissons que les Chartrains, les pèlerins et les touristes aient à portée de la main une histoire intègre et agréable de plusieurs éléments du support du culte marial en notre cité.

Pierre BIZEAU.

GALLERAND (J.). — *L'érection de l'évêché de Blois. 1690-1697*, Meaux 1958, 16 × 24, 54 pages.

L'évêché de Blois fut érigé à la fin du ^{xvii}e siècle aux dépens du « beau diocèse de Notre-Dame de Chartres », qui comptait 903 paroisses, et près de 403 000 fidèles. L'évêque de Chartres, Paul Godet des Marais (1690-1709) n'eut qu'à exécuter une décision prise par Louis XIV dès avant la mort de son prédécesseur, Ferdinand de Neufville (1690).

M. G. raconte les résistances des Bénédictins de Saint-Laumer, à Blois : d'après les plans de la Cour, leur belle église devenait la cathédrale, et l'évêque installait sa résidence dans les bâtiments et les jardins de l'Abbaye... Il nous fait suivre aussi les démarches, fort délicates, en cour de Rome, qui aboutirent le 1^{er} juillet 1697, à l'érection de l'évêché de Blois par le pape Innocent XII, et à la ratification de la nomination du premier évêque, David-Nicolas de Bertier.

P. I.

Vaultier (Roger). — *Le Folklore pendant la guerre de Cent Ans, d'après les Lettres de Rémission du Trésor des chartes*. Paris, Librairie Guénégaud, 1965. In-8°, XXIII-250 pages.

Cinq ans après la mort de Roger Vaultier, la librairie Guénégaud, sur la très méritoire initiative de son directeur, M. Marc Péneau, vient de publier sa thèse de doctorat ès lettres de l'Université de Paris, soutenue au lendemain de la Libération et demeurée inédite malgré l'intérêt exceptionnel de son sujet.

Nous avions, en un ouvrage consacré à la bio-bibliographie de notre grand ami, rendu hommage à son érudition, à la variété et à l'étendue de ses connaissances, et montré l'extraordinaire fécondité de sa carrière de chercheur et d'écrivain, si prématurément interrompue. « *Tous les historiens regretteront qu'une carrière scientifique qui s'annonçait brillante ait été si brutalement brisée* » : ainsi s'exprime, dans la préface du livre, M. Albert Mirot, conservateur en chef aux Archives nationales, qui connut et apprécia Roger Vaultier.

Il n'était pas facile de transformer, sans pouvoir recourir à l'auteur lui-même, un lourd mémoire dactylographié en un ouvrage didactique. Les difficultés, les périls même de l'entreprise, expliquent certaines imperfections dans la présentation des différents chapitres. Si l'on sait gré à l'éditeur d'avoir dressé lui-même une table toponymique qui manquait, on n'en regrettera pas moins l'absence de table des matières. La composition n'est pas sans reproches : les sous-titres manquent souvent ; on passe sans transition d'un sujet à un autre (par exemple des coutumes du mariage à celles des funérailles, p. 42) ; certaines subdivisions sont annoncées, d'autre pas ; aux deux premiers chapitres on trouve bien un paragraphe I (pp. 1 et 105), mais, dans les pages suivantes, on cherche en vain le paragraphe 2. Nous aurions préféré voir rejetées à la fin du livre, ou même insérées chapitre par chapitre, les additions et corrections placées en bloc au début, sous la numérotation romaine, aussitôt après l'introduction de l'auteur, elle-même paginée (pourquoi ?) en chiffres romains. On pourra également trouver discutable la méthode adoptée par l'éditeur pour les notes au bas des pages. Enfin on aurait aimé

lire au dos de l'ouvrage non seulement le titre, mais le nom de l'auteur.

Ces critiques faites, concernant la présentation du texte, il serait injuste de ne pas louer la qualité typographique, la clarté, l'agrément du livre. Et, encore une fois, nous sommes profondément reconnaissants à M. Marc Pénau d'avoir diffusé un travail qui n'était connu que d'un petit groupe d'initiés.

* * *

Car ce travail est d'une richesse documentaire considérable. Son intérêt est double : d'une part il porte à la connaissance du folklore ancien un grand nombre de faits précis, directement utilisables; d'autre part, il prouve la fécondité d'une méthode de recherches :

1) Ces *faits précis* sont tirés de la lecture attentive d'un groupe de documents conservés dans les registres de la série JJ aux Archives nationales. Il s'agit des lettres de pardon et de remise de peines accordées à des délinquants par l'autorité royale. Roger Vaultier a limité son enquête à la période comprise entre 1340 et 1453, c'est-à-dire à la guerre de Cent Ans, qui est bien la plus riche en lettres de rémission. En chacune d'elles se trouvent rappelées longuement, par des descriptions souvent truculentes où abondent les détails pittoresques, les circonstances du délit. Rien de tel pour nous révéler les mœurs de l'époque. L'auteur a recueilli et classé méthodiquement tous les renseignements qu'il a pu glaner. Il a fait revivre en des pages savoureuses le petit peuple des cités et des campagnes. Il a pu pénétrer dans son existence quotidienne, jalonnée par tout ce qui sert de repère aux enquêtes folkloriques modernes du type de celles de Van Gennep.

Il a pu ainsi, dans un premier chapitre au titre désormais classique : « *Du berceau à la tombe* », recueillir de nombreux usages relatifs à l'accouchement, au baptême, aux fiançailles, au mariage, aux funérailles (pp. 1-44).

Le chapitre II (pp. 45-124), dont le plan manque un peu de rigueur, suit le calendrier des *fêtes fixes et mobiles* de l'Église, qui rythmait la vie (et la rythme encore). Ainsi nous sont révélées des coutumes, souvent très profanes, qui prenaient occasion, sinon prétexte, de l'entrée dans le Carême, de la détente pascalle, de la Pentecôte et de la Trinité, de la Saint-Jean et de la Saint-Pierre, de l'Assomption, de la Toussaint, et surtout du joyeux temps de Noël avec son cycle des 12 jours. Dans ce chapitre, l'auteur a inséré les coutumes de *mai* (pp. 64-69), les veillées (pp. 111-114), le *pain bénit* (pp. 114-115) et ce qu'il a pu saisir du *folklore agricole* (pp. 105-111).

Le chapitre III (pp. 125-165) est consacré au *culte populaire de la Vierge et des saints*. Quarante-six de ceux-ci sont évoqués, depuis les plus universels comme sainte Catherine, saint Éloi, saint Laurent ou saint Martin, jusqu'aux plus obscurs comme sainte Flaive, sainte Mesme et Saint Souain.

Les *pèlerinages*, les *coutumes religieuses*, les *confréries* occupent le chapitre IV, beaucoup plus court que les précédents (pp. 116-173).

Au chapitre V, le lecteur découvre maints usages groupés sous le titre de « *Fêtes et coutumes diverses* » (pp. 174-181).

Le chapitre VI réunit tout ce que l'auteur a pu trouver de renseignements sur les *jeux* en usage au xv^e siècle. Ils sont une bonne trentaine, les uns bien connus, d'autres assez mystérieux et tombés en désuétude depuis longtemps (pp. 182-209).

Le théâtre populaire, la musique, les danses, les chansons forment la matière du chapitre VII (pp. 210-220). L'auteur y a ajouté de courtes indications sur la gastronomie, sujet qu'il a si largement exploré dans d'autres documents.

Enfin, au chapitre VIII nous est présenté un faisceau de références concernant l'habitat rural, le mobilier rustique, le costume, la médecine populaire, la sorcellerie, autant de sujets auxquels Roger Vaultier allait par la suite consacrer de nombreux articles. On peut dire, d'ailleurs, après cette analyse du plan de l'ouvrage, que tout cela correspond parfaitement au vaste domaine où devait s'exercer la curiosité de l'auteur. En somme cette thèse, que de nombreuses recherches avaient déjà précédée, constituait pour l'auteur tout un programme d'études, qu'il allait d'abord approfondir en lisant et en commentant Rabelais.

2) Mais le mérite de Roger Vaultier n'est pas seulement d'avoir brossé de main de maître un vaste tableau de Folklore historique, c'est d'avoir, en dépit du septicisme de Van Gennep et de son aversion pour les documents d'archives, montré quel parti on pouvait tirer de certains de ces documents, à condition de savoir les lire et les interpréter. Les enquêtes folkloriques habituelles se limitent généralement à l'époque moderne. Leur matière, affirme-t-on, n'est pas l'histoire, mais la vie même et ses manifestations animées, ce qui fait dire à Van Gennep que la méthode du Folklore est « *non pas historique, mais biologique* ». Un tel aphorisme porte en lui-même moins une promesse d'efficacité qu'un risque de cloisonnement, d'insuffisance, et de jugements erronés. De deux choses l'une : ou bien on se borne à recueillir des faits, ou bien on cherche à les interpréter. Dans le premier cas on réunit des matériaux, dans le deuxième cas on les utilise. Une observation rigoureuse garde toute sa valeur, et Dieu sait qu'il est important, en matière de folklore, de bien observer. Mais quel « biologiste », depuis Claude Bernard, se contenterait de collecter des observations, sans aller au delà ? Dès lors à quelles erreurs s'expose-t-on si le fait folklorique, même bien observé, n'est pas rattaché ensuite à son contexte véritable, si ses antécédents historiques n'apparaissent pas, si ses mutations et ses altérations demeurent inconnues ! Il est indispensable que le folkloriste soit aussi un historien, ou du moins qu'il soit doublé d'un historien, et d'un historien ayant des connaissances précises en un certain nombre de disciplines de recherche scientifique. Bien des faits folkloriques, déformés, dégradés par l'usage, s'éclairent quand on peut remonter aux sources. Tel dicton actuellement incompréhensible — Roger Vaultier en cite un exemple — reprend sa signification si l'on se reporte aux circonstances qui l'ont produit et si on lui restitue sa version authentique. L'observation d'une pratique populaire, religieuse ou profane, ne devient vraiment éclairante que, si, partant de sa forme actuelle, on la poursuit à travers le passé avec l'ambition même de retrouver son acte de naissance. Que d'erreurs on évite quand on a recours aux textes ! Que d'affirmations hâtives sont épargnées ! Van Gennep lui-même n'a pas échappé à ce péril. Je crois l'avoir montré dans mon étude sur le culte populaire de saint Martin. Que de « points négatifs », ou prétendus tels par les enquêteurs, ne sont que des insuffisances d'information !

Bref ! Roger Vaultier a donné l'exemple le plus convaincant de cette vérité, qui me semble fondamentale, à savoir que le Folklore n'aura de valeur scientifique qu'en tant qu'il s'appuiera sur la recherche historique. Qu'on ne dise pas que les documents utilisables font défaut ! Notre ami a magnifiquement

« utilisé » l'un d'eux. Mais il y en a bien d'autres. Entraînée par son exemple, quelle équipe de chartistes voudra bien un jour se mettre à la tâche pour les inventories ? Léopold Delisle — le plus grand d'entre eux — n'a-t-il pas ouvert la voie avec son étude, plus que centenaire, sur la condition de la classe agricole en Normandie ?

* * *

La thèse de Roger Vaultier, si elle se trouve limitée dans le temps, n'est pas circonscrite à un territoire particulier. Mais, Beauceron d'adoption, ayant déjà largement contribué à l'étude du folklore de l'Eure-et-Loir, il n'a pas manqué d'utiliser les sources dont il disposait pour enrichir sa documentation sur les paroisses du diocèse de Chartres. Voici quelques références notées à la lecture de l'ouvrage :

Au chapitre I^{er} (du berceau à la tombe), il est question de deux boulangers de DREUX, en 1399, à propos d'un « diner de gésine » (p. 1). Un texte de 1390, relatif également à DREUX, concerne des usages matrimoniaux, notamment le « droit de ban », qui existait encore en Beauce au siècle dernier (pp. 18-19). Une lettre de rémission montre comment s'achevait un diner de noces en 1414 à LOGRON (canton de Châteaudun) (p. 36). La « rôtie » que les invités portent encore de nos jours dans la chambre nuptiale avait son équivalent jadis dans le « chandean ». Cette coutume était déjà très traditionnelle en 1357, comme le prouve un texte en latin rapporté par R. V. à propos d'un mariage à UMPEAU (canton d'Auneau) (p. 36).

On trouve au chapitre II des indications sur le *chapeau de cerises* offert le jour de la Saint-Jean au chapelain de SAINT-PIAT (canton de Maintenon) (p. 77) ; sur les coutumes de la Toussaint à AUNEAU (p. 80) ; sur les jeux de Noël, dont l'un, de fort mauvais goût, se situe à VILLARS en 1396 (canton de Voves) (p. 84) ; sur l'énigmatique fête de la « Charité des blés » (ou « fête de la blée ») à BAILLEAU-LE-PIN (canton d'Illiers) et à LAONS (canton de Brezolles) (p. 110) ; sur la fête des meuniers à BONNEVAL, qui avait lieu le jour de la Trinité (p. 119) ; sur un diner de confrérie, en 1411, à ARROU (canton de Cloyes) (p. 123).

A propos du culte de la Vierge et des saints qui forme le thème du chapitre III, nous avons relevé des indications concernant les veillées à Notre-Dame de CHARTRES en 1379 (p. 126) et quelques détails, dont l'un infiniment touchant, sur les pèlerinages individuels ou collectifs à la cathédrale beauceronne à la fin du xiv^e siècle et au début du xv^e (pp. 128-129). Un document de 1377 nous apprend comment, à COURVILLE, les tanneurs honoraient les saints *Crépin* et *Crépinien*, et les drapiers et « fillandriers » *saint Gratien*, et cela le même dimanche avant la Toussaint (pp. 136-137). Le pèlerinage de *saint Cyr*, en l'église d'OUERRE (canton de Dreux), est évoqué dans un texte de 1393 (p. 137). L'adjudication du bâton de *saint Didier*, patron de la paroisse de MAGNY (canton d'Illiers), donne lieu à une bagarre qui nous vaut, avec une lettre de rémission de 1378, de vivants détails sur une cérémonie jadis annuellement en honneur dans nos paroisses rurales (p. 138). Le pèlerinage chartrain à *saint-Éloi* est signalé dans un texte de 1407 (p. 139). Vient ensuite *saint Eutrope*, honoré en sa chapelle de Bois ANSOU, sur le territoire de SAINT-LUBIN-D'ISIGNY, paroisse aujourd'hui disparue (réunie à Logron et Marboué dans le canton de Châteaudun) : la lettre de rémission

est de 1417 et concerne Jean de Courtalain, écuyer (p. 141). Puis saint « Liénart » (*Léonard*), à LOGRON, en 1408 (p. 151); *saint Louis*, que fêtent joyeusement en 1382 les sergents de JANVILLE, dont il est le patron (p. 152); enfin *saint Nicolas* à BONNEVAL (p. 158).

Une seule indication au chapitre IV : elle concerne les abeilles qui fournissaient la cire utilisée pour le luminaire de la confrérie Notre-Dame à LORMAYE (canton de Nogent-le-Roi) (p. 172).

Rien au chapitre suivant. A propos des *jeux* (chapitre VI), il est question des *quilles* à CHARTRES, en 1397, ainsi que des marchands de tartelettes (p. 206).

Sur l'habitat rural et le mobilier agricole, quelques indications concernent NOGENT-LE-ROI (p. 222), CROISILLES, près de Nogent-le-Roi, LÈVES et GALLARDON (pp. 222-223), et enfin, sans précision topographique, la région de Chartres en 1385 (p. 224).

Notons que les cotes précises des documents utilisés sont données par l'auteur et figurent au bas de chaque page, offrant ainsi d'utiles références à ceux que tenterait une étude plus localisée (monographie paroissiale par exemple, ou culte d'un saint). Enfin notre ami n'a pas manqué de fournir sur bien des sujets qu'il n'a pu qu'effleurer, d'abondantes notes bibliographiques.

Beaucoup de ces références concernent la Beauce, le Perche et le Dunois.

Ainsi la thèse de Roger Vaultier, outre la place de choix qu'elle doit occuper dans une bibliographie générale du Folklore français, mérite-t-elle également de figurer dans la liste des travaux d'érudition concernant l'Eure-et-Loir.

D^r Jean FOURNÉE.

PRACHE (Gaston). — *Un village d'Ile-de-France, Boutigny-sur-Opton, à travers dix siècles d'histoire*. Paris, Presses universitaires de France, 1965. 0,23 x 0,14, 335 pages et douze planches hors texte.

C'est vraiment un très beau livre que cette monographie dans laquelle M. Gaston Prache a voulu faire revivre le passé d'un village de chez nous, un livre écrit avec amour, pour le plaisir de son auteur, lui-même nous le dit, mais aussi pour le plaisir des habitants du terroir qui y apprendront à mieux connaître des lieux familiers et dont beaucoup y retrouveront un peu de l'humble histoire de leurs ancêtres.

Ne nous y trompons pas : une telle œuvre est le fruit de longues années de studieux loisirs; elle a demandé de patientes et minutieuses recherches dans les archives communales, bien sûr, mais aussi dans celles des départements d'Eure-et-Loir et de Seine-et-Oise, dans les papiers des notaires, dans les titres de familles et, enfin, dans ces inépuisables mines de renseignements que sont les Archives Nationales et la Bibliothèque Nationale.

Le plan de l'ouvrage est simple. A la longue période allant des origines jusqu'à 1789 trois chapitres sont consacrés, deux étant réservés au chef-lieu de la paroisse, Boutigny, l'autre à ses hameaux ainsi qu'à l'ancienne paroisse de Saint-Projet qui lui est aujourd'hui rattachée. Les cinq autres chapitres traitent de la Révolution puis des événements locaux qui se déroulèrent sous les régimes suivants, jusqu'à nos jours. Des annexes rassemblent à la fin du volume des listes chronologiques très complètes qui donnent les

noms des seigneurs, des syndics puis des maires, des maîtres d'école et instituteurs, des curés et des vicaires, des notaires et des tabellions; viennent ensuite des tableaux généalogiques et enfin une suite de biographies locales. Une copieuse bibliographie et des tables terminent l'ouvrage.

A l'agréable composition d'un texte aéré de nombreux sous-titres s'ajoute l'attrait d'une illustration particulièrement bien choisie : outre quatre cartes dans le texte, douze planches offrent d'impeccables reproductions de plans ou gravures anciennes, de photographies d'un intérêt parfois considérable (tels ces deux clichés du regretté Roger Vaultier qui reproduisent les fonts baptismaux et le banc-d'œuvre de l'église, détruits en 1947.) On appréciera aussi l'idée d'avoir réuni à la fin des biographies les fac-simile de signatures d'une quarantaine de personnalités locales, depuis le milieu du ^{xvii}^e siècle jusqu'en 1848.

Au contact des archives locales, l'auteur a acquis une connaissance approfondie des lieux et surtout des gens : à partir du ^{xvii}^e siècle — les registres de la paroisse ne remontent qu'à l'an 1634 — il peut suivre certaines familles de génération en génération; leurs noms lui sont familiers ce qui lui permet d'éviter certains écueils. On constatera, par exemple, que Couïard et Lorin, en publiant le cahier de doléances rédigé en 1789 par les habitants de Boutigny, ont déformé les noms de deux des signataires sur dix et qu'une semblable erreur de lecture se retrouve dans la publication par les mêmes auteurs du cahier de Saint-Projet. En se référant au document original le présent ouvrage permet d'utiles rectifications.

Les quelques critiques que nous pouvons formuler portent sur de minces points de détail qui, bien souvent d'ailleurs, ne concernent pas Boutigny. On regrettera plusieurs citations incorrectes de chartes latines (pp. 11, 12 et 83). Il est inexact de parler du comté de Nogent-le-Roi sous le règne de Saint Louis (p. 14), puisque cette seigneurie ne fut érigée en comté qu'en 1636 seulement. Une date est à modifier, celle de la bataille de Dreux qui eut lieu le 19 (et non le 18) décembre 1562 (p. 25). Quant à l'homme dont l'intervention sauva la cathédrale de Chartres de la destruction en 1793, ce n'était pas « l'architecte Marceau, frère du général » (p. 150, n. 2), mais le conventionnel et graveur Sergent qui, ayant épousé en 1796 la sœur du général, est souvent nommé, de ce fait, Sergent-Marceau.

Sans vouloir aborder le périlleux domaine de l'étymologie, disons que nous ne croyons guère à l'origine proposée par Lefèvre du nom du hameau d'Alle-mant, *aloe mansus*, « la ferme de la bière », bière qu'auraient fabriquée en ce lieu d'hypothétiques colons de l'abbaye de Saint-Germain-des-Près (p. 62). Il semble plus simple de voir dans ce toponyme le souvenir d'une colonie d'Alamans mercenaires, établis là à l'époque gallo-romaine (Cf. Salin, *La civilisation mérovingienne*, 1^{re} partie, p. 263, où sont cités deux villages du même nom).

On souhaiterait enfin, mais ceci n'enlève rien à la valeur de l'ouvrage, que la bibliographie ait été établie avec plus de rigueur, non qu'elle nous paraisse incomplète, mais elle mêle les archives proprement dites et les sources imprimées et, pour celles-ci, le titre est tantôt précédé ou tantôt suivi du nom de l'auteur : plus d'ordre et de méthode y eussent facilité les recherches.

Ces quelques réserves faites, disons encore l'intérêt que l'on trouvera à la lecture de ce livre, si bien documenté, si agréablement écrit; la petite histoire y revit, soit que l'auteur évoque l'existence des petits nobles campagnards,

comme cette dame du Bois-des-Prés, contemporaine du Roi Soleil, dont l'inventaire après décès nous révèle la garde-robe, soit qu'il retrace le destin mouvementé et tragique de M. de Johannes, seigneur du Mesnil-Opton, qui, émigré en 1791 et présumé mort en Prusse cinq ans après, reparut sous le Consulat pour trouver sa « veuve » remariée et qui périt, beaucoup plus tard, lâchement assassiné dans sa propre demeure par un simple d'esprit poussé par une mégère...

Puisse ce bel ouvrage atteindre pleinement le but que lui a fixé son auteur : « renforcer en chacun de ceux qui l'habitent ou qui le fréquentent l'amour vrai de ce terroir. »

J. LELIÈVRE.

GALOPIN (Roger). — *Nogent-le-Roi, Coulombs, Lormaye. Guide historique et touristique*. Paris. Grassin éditeur, 1965. 0,135 × 0,195, 56 pages et un plan.

Ce petit ouvrage qui ne vise point à l'érudition est à la fois une étude historique, un guide touristique et un recueil de renseignements administratifs et pratiques.

Reconnaissons d'abord que faire tenir en une quarantaine de pages seulement l'histoire pendant près d'un millénaire d'une des plus importantes seigneuries et d'une des plus fameuses abbayes du pays chartrain constituait sinon une impossible gageure du moins une entreprise semée d'obstacles. Il faut reconnaître que l'auteur ne les a pas toujours aisément franchis.

Bien que ce travail ne comporte pas de bibliographie, il est facile d'en décèler les sources principales : elles sont surtout tirées des *Documents historiques sur les communes du canton de Nogent-le-Roi*, publiés par Ed. Lefèvre, dans les *Annuaire d'Eure-et-Loir* de 1864 à 1866, la partie consacrée à l'abbaye de Coulombs étant la réédition presque intégrale de l'étude de L. Merlet parue d'abord dans nos *Mémoires*, puis en un volume, chez Garnier, en 1864. Bien que l'œuvre de Lefèvre ait une réelle valeur et qu'elle soit restée pour bien des localités la seule source imprimée d'information historique, il faut reconnaître qu'elle date maintenant d'un siècle et que, sur certains points, elle a beaucoup vieilli.

Disons d'abord que les étymologies qu'on y trouve sont souvent contestables et que l'auteur du *Guide* de Nogent-le-Roi qui les a adoptées aurait eu intérêt à en vérifier l'exactitude grâce à quelque manuel récent — et il en est de fort bons. C'est ainsi que le nom de Nogent ne signifie pas « nouveaux prés » (p. 3), mais vient du gaulois *novios*, d'où *novientum* qui désigne une *ville nouvelle*. De même Bréchamps, le *Brotcantum* du *Polyptique d'Irminon*, n'est pas le « champ de la forêt » (p. 3), mais semble tiré d'un nom d'homme gaulois parent de *broccos*, le blaireau. Quant au nom de Coulombs, il évoque beaucoup plus vraisemblablement l'élevage du pigeon que le culte de sainte Colombe (p. 23).

Il conviendrait de retrancher du chapitre consacré à Lormaye le passage qui fait état de possessions qu'auraient eu dans ce village au IX^e siècle les moines de Saint-Germain-des-Prés. Cette affirmation qu'on trouve sous la plume de Guérard repose sur l'identification de ce lieu à l'*Ulmidium* cité par le *Polyptique d'Irminon*. Mais Longnon, dans sa réédition de ce document

fameux (1886), assimile d'une façon qui semble incontestable cet *Ulmidum* au village d'Ormoy, lui aussi voisin de Nogent.

Il est cependant d'autres réserves à faire et qui nous paraissent plus graves : à vouloir trop résumer les faits exposés par Lefèvre, l'auteur du *Guide* les a parfois dénaturés ou édulcorés.

Nous lisons, par exemple, p. 8 : « Charles V le Sage [fit présenter ses félicitations, en 1367, aux arbalétriers de Nogent pour leur bon service ». En réalité, il fit mieux, puisqu'il en exempta seize de tous subsides, ce qui représentait une récompense fort appréciable et qu'envierait plus d'un moderne contribuable.

Il est dit (p. 9), au sujet du meurtre de Charlotte de France, sœur adultérine de Louis XI, par son époux, Jacques de Brézé, qu'en punition le roi retira à ce dernier « ses terres qu'il attribua à Louis, l'aîné des cinq enfants du meurtrier ». En réalité, le châtiment du sire de Brézé fut beaucoup plus terrible : condamné à la peine capitale, il fut d'abord enfermé à la Conciergerie, puis transféré à Vernon où il resta deux ans, au secret, dans la prison de la grosse tour du château ; il connut ensuite pendant deux autres années une vie errante, traîné de cachot en cachot : donjon de Vincennes, à nouveau Vernon, puis Dreux, Lavardin, Rochecorbon enfin, d'où il sortit gracié, certes, mais après avoir versé cent mille écus d'or et fait abandon au roi de tous ses biens.

Ce même souci de condenser en quelques lignes ce qui aurait demandé un plus ample développement se manifeste dans la liste des localités (p. 24) où l'abbaye de Coulombs possédait « des droits, des terres ou des immeubles ». Cette énumération n'est, bien sûr, pas inexacte, mais quelle signification peut-elle avoir ? Elle ne permet même pas de tracer les contours de l'aire géographique sur laquelle l'abbaye étendait son influence puisque les églises, les prieurés et les cures en sont pratiquement exclus. Elle met sur le même plan des biens importants et des possessions fort modestes. Elle peut même induire en erreur ; c'est ainsi que nous y trouvons mentionnée la forêt d'Yveline qui n'a jamais appartenu en tout ni en partie aux moines de Coulombs ; ceux-ci n'y avaient que certains droits d'usage qui leur avaient été concédés par le roi Philippe Auguste en 1183.

Nous lisons, p. 32, que les moines « étaient réputés pour la qualité de leur justice au point de recevoir en 1284 le droit d'emprisonner à Coulombs les malfaiteurs d'Escorpain, des Authieux, de Châtaincourt, de Saulnières et de Cravant en plus de ceux qui y avaient déjà droit antérieurement ». On pourrait ironiser sur ce « droit » accordé aux malandrins de se faire mettre en prison ; il aurait surtout fallu préciser que cette disposition pénale ne concernait que ceux qui étaient pris en faute *sur les terres appartenant aux moines* dans ces paroisses. Quant à la qualité de la justice exercée par les Bénédictins de Coulombs, elle peut sembler douteuse lorsqu'on lit, à la page suivante, que ceux-ci entrèrent en lutte avec Saint Louis parce que le roi avait eu « l'étonnante idée de supprimer le duel judiciaire auquel les religieux tenaient beaucoup, paraît-il ». A dire vrai, cette affaire était bien plus complexe et le différent qui mit aux prises les moines et les officiers du saint roi portait non sur la pratique du duel judiciaire — que ce monarque prohiba effectivement un peu plus tard — mais sur l'attribution des biens du vaincu ou, en cas de pacification préalable, de l'amende frappant le coupable.

Plus tard, si les moines firent quelques difficultés à l'encontre de l'ordon-

nance royale de 1564 (p. 33), ce ne fut point parce qu'elle plaçait au premier janvier le début de l'année, mais bien parce qu'un de ses articles ramenait à une seule les doubles juridictions qui n'étaient pas royales, ce qui obligeait les religieux à supprimer leur prévôt qui jugeait en premier ressort et à ne conserver qu'un bailli.

Quelques erreurs de dates sont également à relever. Amaury de Montfort mourut non en 1090 (p. 5) mais en 1089, comme l'indique Rhein dans sa thèse sur la seigneurie de Montfort. La date du décès de Jacques de Brézé n'est point 1494 (p. 10), c'est le 9 novembre 1490, comme nous l'avions d'ailleurs signalé en rendant compte de l'ouvrage du même auteur sur sainte Jeanne de France.

« ... 1711, lisons-nous (p. 32), amène des inondations extraordinaires qui durèrent sept jours et ne facilitèrent pas l'achèvement des travaux sur la chaussée de Sully ». Il y eut bien, en effet, des inondations catastrophiques en 1711, mais la chaussée entreprise par Sully était alors achevée depuis exactement un siècle, sauf les deux ponts qui furent terminés en 1613, et non en 1611, comme il est dit à la page 27. Enfin les biographes sont unanimes pour placer en 1612 et non en 1614 la naissance de Michel Anguier auquel on peut attribuer le groupe de la Nativité qui se trouve dans l'église de Coulombs (p. 35). Rappelons à ce propos que l'original de cette belle œuvre, sur l'ordre de Napoléon, fut enlevé du Val-de-Grâce qui n'en possède plus qu'une copie et transporté à Saint-Roch où il orne la chapelle de la Vierge.

Au premier rang des personnalités nogentaises, l'auteur a placé le juriconsulte Charles Loyseau. Or, il est à peu près certain que celui-ci naquit à Paris (d'un père nogentais et d'une mère drouaise) et non à Nogent comme on l'a souvent répété. (Cf. Jean Lelong, *La vie et les œuvres de Loyseau*, Paris 1909).

Le plan qui accompagne ce guide a au moins l'avantage d'être à grande échelle; par conséquent, les indications topographiques sont parfaitement lisibles. Il présente, à notre avis, le grave défaut de ne pas délimiter les surfaces bâties : où finissent les agglomérations? où commence la campagne? Tout est noyé dans une teinte uniforme sur laquelle tranchent à peine les taches plus foncées représentant les monuments.

Certes, ce petit ouvrage se lit avec plaisir car il est écrit dans ce style simple, alerte et incisif, parfois même piquant, qui fait le charme de la *Sainte Jeanne de France* que son auteur publiait l'an dernier. On nous permettra de regretter qu'une documentation trop hâtive et qu'une critique insuffisante des sources lui ait enlevé une partie de sa valeur historique.

J. LELIÈVRE.

TISSIER (André). — COLLIN D'HARLEVILLE, *chantre de la vertu souriante* (1755-1806). T. I. *L'Homme et son temps*. Paris, Nizet, 1964. In-8°, 23 × 14, 430 pages.

Cet ouvrage, qui n'est pourtant que le premier volume de la thèse de doctorat ès lettres soutenue en 1956, impressionne d'abord par sa masse (430 pages, bourrées de citations), par l'abondance des notes, souvent développées (près de 1100 pour 400 pages de texte), par l'ampleur de l'index des

noms et de la table analytique. On le lit comme un roman et on admire l'acharnement, la minutie des enquêtes nécessaires à la découverte de tant de témoignages cachés dans tant d'archives publiques, notariales ou privées, dans tant de gazettes parisiennes ou provinciales ⁽¹⁾.

Au point de départ de toute connaissance de la vie et de l'œuvre de C. d'H, il y a la *Notice* de François Andrieux (1759-1833), une centaine de pages, rédigée et publiée en 1821, inspirée par l'amitié, fondée sur le souvenir et non sur la recherche érudite, habile à ne pas compromettre, en 1821, la mémoire d'un homme aimé, par le rappel, jugé inopportun d'engagements inévitables au cours d'années très troubles; M. A. T. a entrepris (et mené à bien) la vérification de toutes les assertions de la *Notice*, leur confrontation avec les témoignages contemporains, leur éclairage par les documents et la recherche de ce qu'Andrieux avait pu négliger; il en résulte une vue des temps de C. d'H, des environs de 1780 jusqu'à 1806, dont l'historien de la Révolution, du Consulat et de l'Empire tirera désormais profit : remplaçant C. d'H dans son époque, M. A. T. a donné « un sens à l'œuvre », mais, à la fois, il contribue à expliquer toute la période correspondante.

Suivant presque jour par jour l'existence de Collin, M. A. T. détruit l'image traditionnelle du « gentil » Collin d'Harleville, indifférent ou étranger aux problèmes de son temps : ce sont les pages les plus neuves et les plus utiles de son livre.

Collin avait dû vaincre l'opposition de sa famille pour suivre la carrière littéraire parisienne de son choix; à l'aube de la Révolution, il est auteur célèbre, à la Cour et à la Ville; la gloire ne l'abandonne pas pendant les années sombres et « s'il se veut *l'ami de tout le monde*, il n'a certes rien d'un opportuniste; il n'agit pas non plus en *valet poltron*, ni en défaitiste *prompt à s'alarmer* », mais professe la sagesse et prêche la charité. M. A. T. expose la rivalité de Collin avec Fabre d'Églantine, « cabotin ambitieux et sans scrupules », le montre, modeste, chez Necker, près de M^{me} de Staël, puis « citoyen Collin-Harleville », garde national à Mévoisins et Colonel de la Milice, puis président de l'assemblée des Gardes Nationales du district de Chartres, qu'il représente à Paris le 14 juillet 1790 : l'apôtre de la paix est devenu le soldat de la paix. Dans la tourmente, Collin se fait « défenseur officieux », c'est-à-dire avocat de trois prêtres réfractaires (Le Dantec, principal du collège de Chartres, Jaunet, sous-principal, Charamond, curé de Bouglainval).

M. A. T. publie le *Mémoire*, jusqu'à présent inédit, au citoyen Ministre de l'Intérieur, qui « permet de contredire ceux qui ont affirmé trop catégoriquement que Collin n'était pas héroïque ». M. A. T. narre aussi l'histoire — document précieux — du mariage du curé constitutionnel Léonard Villefosse avec Joséphine, sœur de Collin.

Sous la Terreur, Collin est à Paris, et ne cherche pas à se faire oublier; il chante, comme toujours, la Vertu mise au service de la Patrie; il n'écrit

(1) Le deuxième tome paru chez Nizet en 1965 : *L'homme et son œuvre dramatique. Oeuvres, bibliographie, tables*, témoigne des mêmes qualités : il concerne surtout l'histoire des lettres. Rappelons la thèse complémentaire, M. de CRAC, *gentilhomme gascon, Étude de la Formation Littéraire et des Transformations d'un « type littéraire »*, Paris, Didier, 1959, in 8°, 24 × 15.

pourtant jamais de « sans-culottide »; poète de la Nature, faible et timide, C. d'H ne s'imposera pas comme poète-patriote — d'où la méprise de l'opinion sur sa prétendue sagesse trop prudente pendant la Révolution.

Les pages de M. A. T. sur les Théâtres pendant les années de révolution contrarient l'image simpliste que l'opinion se fait le plus souvent des périodes d'agitation politique et sociale : les théâtres, très nombreux à Paris, ne désemplassent pas. En 1793, Collin avait cinq pièces régulièrement représentées; les créations théâtrales étaient des événements commentés dans toutes les gazettes et on s'intéressait aux querelles des comédiens. Au printemps de 1794, C. d'H faisait répéter deux comédies nouvelles — le 5 avril 1794, Fabre d'Églantine était guillotiné, avec Danton, Desmoulins et leurs amis...

De 1795 à 1804, succès et déboires alternent dans la vie de Collin; les honneurs officiels; il s'y montre sensible et scrupuleux sans complaisance adulative; il a l'aimable courage de n'écouter jamais que sa sensibilité; il n'hésite pas, en 1800, à défendre des procris; il est le « Ménandre du siècle », mais aussi la « violette de l'Institut »; son audace impulsive le porte au secours de l'innocence opprimée. Sa carrière dramatique virtuellement terminée, il partage son temps entre les devoirs de ses charges officielles et ses retraites à Mévoisins; sans aigreurs ni amour-propre d'auteur, il aide Guillard et Picard, célèbre amicalement les succès de ses rivaux mêmes, solitaire mais non égoïste.

On se plaît à lire les touchants récits : les lilas de Mévoisins, les cerises, les verres de vinaigre... images un peu désuètes et attendrissantes où apparaît le visage du bon vieillard Collin d'Harleville.

Des dernières années de Collin, l'historien retient volontiers, à l'occasion de la publication des *Riches* dans l'édition collective des Œuvres en 1804, des témoignages révélateurs des formes obliques de la censure des écrits aux débuts de l'Empire.

Le dernier chapitre, *La vie posthume*, constitue une brève étude sociologique de la transformation en réputation, discrète et durable, d'une gloire qui fut éclatante.

M. A. Tissier contribue efficacement à l'institution des bases d'une connaissance sérieuse d'un homme et d'une œuvre qui demeurent exemplaires dans l'histoire de la sensibilité française.

Georges CARRÉ.

PICHOIS (Claude.) — *Philarète Chasles et la vie littéraire au temps du romantisme*. Paris, José Corti, 1965, in-8°.

Tome I, 518 pages.

Tome II, Notes, appendices. Bibliographie 534 pages.

Un pareil ouvrage défie le compte-rendu analytique; qui pourrait, en effet, rendre sensible en quelques lignes le foisonnement organisé de ces cinq cents pages de texte, justifiées par quatre cents pages de notes et complétées par une bibliographie d'une centaine de pages? Elles sont consacrées aux seules quarante-trois premières années d'une existence qui en compte soixante-quinze, sans ralentissement marqué des activités ou diminution des aventures,

les temps n'étant point de nature à laisser en repos quiconque manifestait ranchement ses opinions et jouissait de quelque renom.

M. Claude Pichois conduit l'analyse parallèle de la vie et de l'œuvre de Philarète Chasles de sa naissance (à Mainvilliers, près Chartres en 1798) à sa nomination au Collège de France en 1841; ces dates encadrent quatre décennies chargées d'histoire. Selon les desseins mêmes de Chasles. M. C. Pichois écrit « les annales intellectuelles » de cette période — précieuse contribution à l'histoire littéraire, avec révélations sur les mœurs et les modes.

Signalons seulement quelques apports notables à l'histoire régionale (assez rares, en fait) ou nationale.

— Portrait de Pierre-Jacques Michel Chasles (1753-1826), père de Philarète, prêtre-enseignant (au Collège Jehan-Pocquet de Chartres), puis défroqué, conventionnel, régicide, qui mourra « général de division assimilé » en 1826; une existence qui subit des avatars qu'imposent les temps et qui, en retour, éclaire ceux-ci pour l'historien.

— Difficiles conditions des apprentissages d'un jeune intellectuel, ballotté par les événements de la Révolution à la Restauration, documents de prix pour la connaissance du « mal du siècle », bien que Chasles n'en ait manifesté que des formes très atténuées.

— Étienne Jouy et son bureau d'auteurs : étonnante organisation d'écrivains et de critiques, où Chasles a fait ses classes de journaliste polygraphe : peinture précise d'un univers dont Balzac (avec qui Ph. Chasles collaborera) devait donner une image transfigurée.

— Enthousiasme philhellénique en 1826.

— Les grandes revues littéraires du XIX^e siècle; leur apparition lors de la Révolution de juillet et leur rôle.

— « Réflexion lucide » de Philarète Chasles sur le Romantisme français...

En 1841, Chasles, critique célèbre, romancier, poète, historien reconnu de la littérature comparée, bibliothécaire à la Mazarine, docteur ès-lettres, (avec dispense de la licence et *a silentio* du baccalauréat) est nommé à la chaire créée pour lui au Collège de France pour l'enseignement des langues et littératures d'origine germanique; étape importante de sa vie, mais non fin de ses aventures.

« Pionnier littéraire » (au jugement de Taine), il a débroussaillé bien des voies, où les comparatistes vont s'engager.

M. Claude Pichois a montré Philarète Chasles, « instable », sans doute, mais tellement actif qu'il force le Destin, exalte la mission de la critique jusqu'à l'histoire intellectuelle; par ses pertinentes analyses, il a donné cohérence à l'abondante production de son auteur et par d'abondantes citations il a éclairé son affirmation que « l'œuvre critique des années 1830-1840 supporte la lecture, pique la curiosité et retient l'attention ».

M. C. Pichois promet la prochaine parution de la seconde partie de sa thèse et laisse espérer une sorte de résumé, prélude à une étude synthétique de la critique littéraire en France au XIX^e siècle; il aura grandement travaillé à l'histoire des idées et à la réhabilitation d'un esprit méconnu et d'une œuvre féconde, dont il marque bien l'utilité et qui était, injustement négligée jusqu'à maintenant.

G. CARRÉ.

PRINCE-FALMAGNE (Thérèse). — *Un marquis du grand siècle, Jacques-René de Brisay de Denonville, gouverneur de la Nouvelle-France, 1637-1710* ; Montréal, éd. Leméac, 1965. In-8°, 344 pages, photo. et cartes.

Personnage intéressant que ce marquis de Denonville, qui gouverna la Nouvelle-France de 1685 à 1689; il n'est que trop oublié de ses compatriotes, lui qui naquit et mourut sur cette terre de Beauce et incarna à un haut degré le caractère profond de ses habitants : tenacité et honnêteté sont les meilleures qualités du marquis de Denonville qui arrive au Canada à une époque difficile où le gouvernement de Versailles ne voulait plus supporter la charge de la Colonie et jugeait qu'elle devait se suffire à elle-même, alors que, dans le même temps, les Anglais employaient tous les moyens pour faire regresser l'influence française en Amérique du Nord. Louis XIV se souciait surtout de l'équilibre de sa politique européenne, et le gouverneur de la Nouvelle-France n'obtint jamais l'appui qu'il attendait; il dut par son talent personnel suppléer à la carence de la mère-patrie.

Militaire, il lutte sans cesse contre les Iroquois, construit des forts, pour protéger les installations des colons, joue de ruse avec les tribus ennemies pour les tenir en respect malgré les faibles effectifs de ses troupes qu'il réorganise pour les rendre plus efficaces. Diplomate, il ouvre le dialogue avec les tribus indiennes qu'il peut rallier; il pressent le danger que représente, pour l'avenir de la colonie, l'implantation anglaise, et tente de tenir tête au gouverneur de New-York, alors que la Cour conseille les concessions. Administrateur, il organise les villages, encourage les progrès de la colonisation agricole et sauvegarde le commerce des pelletiers et traitants. Catholique, il veille au maintien de la foi et de la morale, arbitre parfois les rivalités qui se font jour entre les ordres religieux.

Ces lourdes tâches, le marquis de Denonville les a accomplies pendant cinq ans et son rappel, au moment où il connaissait si bien les difficultés qui assaillaient le pays, semble dû à la volonté du Roi de replacer à la tête de ses armées un bon soldat et de laisser au second plan et en sommeil les problèmes de la Nouvelle-France.

M^{me} Prince-Falmagne a tiré le meilleur parti des lettres, instructions et mémoires officiels, éclairant constamment la narration historique par des documents, ce qui ne facilite pas la lecture pour des personnes peu habituées au style et à l'orthographe du Grand Siècle.

La seule critique que je formulerais est de se demander si l'auteur n'a pas mis quelques ressentiments très actuels dans son insistance à dénoncer l'Anglais comme le plus grand ennemi de la colonie française du Canada.

M^{me} Prince-Falmagne a profité d'un voyage en Europe pour connaître les lieux où avait vécu son héros qu'elle aime passionnément; elle a pu ainsi se retremper dans l'air du pays et profiter des notes manuscrites, restées inédites, de l'abbé Hermeline, sur la paroisse de Denonville. Quant aux papiers personnels du gouverneur, ils sommeillent peut-être dans quelque chartrier privé et ont quitté le château seigneurial.

Les pièces mises en appendice sont inégales : naïve la description archéologique de l'église de Denonville, inexistante celle du château, hors sujet la notice sur le Cardinal Charles de Hémard, fantaisiste la prétendue origine des Brisay; seuls les appendices V et VIII intéressent directement le sujet.

Philippe SIGURET.

HIBOUST (Henry). — *La Seigneurie de Glapion et les descendants de Guérin de Glapion, Grand Sénéchal de Normandie en l'an 1200*. Montchevrel, Orne, avril 1963, 42 pages ronéotypées (*Épuisé*).

Un exemplaire en dépôt aux Archives Départementales de l'Orne et à la Société Historique et Archéologique de l'Orne.

Le 13 septembre 1886, au château de la Choltièrre, en Crucey (Eure-et-Loir) décédait, à l'âge de 73 ans, Georges Hippolyte de Glapion, dernier de ce nom, veuf d'Anne-Euphémie de Blair, né en 1813 à Moscou, descendant d'une vieille famille normande dont les rameaux, s'étendent sur l'Orne, l'Eure et l'Eure-et-Loir.

« La généalogie des seigneurs de Glapion, établie une première fois, en 1903, par M. Georges Savary, à l'aide de pièces authentiques provenant de la Bibliothèque Nationale, dossiers bleus, n° 316, est depuis longtemps épuisée. Elle méritait d'être rééditée et, en même temps, complétée par des descendants demeurés jusqu'alors ignorés, ayant pris fiefs, notamment à Véranvilliers-en-Thimerais, à la Saucelle (Eure-et-Loir), à Champigny (Eure), etc..., sans compter la Vove, puissante seigneurie sise à Corbon. » (Préface de l'auteur).

A la suite de laborieuses et patientes recherches, M. Hiboust, descendant de cette famille, a pu mener à bien une étude aussi complexe et nous offrir des pages inédites.

Pour la partie qui intéresse l'Eure-et-Loir (pages 16 à 22), le lecteur retrouvera des noms de localités bien connues : Véranvilliers, Crucey, la Saucelle, Vitray-sous-Brezolles, Nogent-le-Rotrou, Pré-saint-Evrout.

La Branche d'Eure-et-Loir a pour auteur Gervais de Glapion, Seigneur de la Boissière et de Rosnay, qui le 20 juin 1610 à Breteuil (Eure) épousa Jeanne l'Absolu, veuve de Jacques Bourbonne, Sieur de champigny.

L'un de leurs fils, Tanneguy, Seigneur des Routis, épousa en 1653 Madeleine du Bocquet. C'est lui qui *le premier* s'implanta chez nous puisqu'il habitait déjà en 1666 le domaine de Véranvilliers (Crucey), propriété de sa femme.

La dernière fille de Tanneguy et de Madeleine du Bocquet sera *Marie-Madeleine de Glapion* qui, en 1719, succédera à Madame de Maintenon comme supérieure de la maison des Demoiselles de Saint-Cyr (pages 22 à 25).

Au cours de cette étude, on aura la joie de rencontrer quelques anecdotes qui viennent mettre une note pittoresque au milieu d'une nomenclature plutôt austère.

Qu'on ne s'étonne pas de trouver quelques lacunes. En matière de généalogie, les plus avertis savent que rien n'est jamais achevé (De son propre aveu, depuis 1963, l'auteur a dû faire plusieurs additifs et rectificatifs à son travail).

Regrettons quelques coquilles malencontreuses qui se sont glissées ici ou là. On aurait aimé également trouver un tableau généalogique récapitulatif pour chaque branche et sous-branche, afin de nous aider à nous retrouver au milieu de ce labyrinthe.

Toutefois cela n'enlève rien à la solidité ni à la valeur d'un ouvrage appelé à rendre de grands services aux chercheurs.

R. LEFÈVRE.

TRAVAUX EN PRÉPARATION

- Autour d'une pompe funèbre à Chartres au début du xvii^e siècle. Le testament du chanoine de La Chaussée et l'érection en office double de la Chaire de Saint-Pierre par M. Robert SAUZET, assistant à la Faculté des Lettres de Tours.
- La danse macabre de Meslay-le-Grenet par M. André CORVISIER, professeur à la Faculté des Lettres de Nantes.
- Recherches sur les structures sociales de Châteaudun de 1525 à 1789, par M. Marcel COUTURIER, attaché de recherches au C.N.R.S.
- L'ancienne chapelle du monastère des Carmélites de Chartres, par M. le chanoine DELAPORTE.
- Un médaillon de la clôture du chœur désormais identifié: Gédéon et la Toison, par M. Jean VILLETTE.
- « Les voyantes de Loigny », par M^e Jacques LEGROS.
- Quelques notes au sujet du jubé de la cathédrale de Chartres, par M. le chanoine DELAPORTE.
- Deux vues du château de Dreux en 1779 de J.G. Wille, par M. Jean LELIÈVRE, vice-président de la Société archéologique d'Eure-et-Loir.
- Supplément au glossaire du patois du pays drouais, par M. Charles MAILLIER.
- L'église de Meslay-le-Vidame. Étude archéologique par M. Jean MALLON, Directeur des Services d'Archives d'Eure-et-Loir.
- Compte rendu des fouilles exécutées dans la chapelle Sainte-Serge et Saint-Bacche, par M. Marcel COUTURIER.
- Études sur des vitraux du xii^e siècle à Saint-Pierre de Chartres, par M. Paul POPESCO, chargé de recherches au C.N.R.S.

Plusieurs faits importants, diverses manifestations n'ont pu être relatés dans ce numéro, des éléments bibliographiques devront attendre la prochaine livraison.

L'information de *Chroniques* ne peut être l'affaire d'une personne. Si vous êtes surpris de ne point rencontrer des nouvelles régionales que vous jugez utiles de porter à la connaissance de tous les membres de notre Société et précieuses à conserver veuillez les signaler à l'abbé Pierre Bizeau, curé de Bû (28), ainsi que les ouvrages destinés à la recension dans nos publications.

Société Archéologique d'Eure-et-Loir

16, rue Saint-Pierre, Chartres

Service Annuel : 10 F - CCP 516-89 Paris

Le numéro : 5 F

Dépôt légal. - 1^{er} trimestre 1966

Imprimerie Durand

28-Luisant

Le Directeur gérant : M. BLIN.

Le présent numéro a été tiré
à 900 exemplaires.